

Université de Montréal

**Les origines historiques de la coopération économique régionale comme
forme non-hégémonique de coopération.**

par Dariusz Augustynek

**Département de science politique
Faculté des Arts et des Sciences**

**Mémoire présenté à la Faculté des Études supérieures
en vue de l'obtention du grade M.Sc.**

octobre 2010

© Dariusz Augustynek

**Université de Montréal
Faculté des Arts et des Sciences
Département de Science Politique**

**Le mémoire intitulé : Les origines historiques de la coopération économique
régionale comme forme non-hégémonique de coopération
présenté par Dariusz Augustynek**

a été évalué par le jury composé des personnes suivantes :

**Michel Fortman – président rapporteur F.A.S science politique
Laurent Mc Falls – directeur de recherche F.A.S. science politique
Ulrich Ufer – membre du jury F.A.S. anthropologie**

Résumé.

Le mémoire s'intéresse à l'émergence historique de la coopération économique régionale comme forme non-hégémonique de coopération. Nous y proposons une approche alternative au problème de l'origine de la coopération systémique, par rapport à la conception d'origine hégémonique de la coopération systémique, propre aux théories néolibérale et néoréaliste. Plutôt que par le biais des théories du marché, l'origine de la coopération est approchée par le biais des processus caractérisant l'anarchie-même tel le processus de construction anarchique des formes de guerre. Et plus spécifiquement, des formes de guerre dont l'usage soumet la structure anarchique à des contraintes extrêmes, mettant celle-ci en crise, exemplifiée par la chute de la puissance hégémonique, la fin d'un système hégémonique et le début de coopération systémique non-hégémonique, de nature plus régionale et économique. En privilégiant l'approche historique, nous insistons notamment sur l'impact critique du commerce au loin et du crédit international dans la construction par la structure anarchique des formes de guerre que la puissance hégémonique ne peut plus supporter.

Concepts clés : coopération économique régionale, coopération hégémonique, coopération non hégémonique, guerre totale, guerre industrielle, commerce au loin, crédit international, capacités matérielles, immatérielles.

Historical origins of regional economic cooperation as a non-hegemonic form of cooperation.

Abstract.

This thesis examines the emergence of the regional economic cooperation as a non-hegemonic form of cooperation. We propose an alternative to the prevailing conception of hegemonic origin of systemic cooperation, proposed by the neorealist and neoliberal theories. Rather than relying on theories of the market, we focus instead on some critical processes of the anarchical structure itself, such as creation of forms of war by anarchy. More specifically, we focus on the forms of war that put the anarchical structure under maximal strain, bringing it to an overwhelming systemic crisis, the fall of a hegemonic power, the end of a hegemonic system, and the onset of a non-hegemonic systemic cooperation of more regional and economic nature. Prioritizing the historical approach we stress especially the role of long-distance trade and international credit in the construction, by the anarchical structure itself, of forms of war impossible for the hegemonic power to withstand.

Key words: regional economic cooperation, hegemonic cooperation, non-hegemonic cooperation, total war, industrial war, long-distance trade, international credit, material and immaterial capabilities.

Remerciements.

Je voudrais remercier profondément mon directeur de recherche, M. Laurent Mc Falls, pour tous les mots de soutien dispensés en un bon temps et aussi pour l'ouverture de l'esprit tant nécessaire pour mener ce projet à terme.

Table de matières.

1. Introduction : le paradoxe d'une coopération économique non-hégémonique.	1
2. Cadre théorique et méthodologique.	8
2.1. La négligence du concept de forme dans la science dominée par le concept de structure.	8
2.2 La négligence du traitement diachronique de la forme dans la science dominée par la conceptualisation de la structure comme synchronique.	18
3. L'état de la question. La conception néolibérale de l'origine hégémonique de la coopération économique régionale.	22
4. Les origines de la coopération dans la longue durée : la construction de nouvelles formes de guerre et de crise par le commerce au loin et le crédit international.	31
4.1 L'émergence du crédit systémique dans des villes du commerce au loin.	31
4.2. Les conséquences systémiques de l'incrustation du crédit international dans le financement de la guerre.	35
4.3. Les mesures de compensation de la contrainte métallique dans des villes du commerce au loin.	37
4.4. La transplantation des mesures de compensation de la contrainte métallique de la ville du commerce au loin à l'État-Nation.	49
4.5. L'industrialisation primaire comme mesure d'allègement de la contrainte métallique.	55
4.6. La fragilisation du crédit systémique par l'industrialisation.	62
4.7 La normalisation des pratiques exceptionnelles de génération du crédit à l'État sous le régime britannique.	71
4.8. De la normalisation de l'exceptionnel dans la pratique de la banque centrale hégémonique à l'industrialisation secondaire et la guerre industrielle.	74
5. La conjoncture critique du lendemain de la Première Guerre mondiale.	83
5.1. La guerre industrielle et la fragilisation du régime anarchique de stabilisation monétaire de la banque centrale hégémonique.	83

5.2. La crise du crédit systémique suivant la première guerre industrielle systémique.	92
5.3. La coopération régionale non-hégémonique dans l'interregnum hégémonique.	105
5.4. L'immaturation financière de la puissance hégémonique comme facteur d'alternance des formes non-hégémoniques et hégémoniques de coopération.	112
6. La conclusion.	121
7. La bibliographie.	132

1. Introduction

La coopération est l'un de deux modes de comportement de l'État dans le système international. Au fil des siècles, elle s'est déclinée en une variété de formes dont l'une - la coopération économique régionale-, est devenue en un court laps de temps la forme systémique dominante des relations internationales en Europe. Dans ce mémoire, nous tenterons de retracer son émergence comme forme de coopération non-hégémonique dans l'après-guerre de 1919.

Les origines de la coopération peuvent être abordées de différentes manières et les explications les plus courantes dans la science des relations internationales que proposent les théories néoréaliste et néolibérale le font en mariant les concepts d'acteur (ou d'unité) et de structure. Les deux théories se placent dans la logique de l'acteur rationnel. Elles présument que l'État est un acteur rationnel qui agit en fonction de la structure des capacités matérielles, en cherchant à se prémunir sur le plan économique ou celui de la sécurité des effets de la distribution inégale des capacités matérielles. La coopération est ainsi un choix éclairé d'un acteur rationnel pondérant des bénéfices à en tirer face à une certaine distribution des capacités matérielles.

Comme alternative à cette approche, nous insisterons dans ce mémoire sur le rôle critique de la structure anarchique elle-même dans la construction structurelle de la coopération systémique. Nous posons que ce qui agit en premier sur l'acteur rationnel, ce n'est pas la structure des capacités matérielles, comme le présument les théories néolibérale ou néoréaliste, mais la structure anarchique elle-même. En anarchie, l'acteur rationnel agira en premier en fonction des possibilités et des opportunités qu'offre la structure anarchique et, ultérieurement, à celles qu'offre la structure des capacités matérielles, alors que les théories néoréaliste et néolibérale postulent qu'en anarchie l'acteur réagit essentiellement en fonction de la structure des capacités matérielles. Les deux théories postulent, en effet, la primauté de la structure anarchique sur la structure des capacités matérielles, mais ce faisant, elles cherchent à expliquer la coopération par le biais de la structure des capacités matérielles, puisque la structure anarchique ne change point. A notre avis, on ne peut nullement dériver l'absence d'un effet de la structure anarchique sur l'acteur à partir du fait qu'elle ne change pas.

En particulier, la liberté d'action qu'offre aux unités la structure anarchique est loin d'être

complètement et efficacement brimée par la structure des capacités matérielles. Certaines types de capacités seront tout simplement mal encadrées ou non affectées par des contraintes venant de la structure inégalitaire des capacités matérielles. Il s'agirait notamment des capacités de construction symbolique de la réalité matérielle. Par la liberté d'action qu'elle offre aux unités, la structure anarchique est, dans ce sens, le premier ressort mettant en branle des processus historiques de neutralisation des capacités matérielles. En agissant sur la structure des capacités matérielles par le biais de l'acteur rationnel, la structure anarchique peut à terme construire des formes de guerre qui mettront l'anarchie dans une crise structurelle, forçant peu à peu un système vers la coopération de nature plus économique et régionale.

À la base de notre approche est une conception que la structure anarchique façonne des formes particulières de la guerre comme un mode de comportement de l'État et que ce processus a un impact sur la création de formes d'un autre mode de comportement de l'État dans le système – la coopération. Notre point n'est pas de postuler ici que certaines formes de guerre donneront lieu à de nouvelles formes de coopération militaire, mais que certaines formes de coopération pourront naître structurellement de certaines formes de guerre que la structure anarchique peut former par les biais des acteurs rationnels cherchant à neutraliser la distribution inégalitaire des capacités matérielles. En façonnant la guerre à travers des siècles, la structure anarchique peut effectivement dans certaines conditions, dans certains systèmes internationaux, construire structurellement des formes de coopération et mener à leur généralisation dans de tels systèmes, le cas échéant.

Le point que nous ferons valoir est que dans certains cas, la structure anarchique façonnera, à travers l'interaction de l'acteur rationnel avec la structure des capacités matérielles, des formes inadéquates de guerre, produisant des effets financiers, monétaires ou économiques auxquels le système et la puissance hégémonique ne pourront plus complètement résister. En voulant préserver l'usage de la guerre en dépit des capacités matérielles, l'acteur rationnel peut construire des formes de guerres dont l'usage mettra en crise structurelle la structure anarchique, forçant à la longue le système dans la coopération. La malformation de certaines formes de guerre par des acteurs rationnels agissant librement en anarchie peut mener à terme à la limitation de l'usage de certaines formes de guerre comme moyen rationnels de la politique étrangère de ces acteurs. Dans ce mémoire, nous tenterons de retracer la

construction par des acteurs rationnels d'une telle forme de guerre dans le système européen – la guerre industrielle.

Le propre de la structure anarchique est la création d'une distribution inégale des capacités matérielles, mais du même coup, la structure anarchique va favoriser des tentatives anarchiques des États pour amplifier ou pour neutraliser l'effet de cette distribution sur eux. Nous ferons valoir que ces tentatives anarchiques ont donné lieu à des manières inédites de construction des capacités matérielles dans le système occidental, affecté durant sa phase de formation (entre les IXe-XIe s.) par la faiblesse matérielle simultanée des puissances dominantes face à une menace extra-systémique.

La faiblesse de la base territoriale de la taxation centrale de l'État faisait que le financement de la guerre serait de plus en plus assuré par des fonds qui pourraient être générés indépendamment de la possession du territoire et des revenus tirés de l'exploitation de la terre. On observe ainsi dans un premier temps, dans l'une des puissances systémiques de cette phase (Byzance), le recours croissant de l'État à des revenus du commerce au loin pour alimenter la taxation centrale. Ces pratiques donneront lieu plus, tard, en Europe occidentale, au recours grandissant de l'État au crédit international, généré par des fonds provenant du commerce au loin.

Si le recours au revenu du commerce au loin, plutôt que le revenu de l'exploitation agricole du territoire, était la solution face à l'amputation du territoire, comme dans le cas de l'Empire byzantin, le commerce au loin et le crédit international avaient aussi cet avantage dans le financement de la guerre qu'ils permettaient de contourner la perturbation de la production agricole ou économique par la guerre et l'inefficacité du système de taxation centrale pour acheminer des fonds à l'État dans le temps de la guerre. Dans ce sens, le caractère névralgique du crédit ne s'expliquait pas tant par son ampleur, par rapport à des fonds que l'État serait capable de dégager à l'interne, mais par sa disponibilité dans le temps le plus critique de la guerre, lorsque la perturbation de la production économique interne et du système de taxation centrale rendait difficile la génération des recettes à l'intérieur et leur acheminement à l'État.

Ce caractère critique du crédit dans la conduite de la guerre finira par transformer la guerre occidentale en une *techne* financière, où les techniques de génération du crédit deviennent tout aussi essentielles à la victoire que les techniques de confrontation avec l'ennemi sur le terrain. Entre le XIe s. et

le XIXe s., le système européen parvient à développer ainsi un mode de faire la guerre défini par l'usage croissant du crédit qui transformera la guerre européenne en la guerre à crédit, avec le crédit international comme la forme la plus critique de crédit.

Au fil des siècles, la distribution anarchique des capacités matérielles sera ainsi neutralisée par une nouvelle sorte de structure systémique, celle des capacités immatérielles, définies par les capacités de création du crédit systémique. Dans les théories néoréaliste et néolibérale, la neutralisation de l'effet de la distribution inégale des capacités matérielles est entendue essentiellement comme le processus d'accroissement des capacités matérielles par des unités. On peut y voir un biais positiviste qui empêche de considérer que la neutralisation de l'effet de la structure matérielle peut aussi impliquer le processus de construction symbolique des capacités par des unités. Le système occidental sera le premier système international qui sera érigé autour des moyens immatériels de compensation des inégalités et des insuffisances de la structure des capacités matérielles.

Le propre de cette construction symbolique des capacités matérielles dans le système occidental par le biais du crédit était que le processus de construction sociale de la réalité matérielle n'a pas été l'apanage de l'unité, comme l'auraient postulé les constructivistes, mais du système. La construction symbolique des capacités matérielles dépendaient d'une lente accumulation de plusieurs techniques financières de création du crédit dont la création et le perfectionnement n'étaient l'apanage d'aucun acteur en particulier mais un effet cumulatif des efforts de plusieurs acteurs. Dans ce sens, c'est le système qui était le locus du processus social de construction symbolique des capacités plutôt que l'unité.

Pour paraphraser Onuf, qui disait que l'individu construisait la société autant que la société construisait l'individu (Griffiths, Roach, Scott Solomon 2009, 136), il ne s'agissait pas d'un processus de construction sociale de l'anarchie par le processus de construction sociale des unités s'auto-construisant de l'intérieur, en parallèle, en une société anarchique. Il agissait d'un autre type de construction sociale de l'anarchie, où celle-ci n'est pas façonnée par l'auto-construction des acteurs à l'interne (en une société anarchique), mais par la construction sociale externe de formes d'interactions entre des acteurs dans le système, et notamment des formes de guerre, par des acteurs rajoutant progressivement des innovations à celles ayant été inventées avant par d'autres acteurs dans le passé.

À terme, c'est cette construction sociale de l'anarchie par la construction sociale de formes de guerre qui constituera un chemin spécifique de construction de la société anarchique dans le système occidental. La cristallisation de cette structure des capacités immatérielles par la structure anarchique modifiait progressivement la capacité de la structure anarchique de développer des formes de guerre. La liberté d'action que donnait à l'acteur rationnel la structure anarchique sur le plan de la construction symbolique de la réalité matérielle a fini par créer des formes inadéquates de la guerre qui mettront la structure anarchique en crise.

Des tentatives anarchiques de neutralisation de l'effet distributif de la structure anarchique par la création des moyens symboliques, immatériels (le crédit), feront naître à terme une forme de guerre qui exercera des pressions financières si extrêmes sur la puissance hégémonique et le système que ces pressions seront capables de mener à l'effondrement de l'hégémonie systémique et à la création de nouvelles formes de regroupement des unités dans le système. Certaines formes de guerre favoriseront donc naturellement, en quelque sorte, la création des bases structurelles pour la coopération systémique sur les plans financier, monétaire, économique. Autrement dit, ce n'est pas la structure des capacités matérielles, au sens des néoréalistes ou des néolibéraux, qui était le facteur dominant dans l'articulation de la guerre et de la coopération systémique, mais la structure des capacités immatérielles, puisqu'en ces termes qu'il faut considérer la structure des capacités de génération du crédit.

Nous retraçons dans le mémoire ce processus de formation des bases structurelles de la coopération systémique par la guerre et dans ce contexte nous mettrons en évidence le rôle fondamental du commerce au loin comme moteur premier de la création des capacités immatérielles dans le système et d'émergence de telles formes de guerre. Le crédit international et le commerce au loin façonnent ensemble entre le XIIIe s. et le XIXe s. dans le système européen un certain type d'État qui résistera très mal en tant qu'État hégémonique à un nouveau type de guerre que le commerce au loin et le crédit ont pu créer à terme- la guerre industrielle. La guerre industrielle sera une spécifique forme de guerre construite par ces capacités immatérielles qui se sont développées historiquement le plus en Occident. L'industrialisation de la guerre marquera l'apogée d'une tendance de fond définie par la transformation de la guerre européenne d'une forme intensive en main-d'œuvre en une forme intensive en crédit.

En tant que forme de guerre la plus intense en crédit, la guerre industrielle, plus que toute autre forme de guerre, mettra l'hégémonie à rude épreuve. A cause de l'augmentation du coût de la guerre par des coûts invisibles, inhérents au maintien des infrastructures industrielles et sociales nécessaires pour la conduite de la guerre industrielle, ce type de guerre forcera des États à dépendre plus que jamais du crédit qui ne pourra être trouvé en abondance dans le système que chez la puissance hégémonique directement, ou indirectement, par la facilitation du crédit dans le système par la puissance hégémonique. Plus que jamais des États seront dépendants de l'implication de la puissance hégémonique dans la stabilisation et de la mise en disponibilité du crédit dans le système.

Étant la forme de guerre la plus dépendante en crédit, la guerre industrielle créera les plus grands déséquilibres monétaires, financiers et économiques dans le système qui généreront dans l'après-guerre un nouveau type de crise d'après-guerre - la crise du crédit hégémonique-, définie par la contre-performance de la puissance hégémonique. Le point sur lequel nous voulons insister est que l'émergence de la coopération économique régionale à un point historique était largement définie par l'incapacité de la puissance hégémonique de prendre complètement à charge les conséquences de la guerre totale industrielle, dont la construction marque une phase terminale de la construction de la guerre européenne par la neutralisation des capacités matérielles par des capacités immatérielles (le crédit). La guerre industrielle créera un environnement que la puissance hégémonique ne sera pas capable de gérer, notamment dans l'après-guerre. Cela constitue une toile de fond structurelle à la crise d'après-guerre de 1919 comme crise du crédit hégémonique. Subséquemment, nous tenterons ainsi d'établir un lien entre une nouvelle forme de guerre, une nouvelle forme de crise financière dans l'après-guerre et l'émergence de nouvelles formes de coopération économique régionale.

Nous mettrons en évidence que la coopération économique régionale multilatérale, lorsqu'elle émerge initialement comme une forme nouvelle de coopération, n'est pas conçue en tant que coopération hégémonique, attachée à une puissance hégémonique. Elle est une forme d'adaptation d'une structure anarchique à la défaillance de la structure hégémonique. Elle apparaît dans l'*interregnum* hégémonique, dans le *no-man's-land* de l'*interregnum* hégémonique, entre une hégémonie et une autre, entre l'effondrement d'une hégémonie et la réarticulation des mesures de stabilisation systémique par une

nouvelle puissance hégémonique. Dans ce contexte, elle apparaît comme une forme d'auto-organisation des États du système qui se défendent contre l'effondrement de la structure hégémonique et la perte complète des bénéfices inhérents au fonctionnement du système global. Ce n'est pas la logique de domination hégémonique qui est à la base de l'émergence des formes de coopération régionale.

Subséquentement, nous allons postuler qu'il y avait deux phases distinctes dans l'émergence de la coopération économique régionale en Europe : une phase initiale non-hégémonique après 1919, et une phase hégémonique après 1945. Dans cette phase, la coopération économique régionale est récupérée par la nouvelle puissance hégémonique et utilisée dans le cadre d'un nouvel ordonnément hégémonique du système, où elle fonctionne comme un rouage dans la structuration institutionnelle. Dans cette perspective, la coopération hégémonique après 1945 a été une forme d'adaptation de la puissance hégémonique autant que la coopération non-hégémonique après 1919 a été une forme d'adaptation des États secondaires du système à l'*interregnum* hégémonique. Le passage entre deux phases reflétera la courbe d'apprentissage de la puissance hégémonique nouvelle pour assumer son rôle systémique de prêteur-en-dernière-instance et de facilitation du crédit systémique, alors que cette puissance restait dans la phase d'immaturation de ses capitaux internes.

Après la deuxième guerre industrielle systémique, la concentration par la puissance hégémonique du métal de réserve et des capacités du crédit était telle que la coopération économique régionale ou globale ne pouvait s'initier qu'en tant que coopération hégémonique. Et dans la mesure où l'immaturation de capitaux internes chez la puissance hégémonique rendait déficiente la création d'un volet institutionnel interne pour transformer cette capacité de la puissance hégémonique en crédit systémique, l'État devrait prendre la relève, en créant des structures hégémoniques externes autour desquelles s'articulera la coopération économique dans le système.

Le point que nous voudrions faire est que l'émergence de la coopération hégémonique ne relevait pas de la logique implacable de supériorité matérielle et de tolérance supérieure de l'hégémon au stress 'coopératif', comme le postulaient invariablement les théories néolibérale ou néoréaliste de coopération hégémonique. Il y avait des facteurs systémiques plus fondamentaux tels le degré de monopolisation de capacités matérielles par la puissance hégémonique ou sa maturité financière. La

coopération hégémonique après 1945 a été un fruit d'un processus d'accumulation de ressources systémiques dans un État, mais aussi de la maturation de cet État pour assumer le rôle que le système lui demandait de jouer, alors que son marché interne du capital se trouvait dans la phase d'immaturation. Celle-ci empêchait la création des structures bancaires internes de projection de ce capital vers l'extérieur, dans le système, sous forme de crédit systémique.

En résumé, le mémoire est conçu de manière à proposer une approche alternative à des théories de coopération néoréaliste et néolibérale qui postulent que la coopération systémique, aussi sur le plan économique, est essentiellement liée à l'hégémonie, en se référant à des théories économiques du marché. En se fondant sur l'approche historique, nous mettrons en évidence que la coopération économique régionale dans le système apparaît initialement, dans le cas du système occidental en l'occurrence, indépendamment de l'hégémonie. Nous postulerons que cette déconnexion est un effet de l'action de la structure anarchique sur des tentatives des acteurs pour circonscrire l'effet de la structure des capacités, causant à terme la malformation des formes de guerre. L'évolution de la guerre comme forme sous l'effet de la structure des capacités immatérielles, d'abord avec la création de la guerre à crédit et plus tard avec la guerre industrielle, mène à l'apparition des formes nouvelles de coopération. Dans ce jeu des formes, où une forme engendre une autre forme, la structure au sens de structure des capacités matérielles, telle qu'entendue par les néoréalistes, tient une place marginale.

2. Cadre méthodologique et théorique.

2.1. La négligence du concept de forme dans le champ des relations internationales dominé par le concept de structure.

L'émergence des formes nouvelles de la politique étrangère des États est l'un des problèmes les plus cruciaux dans la théorie des relations internationales, mais en même temps, son traitement est affecté profondément par la négligence du concept de forme dans le champ théorique si dominé par le concept de structure. Bien que le temps de la domination du structuralisme en anthropologie, avec Lévi-Strauss, ou en sociologie, avec Durkheim, soit révolu, le structuralisme a fini par dominer sans pareille dans le champ théorique des relations internationales (RI), faisant des RI un cas véritablement à part dans les sciences sociales.

La percée relativement récente du constructivisme ne change guère ce caractère exceptionnel des RI. Dans la mesure où l'approche est conçue essentiellement comme une tentative de construire un pont conceptuel entre deux théories dominantes à caractère structuraliste (la théorie néoréaliste et la théorie néolibérale), le résultat peut être difficilement interprétable comme le départ radical du structuralisme ambiant. La valorisation du concept d'agent comme une alternative au déterminisme de la structure ne change rien au fait que le concept d'agent trouve son référent conceptuel premier justement dans le concept de structure. Le concept d'agent est mis de l'avant pour alléger le déterminisme de la structure et non pas pour évincer ou marginaliser radicalement le concept de structure (Griffiths, Roach, Scott Solomon 2009, 151-160).

Dans le champ si dominé par le concept de structure, le concept de forme fait figure d'un grand absent. Pour plusieurs internationalistes, le raisonnement axant sur la forme plutôt que sur la structure pour saisir des causes du comportement de l'État dans le système peut paraître effectivement étrange, tant le structuralisme a su transformer mentalement l'habitus de penser dans les RI. La forme – de quoi parle-t-on au juste? De quelle forme? Le dépaysement est radical. Et pourtant l'absence de la question sur la chose n'implique pas nécessairement l'absence de la chose. Un truisme, certes, mais pertinent en ce qui concerne les manières de penser les relations internationales.

En posant la structure à l'avant-plan conceptuel du champ des RI, les théoriciens structuralistes ont péché par excès de confiance de pouvoir réduire le concept de forme au concept de structure et expliquer la totalité des questions reliées au concept de forme par la référence au concept de structure. Bien que la discussion plus en profondeur du problème que pose la réduction du concept de forme au concept de structure soit hors de propos dans le cadre du travail, il est pertinent de signaler un problème fondamental avec cette approche.

On peut exprimer la nature du problème plus clairement en termes éthologiques. Une propension comportementale à se comporter d'une manière ou d'une autre ne détermine en rien la nature et le contenu des formes comportementales particulières qui pourront servir à exprimer cette propension comportementale. Celle-ci s'exprime rarement d'une manière complètement aléatoire en un comportement, et dans la mesure où le comportement qu'elle génère est censé de véhiculer un message, ce comportement doit avoir

une certaine stabilité dans sa forme pour que le message puisse être identifié et compris.

La contrainte sémantique impose ici une stabilisation des schémas comportementaux, mais elle n'exclut nullement la variabilité, tant que le message comportemental reste compréhensible au sein d'une population. Cette variabilité d'un schéma comportemental restera en tout état de cause définie au niveau le plus élémentaire par des procédés primitifs de répétition des mêmes séquences en continu, en alternance, à des intervalles périodiques réguliers ou irréguliers, la substitution des éléments particuliers d'une séquence dans un schéma comportemental par des bouts disparates d'autres séquences appartenant à d'autres schémas de comportement, l'utilisation des mêmes schémas comportementaux dans des contextes différents pour exprimer de différentes propensions comportementales et ainsi de suite. La liste peut être rallongée considérablement et on peut référer là-dessus à la littérature de base en éthologie, telle des ouvrages de K.Lorenz ou de N.Tinbergen (voir par exemple Lorenz 1974, 49-219), mais le point à en tirer que nous voulons mettre en évidence est qu'en tout état de cause, il faut être conscient que la forme représente autant un univers phénoménologique en soi que la structure, et que l'explication des formes, de leur contenu, leur disponibilité, leurs relations avec des propensions comportementales qu'elles sont censées de manifester, sont autant des défis théoriques en soi qui n'ont rien à voir avec la structure, et notamment celle qui se trouve dans le point de mire tant des néoréalistes que des néolibéraux – la structure des capacités matérielles. À un moment donné, certaines formes de comportement de l'État peuvent ainsi être disponibles non pas à cause de la structure des capacités matérielles, qui peut par exemple inhiber l'usage d'une forme, mais juste en fonction de la logique propre à l'évolution de la forme, par exemple parce qu'elles seront à un état précoce de leur synthèse comme formes efficaces de communication d'un message d'un État envers d'autres. En tout état de cause, il y aura une logique proprement éthologique de construction de contenus de formes de comportement de l'État et de leur disponibilité pour exprimer la propension comportementale.

Il reste que dans la mesure où le structuralisme veut voir l'agent (l'État) réduit à la structure et mû par la structure des capacités matérielles, il y a une présomption tacite que la forme dans laquelle s'exprimera cette réaction de l'État à la structure sera tout aussi déterminée par la même structure des capacités matérielles. La structure des capacités matérielles déterminera, croît-on, autant des contenus de

formes du comportement des États dans le système que la propension comportementale-même ou la disponibilité des formes. Dans la logique structuraliste, une fois la propension comportementale de l'unité (l'État) étant déterminée par la structure, une forme de la politique s'offre par elle-même, comme par magie, pour rendre manifeste cette propension comportementale.

La conséquence magistrale de cette présomption structuraliste est le peu de cas qui se fait dans les théories dominantes dans les RI de faire une distinction adéquate entre le concept de propension comportementale de l'État dans le système anarchique : coopération ou non-coopération (défection et guerre) et le concept de forme de la politique étrangère de l'État telle la coopération économique, la coopération militaire, la guerre, etc.. Il en résulte le brouillage conceptuel constant entre la propension comportementale et la forme tant du côté des néoréalistes que des néolibéraux.

Cependant, qu'il y ait une réactivité de l'État en fonction de la structure des capacités matérielles, cela ne détermine en rien comment et quelles formes comportementales seront éventuellement disponibles dans une population historique d'États pour réagir au changement dans la structure des capacités matérielles. L'émergence d'une forme (nouvelle) de la politique étrangère de l'État, dans un système donné, n'est pas réductible à l'émergence d'une propension comportementale de l'État à un moment donné : la propension à coopérer ou la propension à agir anarchiquement. L'émergence d'une propension particulière d'un État à une période donnée à se comporter d'une manière coopérative ou anarchique, ne fait pas naître nécessairement des formes nouvelles de la politique étrangère de l'État.

En fait, ces trois aspects : propension comportementale, contenu de la forme comportementale servant à exprimer cette propension, disponibilité des formes à l'État, présentent autant des niveaux distincts lorsqu'on parle du comportement de l'État en réaction à la structure. Si la propension comportementale peut aussi être déterminée par le changement dans la structure des capacités matérielles, il y a donc aussi un niveau des schémas comportementaux ayant une certaine forme, règles d'agencement, le début et la fin, des manières d'exécution qui n'auront pas grand-chose à voir avec une structure particulière des capacités matérielles qui poussera un État à se comporter d'une manière plutôt qu'une autre.

Que ce soit la guerre ou la coopération, s'il on considère ces deux grandes propensions comportementales de l'État, il y aura toujours certaines manières définies de faire la guerre, la paix, coopérer,

nouer des relations pacifiques, exprimer l'hostilité, la pacificité qui auront cours dans un système d'État historiquement défini. Il y aura toujours une prescription culturelle qui définira de tels comportements et une certaine ritualisation de ces comportements dans des systèmes internationaux. Ainsi, la même propension comportementale de l'État en réaction au changement de la structure des capacités matérielles peut s'exprimer différemment dans de systèmes différents, pas nécessairement à cause de la structures de capacités matérielles, mais parce qu'il y aura certaines manières de faire la paix et la guerre prescrites culturellement. Certains schémas comportementaux qui ont été synthétisés dans un système n'ont pas été synthétisés dans un autre. On peut parler de la contrainte structurelle de la forme qui, en l'occurrence, n'a pas grand-chose à voir avec la contrainte structurelle des capacités matérielles.

Il y aura en tout état de cause une stabilisation culturelle fondamentale des formes de comportement des agents face à la structure des capacités matérielles, avant que ces formes puissent être utilisées pour véhiculer un certain message à d'autres États par un État agissant en réaction à un changement de la structure des capacités matérielles ou institutionnelles. Le manque de sensibilité au fait que des systèmes internationaux peuvent être différents culturellement a fait que le structuralisme des néoréalistes a obscurci tout le côté d'élaboration culturelle de schémas formels de comportements des États, tout en tombant dans le péché du marxisme de présumer que le changement vient toujours de la structure matérielle. Ces mêmes reproches d'insensibilité à la variabilité culturelle des systèmes internationaux et des rationalités régissant le comportement des acteurs ou l'élaboration des formes de comportement des États dans un système peuvent être d'ailleurs adressés aussi aux néolibéraux (Griffiths, Roach, Scott Solomon 2009, 65-122). Même s'ils refusaient le déterminisme de la structure des capacités matérielles, ils n'étaient pas capables de voir que ce qu'ils proposaient comme une alternative, à savoir le déterminisme de la structure institutionnelle mue par la rationalité économique universelle, n'empêchait nullement l'élaboration culturelle et historique de cette rationalité universelle et la variabilité culturelle de celle-ci.

Quant aux constructivistes, même s'ils valorisaient l'idéal comme la manière de s'opposer au déterminisme matériel de la structure, ils n'étaient pas capables de voir que le genre d'idéal qui a filtré le plus à fond l'effet de la structure des capacités matérielles sur l'agent, ce n'était pas l'idéal de

représentations culturelles, d'imaginaire symbolique ou l'idéal axiologique (*shared values and norms*) mais l'idéal économique. La rationalité économique, loin d'être un champ figé des relations objectives, s'était avérée, après tout, un terreau fertile qui pouvait faire naître des représentations idéelles tout aussi efficaces dans la médiation de l'effet de la structure matérielle sur l'agent que des systèmes de croyances, de valeurs culturelles sur lesquelles se concentraient les constructivistes pour étayer le concept de médiation culturelle de la relation entre l'agent et la structure (Griffiths, Roach, Scott Solomon 2009, 151-160).

Le point que nous voulons faire est que même si la théorie constructiviste a commencé à envisager l'influence du facteur culturel dans l'élaboration des réactions des États à l'anarchie et la structure des capacités matérielles, ce facteur culturel était toujours entendu d'une manière universelle. L'idée d'universalisme culturel des *shared values* dans la société des États ou des régimes internationaux était toujours à quelque part dans l'arrière plan des conceptualisations constructivistes (Griffiths, Roach, Scott Solomon 2009, 151-160). La manière dont le constructivisme a envisagé la construction sociale de la réalité matérielle était justement définie par la construction sociale des valeurs universelles à travers l'interaction sociale des États qui forme à terme une société des États soudée par les *shared values and interests*.

Il manquait chez les constructivistes d'une conscience claire que la construction sociale par l'acteur des valeurs et intérêts qui seraient partagés par un autre acteur (l'Autre significatif) ne peut être que l'une des formes de construction symbolique de la réalité matérielle auxquelles des acteurs peuvent se livrer dans un système international. En d'autres termes, le processus de construction sociale des formes de comportement de l'État dans le système proposé par les constructivistes n'épuise nullement l'éventail des possibilités de la construction symbolique des formes de comportement de l'État. Le processus de construction sociale de la réalité matérielle envisagé par les constructivistes n'est qu'un des processus de construction symbolique de la réalité matérielle par le biais desquels des États peuvent réagir à la contrainte de l'anarchie et de la structure des capacités matérielles.

Le point que nous allons développer en profondeur dans ce mémoire est qu'on peut repérer dans un système international donné une élaboration culturelle des formes de comportement de l'État qui sera

propre à ce système et mènera à l'apparition des formes particulières de guerre et de coopération dans ce système qui le feront différencier d'autres systèmes historiquement identifiables. Toutefois, cette élaboration culturelle à l'échelle systémique des formes de comportement de l'État dans le système se fera non pas par la construction d'une sphère de *shared values and interests* à l'échelle systémique, comme l'auraient supposé les constructivistes, mais par la construction symbolique de la réalité matérielle opérant en référence à l'idéal de la rationalité économique. Ce qui serait ainsi construit symboliquement dans le système par l'élaboration culturelle de la rationalité économique, ces sont des capacités matérielles-mêmes. C'est ce processus qui a fait différencier le chemin évolutif du système occidental d'autres systèmes internationaux historiquement identifiables.

La particularité historique du système européen était que pour la première fois le processus de construction symbolique de la réalité matérielle a donné lieu à la construction symbolique des capacités matérielles qui détermineront des formes typiquement européennes de guerre et de coopération. La construction symbolique de la réalité matérielle fera naître des moyens symboliques de compensation de la distribution inégale des capacités matérielles par la structure anarchique. Au fil de l'histoire, il y seront construites collectivement des capacités immatérielles de compensation de ce qui n'existait pas matériellement – l'argent, la capacité métallique. C'était la nature primaire du crédit. Le crédit était créé là où l'argent faisait défaut dans l'immédiat et fonctionnait comme moyen de compensation symbolique de la pénurie de métal (ou de l'argent au sens de monnaie). La création du crédit était une création symbolique des capacités matérielles par des agents, là où ces capacités n'existaient pas.

A terme, les capacités matérielles, ce qu'un État sera capable de mettre en guerre, sur le front, dans la bataille, seront déterminées par la structure des capacités immatérielles, et en particulier la structure de des capacités immatérielles dans le système. Dans les phases ultérieures de ce processus, les États étaient contraints par les capacités immatérielles plus que par les capacités matérielles, ce qui existait matériellement, dans leur conduite. Parmi tous les systèmes historiquement repérables, le système européen était le plus symbolique, immatériel dans ces manières de financer la guerre, puisque en ces termes il faut regarder le crédit- comme le jeu d'apparences, un faute-de-mieux. En Europe, pour la première fois, par le biais du crédit, la guerre a pu se détacher de la base matérielle, des capacités

matérielles que l'État a pu mobiliser par les avoirs métalliques .

L'attrait du crédit international comme concept est qu'il illustre d'une manière éclatante que ce qui comptait en dernière instance, au niveau le plus profond, ce qui a influencé des formes de guerre, de coopération, le comportement de l'État dans le système, ce n'était pas la structure des capacités matérielles, mais la structure des capacités immatérielles. Avec le crédit, l'effet de la structure des capacités matérielles sur l'agent sera filtré et relayé par la structure des capacités immatérielles. Et c'est cette capacité de compensation, de médiation de l'effet de la structure des capacités matérielles sur l'agent qui confère à cette structure des capacités immatérielles une capacité de créer des formes nouvelles de comportement des agents dans le système, des formes spécifiques d'État, de guerre, de coopération.

Le crédit international structurait les formes européennes de guerre, créant la guerre à crédit, d'État et de puissance, créant l'État à crédit et la puissance qui sera mesurée par rapport au crédit, la capacité d'en créer, le faciliter dans le système, ou la capacité d'en attirer et mobiliser à travers le système. C'est ce jeu d'apparences qui fondait une culture de commensalité systémique autour de ceux qui peuvent créer du crédit et le dispenser à ceux qui n'ont pas de capacités matérielles. Nous avons utilisé à dessein le terme de commensalité, propre davantage au vocabulaire éthologique, mais qui rend très bien ce qui se passait dans la structure anarchique du système européen sous l'influence du crédit. En éthologie, la commensalité décrit une tolérance d'autres espèces, mais aussi des individus de la même espèce, autour des sources de la nourriture. Une attitude de laisser-faire, sans pourchasser. Le crédit va induire un état pareil de tolérance des États à ce que d'autres États s'alimentent auprès des mêmes centres systémiques du crédit. A terme, l'immaterialité du jeu, la facilité avec laquelle le crédit parvenait à être généré dans le système, portait la guerre européenne à son paroxysme. C'est cette structure de génération symbolique des capacités matérielles dans le système qui créait des formes de guerre les plus intenses en crédit.

Le type de guerre spécifique au système européen – la guerre totale industrielle, sans l'immaterialité du crédit, aurait été tout simplement tout aussi irréaliste que le crédit qui la créait en tant que type de guerre. De la même façon, la coopération dans le système anarchique d'États égoïstes aurait été tout aussi irréaliste à long terme que le crédit international qui la forgeait pendant des siècles. La

commensalité des États autour d'autres qui peuvent dispenser du crédit dans le système fait porter aussi la coopération systémique à l'apogée.

De cette perspective, on peut mieux comprendre que sur le plan de la politique étrangère, la forme n'était pas quelque chose qui s'offrait d'elle-même à l'État, toute prête et faite, lorsque l'État avait besoin d'en user pour réagir au changement dans la structure des capacités. Ce n'est pas un meuble que l'État sort à l'occasion du placard lorsqu'il réagit en fonction des changements dans la structure des capacités matérielles.

C'était une grande simplification des néoréalistes et des néolibéraux qui ont transformé une forme de la politique étrangère en un meuble qu'un État sort à l'occasion du placard, si nécessaire, mais dont l'origine dans ce placard reste à la fois obscure et inintéressante, si considérée en dehors de la notion de structure, en dehors de l'élucidation des rapports synchroniques entre des parts du système. Cet entendement de la structure faisant du coup obscurcir la forme comme unité historique : ayant une origine historique, émergeant historiquement, changeant historiquement et affectant historiquement de différentes manières le comportement de l'État dans le système.

L'émergence d'une forme de la politique étrangère est un processus historique qui peut s'étaler historiquement sur de très longues périodes, impliquer beaucoup d'États, ou autres entités dans le système, être porté par beaucoup de conjonctures historiques, disparates *a priori*. Ce caractère diachronique du développement de formes nouvelles du comportement de l'État dans le système contraste avec le caractère synchronique de l'émergence d'une propension comportementale d'un État dans le système en fonction d'une configuration actuelle du système, des rapports de forces, intérêts d'État, etc., à un moment donné.

Cet obscurcissement du caractère historique de l'élaboration de la forme faisait qu'il était possible dans la théorie néolibérale de partir de la question de persistance de la propension comportementale à coopérer dans le système après le déclin de la puissance hégémonique et finir, sans états d'âme, sur la théorisation concernant des formes concrètes de la politique étrangère de l'État qui ont commencé à exemplifier cette propension comportementale à un moment donné : la coopération économique régionale, des régimes de coopération sectoriels, des organisations de coopération internationales. Reflétant l'attitude des

néoréalistes structurels envers la guerre comme forme du comportement de l'État dans le système, la coopération est devenue pour les néolibéraux structurels un autre allant-de-soi, une forme de comportement de l'État qui s'offre d'elle-même à l'État, une forme que l'État use au gré des besoins, en fonction de la structure.

Il manquait de compréhension que des formes de guerre autant que de coopération ne s'offrent pas automatiquement telles quelles à l'État comme formes possibles de sa politique étrangère. Dans la théorie néoréaliste, l'émergence de la guerre comme forme de la politique de l'État réaliste (l'émergence de différentes formes de la guerre) était en fait un autre non-problème. La guerre fonctionnait comme une autre forme allant de soi, un générique. Le résultat paradoxal de cet état des choses est que de nos jours, ce sont des historiens plus que des gens des RI qui réfléchissent davantage sur des formes de la guerre et sur l'émergence des formes nouvelles de la guerre, avec ce contrecoup que ces analyses manquent ce qui est au cœur de l'analyse des RI : l'explication théorique du comportement de l'État dans le système. L'étude d'émergence des formes nouvelles de la guerre par des historiens n'a guère pour but d'analyser le comportement de l'État dans le système, et encore moins d'expliquer théoriquement comment l'émergence des formes nouvelles de guerre affecte ce comportement.

Autrement dit, ce n'est pas que la question de changeabilité de formes de comportement de l'État dans le système soit complètement absente dans le structuralisme. Le problème vient du fait que la forme est vue essentiellement par le prisme de la structure. La changeabilité des formes est conçue comme une propriété de la structure matérielle traitée dans son essence comme une entité synchronique plutôt que diachronique. La disponibilité plutôt qu'une autre à l'État à un moment donné, les changements de la forme, comment ces facteurs parviennent à baliser le comportement de l'État dans le système, tout cela se trouve dans la zone grise des théories structuralistes dominantes dans les RI. Ce qui manque aux théories structuralistes, c'est la reconnaissance que la forme est une bête en soi, qui échappe aux mailles de la synchronie de la structure et force le regard vers le diachronique, vers l'historique en tant que porteurs de la forme.

2.2. La négligence du traitement diachronique du concept de forme dans la science dominée par la conceptualisation de la structure comme synchronique.

On peut voir la source première de ce traitement déficient du concept de forme dans la genèse même du structuralisme. Il apparaît comme approche théorique dans sillage de la grande révolte dans les sciences sociales des années vingt et trente contre le traitement évolutionniste de la vie sociale. En dénonçant le caractère dilettante et peu systématique des données recueillies par les évolutionnistes, la fronde structuraliste venait à partir de cela à l'idée qu'il était impossible d'aboutir scientifiquement à des formes élémentaires de la vie sociale. Il y avait une opposition montante contre le traitement des éléments disparates, sortis plus au moins arbitrairement d'un contexte plus large qui commençait à être défini désormais par les concept de fonction, système, structure, etc..

Les structuralistes ont commencé d'approcher le concept d'origine non pas diachroniquement, mais synchroniquement. Dans cette optique, ils proposaient d'expliquer dorénavant l'origine de formes de la vie sociale à partir des notions telles système, fonction, structure (Paluch 1981, 32-54). Autrement dit, ce sont des interactions essentiellement synchroniques entre des parts formant un système ou une structure qui commencent à servir de facteurs d'explication des formes de la vie sociale. La forme était conçue comme produit des causes synchroniques, agissant en fonction des rapports synchroniques entre des parts du système à un moment donné. Ce traitement s'associait avec l'évacuation de l'historique autre qu'un historique de changements des rapports entre des parts. Est-ce que le rapport synchronique entre des parts crée à lui-seul toute la variabilité de la forme et définit *sine qua non* toute l'évolution de la forme? Rien n'est moins sûr. Et pourtant c'est cela que présupposent implicitement les théories structuralistes.

La forme comme entité diachronique disparaissait, à toute fin pratique, du paysage des sciences sociales structuralistes, et les relations internationales, en se refondant vers la fin des années 1970 dans l'esprit structuraliste avec le néoréalisme structurel de Waltz et le néolibéralisme structurel de Nye ou Keohane, n'ont guère échappé à ce péché originel du structuralisme.

Ultérieurement, ce virage vers le synchronique, s'étant détaché des connotations biologiques dans les RI, est devenu être porté davantage par l'économique, comme une autre forme du délestage de l'historique. Pour échafauder une théorie structurelle réaliste du système, Waltz a pigé dans la théorie

économique du marché oligopole (Halliday, Rosenberg, Waltz 1998, 379,383). De leur côté, les néolibéraux ont pris la théorie du marché en défaillance dans leur point de mire (Kreisler 2004, 2). Tant du côté néoréaliste que du côté néolibérale avait fleuri cette conception d'induction de l'objectivité scientifique par le greffage bric-à-brac des théories économiques sur la phénoménologie des RI et la réduction de l'historique. La théorie économique faisait office d'un garde-fou permettant de nourrir l'ambition de scientificité et de rigueur scientifique alors que les RI se détournaient du béhavioralisme quantitatif.

Ainsi, dans les deux théories qui se constituaient conceptuellement à la fin des années 1970 et qui allaient devenir bientôt dominantes dans le champ des RI, le virage vers la théorie économique du marché pour expliquer le comportement de l'État dans le système allait en parallèle avec une forte propension à la déconsidération de l'historique. Les mêmes théoriciens qui opéraient la réfutation de l'approche béhavioraliste quantitativiste et le passage vers le traitement plus holistique, qualitatif, se détournaient de l'historique comme un facteur théorique (Rosecrance 1981, 692).

Waltz a résumé avec une admirable lucidité cette attitude méthodologique de la nouvelle fronde théorique dans les RI des années 1970. Demandé à propos de l'indéfinition historique de sa théorie structurelle, Waltz s'est adonné à une attaque en règle contre une immixtion gratuite, à son avis, de l'historique dans la théorie des RI, dans son entretien avec F.Halliday et J.Rosenberg.

"History is not part of any theory. Take Newton's law of gravity. He's not saying, 'Hey, I'm explaining how apples fall from 1666 onwards. Don't ask me how they fell in the year 1500. That's not part of the theory.' The theory applies wherever the conditions the theory contemplates are in effect. So, the theory does explain how apples fell in the year 1500. But that's not part of the theory" (Halliday, Rosenberg, Waltz 1998, 383).

Waltz semblait ignorer un constat simple, en apparence, que les RI est une science qui œuvre de prime abord dans la phénoménologie historique et que des phénomènes ont un commencement historique. Pourquoi peut-on expliquer quelque chose justement à partir de 1500 et non pas 1666 à partir de certains facteurs qu'une théorie stipule, autrement dit, l'explication de l'apparition des conditions initiales dans l'histoire, est une partie tout aussi intégrale de l'explication théorique du comportement de l'État dans le système que la théorisation sur les facteurs spécifiques causant un effet. Force est de se rendre à l'évidence qu'on ne peut s'en détourner impunément dans la théorisation du comportement de l'État dans le cadre des RI sans en payer un prix, et faire des simplifications plus ou moins gratuites, économisantes

nomen omen.

D'une certaine perspective, les théories qui le font s'apparentent davantage à ce qu'on peut appeler théories *ex Deo gratia*, dans la mesure où des paramètres initiaux sont crus comme perpétuels, comme l'anarchie dans le structuralisme waltzien, ou apparaissant juste comme ça, en vertu de la grâce divine agissante dans l'histoire, et n'appellent ainsi point de l'explication pourquoi apparaissent-ils dans l'histoire à un moment donné. La tâche primordiale est de saisir théoriquement pourquoi justement "apples fall from 1666 onwards" d'une manière plutôt que d'une autre, et non pas depuis 1500, et pourquoi une théorie peut justement s'appliquer à partir de 1666 et non pas avant.

Aussi simple que cela puisse paraître, postuler l'universalité des causes ne résout en rien l'historicité des causes universelles, c'est-à-dire, l'apparition de ces causes universelles dans des points précis de l'histoire. Si Waltz et d'autres se sont servis de la conception d'universalité de causes pour s'absoudre de l'historique comme approche, force est de rectifier le tir.

Une chose est de saisir pourquoi l'État se comporte invariablement ainsi et pas autrement à partir des conditions initiales X,Y,Z, à chaque fois que ces conditions se manifestent (le point de vue Waltz). C'en est une autre de saisir pourquoi l'État a pu se comporter ainsi dans l'histoire, dans la multitude aléatoire de l'événementialité. Pourquoi l'État a pu se comporter ainsi?, la réponse à cette question ne dépend pas seulement de la définition de certaines variables comme produisant invariablement un certain effet, mais de la saisie pourquoi ces variables ont pu paraître justement dans le temps où elles ont apparu dans le tissu événementiel de l'histoire.

Au fond, comme on a pu le voir dans le fragment cité ci-haut, Waltz suggérait que peu importe ce qui se passait dans l'histoire, tant que des conditions initiales apparaissent, l'État se comportera d'une certaine façon, en fonction des facteurs que la théorie stipule. Dans cette optique, la connaissance du comment et du pourquoi de l'apparition de ces conditions initiales ne devait pas encombrer la "véritable" théorie des RI et entrer dans la ligne de mire du théoricien du comportement de l'État. Dans sa perspective à lui, la théorie en est une non pas parce qu'elle est historique, mais parce qu'elle saurait spécifier comment un État se comportera à partir de certaines conditions initiales, dont la description peut être historique, mais dont on peut s'en dispenser sans que cela ne change quoique ce soit. Ainsi, pourquoi ces

conditions historiques apparaissaient dans l'histoire devenait un non-sujet théorique. Une fioriture sans plus (voir aussi Halliday, Rosenberg, Waltz 1998, 382).

Pour continuer sur le thème de théorie *véritable* des RI, chez Waltz et les néoréalistes plus généralement, citons un autre passage évocateur. Pour Waltz, la théorie économique a réussi à devenir une véritable théorie scientifique, non seulement parce qu'elle avait su décrire le comportement des unités en les faisant sortir de l'historique, mais aussi parce qu'elle avait su décrire le comportement des unités, en les faisant sortir de la société, du contexte social. Elle est devenue une véritable théorie scientifique dans la mesure où elle a réussi de construire ces unités-rôles en un système auto-référentiel, en concevant la théorie de la récurrence cyclique de comportements économiques de ces unités économiques (Halliday, Rosenberg, Waltz 1998, 385).

Imbu de la théorie économique, Waltz, mais aussi d'autres néoréalistes après lui, voulait décrire le comportement des États de la même façon que la théorie du marché décrivait le comportement des unités-acteurs (l'équivalent des États dans le monde waltzien) sur le marché (l'équivalent du système anarchique), sans prendre en considération leur situation sociale et la société en général. Tout comme on n'a pas besoin de connaître l'historique social de l'acheteur ou du vendeur, ou inclure la société dans la théorisation de l'effet de leur mise en relation sur le marché - le prix-, on n'a pas besoin de connaître l'historique pour décrire l'interaction des États dans le système. On peut voir qu'à partir de cette réduction de l'historique et du sociétal dans l'explication du comportement de l'État dans le système, on assiste à une véritable *reductio ad absurdum* de la théorie du comportement de l'objet social qu'est l'État après tout. On peut poser légitimement une question sur la congruité d'une telle approche pour définir le comportement d'un objet social d'étude, l'État, en le faisant sortir de la société et de l'histoire, et se questionner sur le bien fondé de telles démarches dans la science sociale comme le sont les RI.

Au bout du compte, en feignant contre les réalistes classiques et leur réductionnisme théorique de l'État à la société (Halliday, Rosenberg, Waltz 1998, 380,381), le néoréalisme structurel a fini par construire une théorie auto-référentielle des RI, se rapportant sur un univers des États renfermé sur soi et tournant sur soi-même. Un système essentiellement auto-référentiel, qui peut interagir avec le niveau interne-social, mais qui restait auto-référentiel dans son essence, tout-de-même, structuré par les

capacités, mû par le nombre, en l'occurrence, celui de pôles de puissances. Cette ambition de faire des États des unités auto-référentielles inscrivaient le néoréalisme dans la tradition initiée encore par Machiavelli et sa raison d'État, dans laquelle l'État et sa survie restent le référent principal de l'action du Prince et de l'État. Dans le cas du néoréalisme, ce n'est plus l'État mais tout le système qui est construit sur ce principe d'auto-référentialité de l'État.

3. L'état de la question - la conception néolibérale de construction de la coopération économique régionale en synchronie avec la construction de la structure hégémonique.

Au plan théorique, concernant plus particulièrement la coopération économique régionale, nous sommes partis de la conception néolibérale de l'origine *hégémonique* de la coopération économique régionale. En bonnes théories structuralistes, ni le néolibéralisme, ni le néoréalisme ne pouvaient concevoir la coopération économique régionale autrement qu'en tant qu'effet de la structure, et en particulier, de la structure hégémonique.

Keohane et Nye ont partagé avec les néoréalistes, plus ou moins implicitement, cette vision de la coopération entre des États comme le fait naturel de l'hégémonie : "institutionalist theory ..., after all, posits that international institutions are created in response to state interests, and that their character is structured by the prevailing distribution of capabilities" (Keohane, Martin 1995, 47). Dans la logique néoréaliste, la coopération reste un fait éphémère, possible mais pas durable.

Pour Keohane, tout comme pour Waltz, la coopération, tout comme la guerre, sont des formes éphémères et interchangeables de la politique opportuniste des États rationnels cherchant à survivre en anarchie. Dans le système anarchique, des États égoïstes et rationnels agissent dans la logique de *self-help*, et même s'ils veulent coopérer, ils ne sont pas capables de tenir le coup pendant longtemps (Keohane, Martin 1995, 39; Oye 1985, 8), à cause de l'incertitude quant aux intentions et des capacités d'un autre État (voir notamment Waltz 1993, 66,73), mais aussi à cause des coûts de la coopération.

La coopération émerge et se maintient tant que des partenaires sont capables d'encaisser des coûts, inhérents tantôt à sa création, tantôt à son maintien, en raison de la passation d'une partie des gains relatifs d'un État vers un autre. C'est pourquoi, la puissance hégémonique ou dominante économiquement, avec

de larges surplus commerciaux, devient un *locus* naturel d'un démarrage de la coopération entre des États, tout en étant la plus apte à tolérer à long terme des coûts de coopération.

Seule la puissance hégémonique a autant des capacités matérielles excédentaires pour mettre sur pied la coopération systémique, de l'ériger, le cas échéant, en une structure institutionnelle systémique de coopération et, subséquemment, de maintenir celle-ci, en encaissant des coûts de roulement de la coopération (Keohane 2005, 184,215; et aussi Kreisler 2004). La question de coûts devient ainsi centrale dans les approches réaliste et néolibérale dans la conceptualisation de l'origine hégémonique de la coopération.

Les capacités matérielles déterminaient ainsi la coopération. Dans cette optique, la coopération émergeait à la fois en fonction de la structure des capacités, et se maintenait en fonction de sa capacité d'atténuer l'effet de la structure sur les unités (Keohane, Waltz, 2000, 204). Cependant, ce transfert des ressources finissait, en tout cas de figure, par gruger la balance de paiement de la puissance hégémonique, forçant celle-ci à se retirer à terme du financement de la coopération. Il y a donc un certain cycle immanent à la coopération, influençable aussi en toute circonstance par d'autres phénomènes, comme par exemple des dépenses d'armement accrues, affectant la balance de paiement de la puissance hégémonique.

Cette capacité exceptionnelle de la puissance hégémonique de financer création des formes institutionnelles de coopération systémique fait que le déclin d'une hégémonie signale aussi le déclin de la coopération institutionnelle dans le système et son re-anarchisation progressive. Cependant, si la coopération établie par une puissance hégémonique se maintient après la fin de son hégémonie, c'est parce qu'elle permet de réduire des coûts inhérents à la mise sur pied des comportements rationnels par l'État (Keohane, Martin 1995, 42; Keohane, Waltz 2000, 204),.

Parmi les institutions de coopération internationale qui avaient attiré l'attention des néolibéraux comme les cas de la coopération hégémonique ayant survécu le déclin de l'hégémonie, était justement la coopération économique régionale en Europe occidentale-la Communauté Économique Européenne. Dans l'optique néolibérale, elle aussi était un fait de la puissance hégémonique parmi d'autres faits et gestes, déterminés par la structure des capacités et la diminution du coût de sa domination (Keohane

2005, 184,215; Kreisler 2004, 3; Keohane, Martin 1995, 47). Dans ce scénario, la création d'une coopération économique en Europe s'inscrivait donc dans un ensemble plus vaste de la mise sur pied d'un système institutionnel de coopération hégémonique à l'échelle globale. La CEE constituait un des maillons des volets régionaux multiples d'une structure hégémonique de coopération, dont l'autre maillon sur le plan régional constituait une coopération militaire régionale.

La coopération régionale économique s'expliquait ainsi par la référence à la structure hégémonique globale de coopération financière et économique, formée par des grandes organisations internationales comme le FMI, le GATT et la Banque Mondiale, formant ensemble le système de Bretton Woods. Ce synchronisme de la construction de la coopération économique régionale et de la création de la structure hégémonique globale par la création de grandes institutions internationales de l'hégémonie économique américaine, de l'*ordo americanum* telles le FMI, la Banque Mondiale, le GATT, constituait l'un des points saillants de la théorie néolibérale de coopération économique régionale.

Comme Keohane l'a bien précisé, sa théorisation est partie du constat qu'il y avait beaucoup plus de la coopération persistante, résiduelle, à la fin de la hégémonie américaine que le réalisme ne le laissait présager (Keohane 2005, 184,215; Kreisler 2004, 3).

" But in the 1970s when I was looking at this, there was also, as there is now, lots of institutionalized cooperation. In fact, the European Union was much stronger than anybody had thought it would be. The International Monetary Fund, the World Bank, the General Agreement on Tariffs and Trade were all quite extensively institutionalized and cooperative. If the theory had been right, these wouldn't have existed and they wouldn't have lasted". (Kreisler 2004, 2)

En somme, la théorie néolibérale ne propose aucun autre schéma théorique d'émergence de la coopération économique régionale en Europe qu'à partir de la structure hégémonique. S'il y a de l'hégémonie, il y a *a fortiori* de la coopération dans le système à cause des capacités exceptionnelles de la puissance hégémonique à créer et soutenir la coopération, ce qui impliquait aussi la coopération économique régionale. En essayant de concevoir l'origine de la coopération entre des États dans le système comme l'effet de la structure institutionnelle hégémonique, le néolibéralisme a su réduire, à sa manière, la forme à la structure, l'origine de la forme à la structure, à la fois la structure des capacités et la structure institutionnelle hégémonique.

Il y avait donc du côté néolibérale un postulat théorique de synchronie élémentaire entre l'émergence de structures institutionnelles de domination hégémonique et de la coopération économique

régionale. Il reste que ce postulat était moins tenable, si l'on se référait à la période précédente, alors que l'hégémonie américaine est devenue celle de fait, à l'après-guerre de 1919. En se limitant essentiellement à l'après-guerre de 1945, les néolibéraux n'ont guère pris en considération d'une possibilité de l'existence d'autres articulations hégémonie-coopération économique régionale dans un après-guerre, à savoir que la coopération régionale économique peut apparaître en asynchronie fondamentale par rapport à la mise sur pied d'un système institutionnel global par la puissance hégémonique.

Un pas vers cette direction dans le domaine de l'EPI est l'étude d'Oye *The Sterling-Dollar-Franc Triangle : Monetary Diplomacy 1929-1937*. Oye y a analysé le pattern de coopération-défection des États- puissances monétaires dans le système monétaire international. Il a constaté la présence de deux périodes de coopération : celle d'avant 1929, centrée autour du maintien du système de la parité-or, et celle après 1936, centrée autour de la question allemande et la mise en ordre du système financier occidental pour parer à l'Allemagne. Ces deux périodes étaient intersectées par une période de conflit durant laquelle le système s'effondre. Le mode de coopération centre-centre bascule vers le mode de coopération en repli centre-périphérie (Oye 1985, 177-179). Dans cette perspective, l'apparition de la coopération "régionale économique" était liée à la phase de repli des puissances financières après la chute de la parité-or, et avait pour effet la construction des blocs monétaires centrés sur trois puissances monétaires à devises fortes : le dollar, la livre et le franc.

Cette conception fait lier beaucoup plus explicitement l'émergence des formes de coopération économique régionale à l'entre-deux-guerres, et plus particulièrement à l'effondrement du système financier global. Il reste que le terme *coopération régionale économique* dénote chez Oye une coopération monétaire de nature multi-régionale ou intra-impériale entre le centre monétaire et la périphérie qui se constituait après l'effondrement du système financier global. C'est dans ce sens qu'Oye utilisait le terme pour désigner une coopération qui couvrait la zone empire, ou celle des pays scandinaves avec l'Angleterre, la zone franc en Europe centrale, et la zone dollar. Si Oye remarque la régionalisation de la coopération entre des États dans le sillage de l'effondrement du système global, il se concentre essentiellement sur la coopération monétaire dans le cadre de l'empire ou inter-régionale. Il omet de considérer qu'à côté de la coopération monétaire qu'on peut qualifier régionale, mais qui *de facto*

débordait le cadre d'une région, en étant multi-régionale, trans-régionale et impériale, il se développait dans la même période une coopération économique non-monnaire, plus axé sur l'échange de biens que sur l'aspect monétaire.

Une autre contribution intéressante à la compréhension de la génération de nouvelles formes de la politique étrangère de l'État dans un après-guerre est l'étude de Lahneman *Changing Power Cycles and Foreign Policy Role-Power Realignments : Asia, Europe, North America*, dans laquelle il développe le concept de hiatus entre la puissance et le rôle de l'État hégémonique dans le système (*rôle-power gap*). En suivant Doran, Lahneman postule que le fait qu'une puissance devient hégémonique n'équivaut nullement à la prise en charge automatique par elle de son rôle par excellence dans le système, celui d'assurer l'équilibre hégémonique. Cette prise en charge est définie par la position de la puissance dans un cycle de puissance. Ainsi, dépendamment de la place dans ce cycle, une puissance hégémonique serait plus ou moins capable d'assumer l'équilibre dynamique du système et de s'engager activement dans sa stabilisation. Cette phase marquerait la maturité de la puissance hégémonique à assumer son rôle.

L'usage de ce concept est intéressant pour la compréhension du comportement des États Unis et de la Grande Bretagne dans l'après-guerre de 1919, dans la mesure où le système à la fin de la guerre froide n'était pas sans analogie à un état que Huntington appelait uni-multipolaire, ou à un état que Wilkinson définissait comme unipolarité sans hégémonie:

"... "the settlement of key international issues requires action by the single superpower but always with some combination of other major states; the single superpower, however, can veto action on key issues by combinations of other states." To Wilkinson (1999: 36), the United States is currently experiencing unipolarity without hegemony, a "configuration where the preponderant capability of a single state is not matched by a preponderant influence". (Lahneman 200, 97)

En paraphrasant l'expression de Wilkinson, on peut dire que le système dans l'entre deux-guerres était une multipolarité avec la puissance hégémonique (États-Unis) sans hégémonie effective de celle-ci. Il y avait un déphasage entre la position réelle des États Unis dans le système financier et économique global et le rôle que les États Unis assumaient, ou se croyaient devoir à assumer, dans le système où ils étaient hégémon. Dans ce sens, on peut parler de l'existence d'un hiatus puissance-rôle aussi dans l'après-guerre de 1919.

Il est frappant de noter dans quelle mesure on peut repérer le *rôle-power gap* au début de l'hégémonie américaine, dans l'après-guerre de 1919, aussi bien que dans la phase du déclin de cette

hégémonie, à la toute fin du XXe s., ce dont Lahneman traite en particulier dans son article. Cela porte à croire que le *power-rôle gap* peut apparaître non seulement lorsque la puissance hégémonique est dans la phase déclinante, mais aussi au début de la phase ascendante, lorsqu'elle ne se pense pas encore toute-à-fait en tant qu'hégémon global.

De ce point de vue, on ne peut que noter que l'hégémonie n'est pas exclusivement une fonction de la puissance et de la distribution des capacités, et qui plus est, des capacités matérielles, comme l'entendent les néoréalistes, mais qu'elle est aussi une fonction de la maturité institutionnelle de la puissance dominante, la portant à assumer la gestion dynamique de l'équilibre systémique, (voir Doran dans le fragment cité dans Lahneman 2003, 99). Le rôle dans le système n'existe pas seulement parce que d'autres États ont des attentes envers un État hégémonique, comme le souligne Doran, mais aussi, parce que la puissance hégémonique est prête à assumer son rôle. C'est dans cette optique qu'il faut considérer l'émergence asynchrone et non-hégémonique de la coopération régionale économique en Europe, par rapport à l'émergence de la structure hégémonique d'organisation institutionnelle du système.

Dans cette même lancée, une autre contribution intéressante pour penser les causes de ce non-ajustement américain au rôle qui incombait *de facto* aux États Unis dans le système après 1919, est le livre de K.Polanyi *La grande transformation*. En réfléchissant sur la crise de 1929, Polanyi a mis en évidence l'importance d'un cadre de pensée des élites des puissances dominantes (la pensée économique libérale, en l'occurrence), dans la définition d'un mode de penser de l'élite de la puissance hégémonique nouvelle et dans la précipitation du système européen du XIXe s. dans la débâcle des années trente du XXe s.

L'incapacité viscérale de faire sortir après 1919 d'un cadre pensée du XIXe s. et la volonté de restituer à tout prix le jalon définissant par excellence ce système- la parité-or, demeuraient pour lui, l'une des chevilles ouvrières de l'effondrement du système après 1919. L'idéalisme mercantile de l'élite occidentale croyant en la naturalité immanente du marché libre et la régulation naturelle de celui-ci par la parité d'or constituaient un carcan conceptuel qui a soustrait le marché et le capital du contrôle social et du contrôle de l'État, et cela même si le prix à payer était énorme, notamment le prix social en termes d'emploi et de salaires (Polanyi 1957, 228,232,233). Dans cette perspective, Polanyi remarque justement

qu'il n'y avait rien de naturel dans la liberté du marché. Le marché libre était une construction de l'État sur le plan interne et restait une construction des États, ou au moins de la puissance financière dominante, sur le plan externe (Polanyi 1957, 139,250).

Polanyi a mis en évidence que non seulement, il existait un certain cadre de pensée magique, une foi en un pouvoir magique de la parité-or, chez les élites des puissances dominantes, dont justement celles des États Unis, mais que ce faisant, les Américains traitaient la parité-or essentiellement dans la dimension interne, alors que les États Unis sont devenus *de facto* puissance hégémonique globale (Polanyi 1957, 229-230). De ce point de vue, on peut comprendre que la part essentielle dans l'apparition de l'hiatus puissance-rôle au début de la phase ascendante résulte d'un suivisme conceptuel d'une nouvelle puissance hégémonique et de la dépendance des moules conceptuels régnants. On peut voir que l'impréparation des États-Unis à assumer le rôle de gestionnaire global après 1919, au début de leur hégémonie, était largement attribuable à la dépendance de la pensée établie relativement à la valeur intrinsèque de la parité-or comme le seul mécanisme permettant au système financier global à s'auto-régler sans ingérence des gouvernements.

La thèse de Polanyi d'émergence de nouvelles formes socio-politiques de gouvernance interne: du fascisme/nazisme et du socialisme, dans le contexte de l'effondrement du système financier global (Polanyi 1957, 234-245), complète bien l'idée directrice de notre travail, celle d'un lien entre l'effondrement d'un système global et de l'hégémonie avec l'émergence de nouvelles formes non-hégémoniques de la politique étrangère de l'État. Polanyi regardait l'effondrement du système financier pour saisir l'apparition des formes nouvelles à l'intérieur de l'État, dans la pure perspective de la sociologie historique de l'État, tandis que nous avons regardé l'effondrement du système financier de la parité-or comme vecteur de nouvelles formes externes du comportement de l'État.

La thèse de Polanyi reste à plusieurs égards complétée par Ch.Tilly dans son livre *Capital and Coercion*. Il y fournit une extension historique de la thèse de Polanyi sur le rôle de la crise d'après-guerre de 1919 comme vecteur de la création de formes nouvelles. Tout comme Polanyi, Tilly accentue le rôle essentiel du capital dans la définition de l'État européen et, secondairement, du système européen. Cependant au lieu de se cantonner au XIXe s., comme Polanyi l'a fait, l'analyse de Tilly établit une

profondeur historique plus grande à ce rôle formateur du capital, dépassant largement le XIXe s.

Ce faisant, Tilly diverge de Polanyi, dans la mesure où pour ce dernier, ce sont le capital et le marché libre avec la circulation libre de capitaux, s'autorégulant sans contrôle social, qui étaient les pivots de la grande transformation de l'État et du système européen. Cependant, si Polanyi souligne le rôle du capital, c'est essentiellement dans la perspective du marché libre s'autorégulant par la parité-or. Tilly, par contre, porte le capital au premier plan, mais chez lui, c'est la guerre qui fait installer le capital à l'avant-scène et non pas le marché libre s'auto-régulant. La guerre, autant que le capital, est au centre, alors que pour Polanyi, la guerre n'était jamais un facteur qui expliquait la montée du système, ni son effondrement, d'ailleurs (Polanyi 1957, 249). Autrement dit, si l'on peut constater ce rôle formateur du capital, force est de reconnaître également que les années 1870-90 sont cruciales, certes, mais ce n'est pas parce que le système y soit né, comme suggérait Polanyi.

La thèse de Tilly était que la guerre opérait une sélection militaire de l'État dans le système européen, et que ce processus a pris sous l'influence du capital, qui apparaît dans des villes depuis le XIIe s., une tournure qui a permis à terme à l'émergence de l'État moderne en Europe. (Tilly 1990, 20,24,28,186-191). Dans tous les cas de figure, la guerre était essentielle à la construction de ce système, à la fois par l'introduction de l'État au capital et par l'apparition du capital comme le souci premier de l'État européen.

Toutefois, dans la pure tradition de la sociologie historique de l'État, avec sa prédilection pour le plan interne plutôt qu'externe comme le plan principal où logent des facteurs explicatifs de l'évolution de l'État, Tilly perçoit ce capital comme essentiellement **interne**. Son point de vue, tout aussi classique dans la sociologie historique de l'État, est que le capital est disponible pour l'État à l'intérieur, dès que les villes du commerce apparaissent sur son territoire, et dans la mesure où l'État même sait ménager, lui-même, à l'interne, des moyens de production et moyens fiscaux. C'est en fonction de ces capacités internes de dégagement du capital que le capital s'intègre à la guerre, en la transformant en cours de route et se transformant l'État-même. Cette conception du capital de la guerre est un talon d'Achille de la conception de Tilly.

La contribution majeure de Braudel à l'analyse des origines du capitalisme européen était la mise

en évidence du fait qu'aucun État européen, même la France au sommet de son mercantilisme, n'était jamais capable de financer la guerre par le capital interne exclusivement. Et d'autre part, que le capital le plus abondant dans le système se retrouve en dehors de l'État royal initialement, dans des villes du commerce au loin, notamment les villes italiennes, hollandaises et allemandes.

Braudel brosse une image splendide dans sa *Civilisation du capitalisme, XVe-XVIIIe s.*, de ce développement, indépendamment de l'État royal, du capital externe dans les villes du commerce au loin, à partir des mécanismes financiers que la ville et le commerce au loin créent, et non pas l'État. À partir des XIIe-XIIIe s, le capital le plus abondant et disponible pour la guerre de l'État féodal du roi était essentiellement externe, fourni par de grands villes du commerce au loin, où l'accumulation du capital commençait à partir des IXe-XIIe s.. Amalfi, Gênes, Venise, et plus tard Amsterdam, étaient toujours des maillons *sine qua* de la capitalisation **externe** de la guerre de l'État européen. Comparons, à titre d'exemple, le budget de Venise et les budgets de principaux royaumes en Europe au milieu du XVe s.. Le budget vénitien s'élevait à 1 615 000 ducats, ce qui restait une figure très impressionnante à côté d'un mln ducats du budget de la France, avec la population de 15mln, dix fois plus que celle de Venise. Les budgets de l'Espagne (750- 800 ducats) et de l'Angleterre (moins de 750 000 ducats) restaient encore plus en arrière (Braudel 1984, III, 120-121).

La donne principale restait peu changée aux XVIIe-XVIIIe s. : le *ready money* pour la guerre, le capital immédiatement disponible, en plus grande quantité, qui comptait le plus pour des guerres d'envergure, était toujours disponible à l'externe, soit en Hollande, qui demeure le premier créancier de l'Europe et du monde aux XVIIe et XVIIIe s., soit en Grande Bretagne, au XIXe. Ce n'est pas tout simplement la disponibilité du capital qui définissait en soi la "grande transformation" du système européen qui a mené à son effondrement après 1919, mais la mise en disponibilité du capital sous forme de crédit systémique.

Le capital ne se trouvait pas nécessairement là, où la guerre et les besoins de faire la guerre se faisaient sentir le plus. C'est cette compréhension du rôle essentiel du capital externe dans la construction de la guerre européenne et de l'État qui fait grandement défaut chez Tilly. S'il mentionne la ville commerçante, essentiellement italienne, comme source du capital pour la guerre, comme à la page 80

(Tilly 1990, 80), il le fait rarement et n'en fait pas le cas.

Ce n'est pas le capital qui transforme l'État par le biais de la guerre, mais la mise en disponibilité de ce capital sous forme de crédit international. Le crédit systémique assure à la fois la consolidation territoriale de l'État dans les cas des plus grands royaumes européens (l'Angleterre, la France, l'Espagne, la Russie au XVIIIe s.) et sa pacification interne, tout en transformant la guerre et faisant muter ses formes. L'apparition du crédit systémique a fait initier une nouvelle culture systémique de la guerre, où la guerre se fait à crédit par un État qui en devient avide consommateur, dans un premier temps, et créateur, dans un second temps. Dans la perspective historique, l'après-guerre de 1919 marque justement le point de rupture magistral de cette culture systémique de faire la guerre à crédit, qui s'initiait jadis au contact de l'État royal avec le crédit systémique de la ville du commerce au loin.

4. Les origines de la coopération dans la longue durée : la construction de nouvelles formes de guerre et de crise par le commerce au loin et le crédit international.

4.1 L'émergence du crédit systémique dans des villes du commerce au loin.

Ce rôle-clé du crédit international et de la ville du commerce au loin dans la formation du système européen commence alors que l'Empire byzantin a de plus en plus mal à financer sa guerre contre les Arabes islamisés et d'autres nomades de la steppe. Dès le VIIe s., la perte graduelle des provinces africaines, de l'Égypte, avec Alexandrie, du Levant, avec Antioche et de riches villes de commerce, faisaient que, peu à peu, Byzance se délestait des provinces les plus riches et peuplées, à même de fournir le plus d'argent et de soldats pour l'armée. Si l'adoption du système de thémata au VIIe s., dans le sillage des pertes territoriales dues à la progression des Arabes, rétablit la situation, des processus de féodalisation interne accélèrent la décomposition de ce système au point que la situation devient carrément dramatique après Manzikert, avec la perte de l'Anatolie intérieure qui fournissait la moitié de la main-d'œuvre et la majorité de la production de blé (Runciman 1977, 169; Norwich 1999, 279; pour la féodalisation en Byzance voir Ostrogsky 1947).

Pour compenser, l'Empire Oriental commence à se tourner de plus en plus vers des villes commerçantes italiennes, notamment Venise, mais aussi Amalfi, Gênes. Initialement, ce qui est sollicité,

c'est essentiellement une assistance navale dans le transport de troupes et de biens, ainsi que la police de mers. Ces services n'impliquent pas de prêts ou de transferts financiers comme tels, ou le service des troupes armées provenant de ces villes. Ce qui est reçu en échange, ce sont essentiellement des privilèges commerciaux, des exemptions de la taxation de douane.

Ainsi, en 992, Byzance passe des accords avec les Vénitiens, répétant avec eux la formule de ses accords de 971 avec le prince de Kiev. Celui-ci promettait de fournir l'assistance militaire contre des privilèges commerciaux (Gougengheim 2009, 299; Chaliand 2008, 147). En 1082, Byzance récidive encore une fois avec les Vénitiens avec la même formule, et en 1192, Byzance utilise la même formule mais avec les Génois (Gougengheim 2009, 299). Ces villes deviennent des éléments essentielles pour soutenir la guerre inter-systémique de Byzance contre l'islam (Runciman 1977, chap.V-VI).

Après Mantzikert, en 1071, alors que l'Empire est réduit à une grande enclave territoriale autour de Constantinople, la papauté se voit encore plus obligée de prendre la relève de Byzance dans la défense de la chrétienté contre l'islam. Cette nécessité se fraie le chemin dans le projet de réforme grégorienne de l'église. Depuis 1074, Grégoire VII se met à promouvoir l'idée de création d'une armée papale pour libérer la Terre Sainte. Sa réalisation a pris vingt ans, mais à partir de 1096-99, le plan devient une réalité. Les Croisades (1096-1099, 1147, 1189, 120) font construire la papauté en tant qu'État (Berman 1983, 127, 130, 148, réf.21). Cependant, la faiblesse de la base foncière à la taxation d'envergure qui pourrait financer la guerre fait que la papauté commence à se tourner aussi vers les mêmes villes pour financer les Croisades. Parallèlement à ce mouvement, d'autres participants dans les Croisades : l'Empire Occidental et les royaumes à l'ouest du Rhin, tout aussi affligés par l'insuffisance de la base foncière de la taxation, finissent aussi par solliciter les fonds auprès des marchands italiens.

Pendant les Croisades, la papauté et les États royaux reprennent essentiellement le *modus operandi* de l'Empire byzantin dans la guerre avec l'islam. Il y a cependant un changement de taille dans ce processus de diffusion culturelle, puisque l'assistance navale commence à être sollicitée en parallèle avec des fonds monétaires. Avec le temps, ces villes deviennent des chevilles ouvrières financières des croisades. Chacun pouvait s'attendre à des services militaires de dépannage ou des fonds.

Cette implication croissante des villes italiennes du commerce au loin dans la conduite de la guerre

s'intensifie dans le sillage de la crise du textile égyptien à la fin du XIIe s.. La perturbation de la production dans le sillage du déplacement du califat de Bagdad au Caire, et l'installation là-bas de la dynastie seldjoukide, désireuse de promouvoir le commerce, font rentrer les villes italiennes dans un véritable maelström commercial, augmentant les capacités financières et le crédit systémique disponible d'une manière plus profonde que ne le faisaient les Croisades seules (Ashtor 1983, 6).

L'énorme demande pour les textiles qui apparaît dans le Levant et l'Afrique islamique dans le sillage de cette crise ouvre une opportunité pour des villes italiennes d'attacher le Nord de l'Europe à l'Égypte et à la Syrie (Ashtor 1983, 6). Si les Croisades font naître économiquement certaines de ces villes, comme Gênes qui "naît" avec la première Croisade (Gougenheim 2009, 299), la crise du textile égyptien transforme ces villes en de véritables puissances financières.

La fin du XIIe s. marque ainsi une césure fondamentale dans la formation des circuits commerciaux qui relieront le Nord et le Sud, les foires de Champagne, projetant le circuit levantin au-delà des Alpes. Parallèlement à cette extension transalpine se forment des réseaux de commerce auxiliaires dans l'axe Nord-Est avec la création du circuit hanséatique de la Baltique qui se terminait à l'ouest sur les villes du Nord du circuit levantin étendu, et dans son versant oriental, sur le circuit allant du lac Ladoga à Bagdad par la Volga et la Mer Caspienne. Alors que la soie et les épices se déplacent vers le Nord et le lin, les tissus, la laine, le bois, le fer, le cuivre, les peaux se dirigent vers le Sud, d'énormes capacités financières sont créées. Le crédit commence à couler à flot dans les villes italiennes et aussi dans les villes du Nord qui sont intégrées au circuit levantin : Bruges, Anvers, Londres, Amsterdam et les villes de la Hanse.

Les principales villes du commerce au loin se hissent ainsi à l'avant-plan et deviennent des acteurs-clés systémiques, dont toute la puissance s'étale dans les dernières croisades, pour culminer avec l'épisode de l'Empire latin de Byzance (1204-1260). Venise parvient à faire le banquier de l'Occident au complet, qui s'installe pour un temps à Byzance et y intronise des empereurs latins jusqu'à 1260, après qu'une coalition financée par Gênes chasse les Occidentaux et rétablit les empereurs orthodoxes sur le trône.

Dans le contexte de la pénétration commerciale des Italiens dans le Nord et l'extension des circuits commerciaux des villes italiennes au-delà des Alpes, ce ne sont plus les Empires Byzantin ou Occidental

ou la papauté qui cherchent du crédit auprès des villes italiennes pour financer des guerres **intersystémiques**, mais des États secondaires du système pour financer des guerres **intrasystémiques**. Avant tout, celles de consolidation territoriale que des rois livrent contre des seigneurs féodaux et des concurrents dynastiques. Le crédit des villes italiennes commence désormais à construire territorialement la royauté tribale en tant qu'État-Nation territorial. L'usage des fonds externes se consolide ainsi aussi sous l'influence de la féodalisation, au fur et à mesure où cette insuffisance de la base foncière pour générer le revenu de taxation pour l'État est empirée par la féodalisation.

Ainsi, on peut voir la consolidation territoriale du royaume anglais sous Édouard I, Édouard II, Édouard III se faire à partir du crédit provenant des villes italiennes ou des villes nord-européennes du commerce impliquées dans le circuit levantin étendu. Les Florentins tels les Bardi et les Peruzzi aidaient ainsi à faire naître l'Angleterre territorialement comme un royaume uni et aussi à consolider territorialement des royaumes des rois de Naples et des rois de France (Hunt 1990, 155, 153-154, 151, pour la contribution d'autres villes reliées au circuit levantin comme Anvers, voir Bryant 1985, 239; Abulafia, 1987, VI, 379-388).

Après les Croisades, le recours des États occidentaux au crédit externe ne cesse pas. L'essor du commerce au loin et l'exposition des États à un crédit externe en surabondance feront construire des bases d'une nouvelle culture systémique de la guerre, définie par l'usage, et une dépendance à terme, des fonds étrangers pour faire la guerre. Au cours des XIIe – XVe s., le crédit systémique parvient à transformer graduellement des royaumes fonctionnant encore dans le moule de royautés tribales en un nouveau type d'entité-puissance à crédit territoriale. Le crédit externe fait naître une nouvelle culture systémique de la guerre qu'on peut appeler culture de guerre à crédit, dans laquelle le crédit international définit la guerre, autant que le système et l'État.

À partir des XIIe-XIIIe s., la guerre, son offre dans le système, si l'on peut dire, notamment en ce qui concerne les guerres longues, intenses, restait essentiellement définie par l'offre systémique du crédit à partir des grandes villes du commerce au loin, leur *ready money*. Elles commencent à fonctionner désormais, et cela bien avant que quelconque banque centrale (hégémonique) n'apparaisse en cette fonction, comme des véritables prêteurs-en-dernière-instance systémiques, où des États royaux allaient

trouver des fonds de guerre, du métal et du crédit, en dernière instance, lorsque la génération du capital interne par la multiplication à outrance de rentes viagères et héritières et de taxation centrale n'était plus possible.

4.2. Les conséquences systémiques de l'incrustation du crédit international dans le financement de la guerre.

Cette incrustation du crédit international dans le financement de la guerre avait cette conséquence majeure qu'elle exposait la guerre, et l'État *in extenso*, à la contrainte métallique que subissait le commerce au loin. Dans la mesure où ces villes carburaient au commerce avec des régions où elles ne pouvaient pas déployer le crédit et où elles ne pouvaient pas proposer des biens européens qui seraient tout aussi désirables pour des populations locales que des produits locaux l'étaient pour les Européens, le commerce au loin devait être soutenu essentiellement par le transfert des métaux précieux vers ces régions (Riemersma 1967, 45). L'approvisionnement en métal devient ainsi crucial pour que Bruges, Anvers, Amsterdam puissent tout simplement penser à faire du commerce dans la région de la Baltique et d'Archangelsk (Braudel 1984, III, 89-174; Israel 1989, 44; Dehing, t'Hart 1997, 52), ou les villes italiennes du commerce puissent considérer comme faisable le commerce avec le monde islamique.

Si la contrainte métallique se précisait dans le système peu à peu à partir du XIIe s., son impact était toutefois allégé durant une bonne partie du XIIIe s. durant l'intermède qu'était l'Empire latin de Byzance. Entre 1204 et 1261, les villes italiennes gagnaient ainsi l'accès facile à la Mer Noire et des régions limitrophes qui généraient de l'or pour le commerce byzantin. Pendant 60 ans, le métal semblait ne plus poser de problèmes, au moins pour des Vénitiens et leurs alliées, et après 1260, pour leurs compétiteurs – les Génois, qui financent, à leur tour, la chute du régime latino-vénitien à Byzance, en 1261 (voir notamment Braudel 1984, III, 110; Angel 1930, 202-203).

La fin du XIIIe s. fait néanmoins rentrer le système levantin en crise métallique que les villes italiennes tentent de solutionner en se rabattant sur l'argent, qui commence, désormais, à servir de métal d'échange dans leur commerce avec la zone islamique. Vers les XIVe-XVe s., la contrainte du métal (de l'or essentiellement) mute ainsi en contrainte de l'argent-métal sur le commerce au loin, tant dans le circuit levantin que dans le circuit baltique. À partir des XIVe-XVe s., c'est l'argent-métal, sa disponibilité dans le circuit levantin-baltique, et plus tard l'extrême-oriental, qui va définir ce que Perroy

appelle *famine monétaire* (Perroy 1949, 170).

L'adaptation des villes du commerce au loin italiennes à la crise de l'offre de l'or commence graduellement à reconfigurer le circuit levantin étendu par l'adjonction des villes du pourtour oriental des Alpes, contrôlant le minage de l'argent dans les Alpes orientales, les Sudètes, les Harz et les Carpates. La chute de l'Empire latin de Byzance fait ainsi incruster pour de bon dans le circuit levantin des villes telles Augsbourg, Nuremberg, et avec eux, Anvers, qui commence à fonctionner comme un port nordique d'évacuation de l'argent-métal dont la production est contrôlée par ces villes allemandes d'*hinterland*.

Ce report du centre de gravité du circuit levantin étendu vers le circuit d'approvisionnement en argent-métal du pourtour oriental a scellé le sort de grandes foires de la Champagne dans le pourtour occidental, qui avaient commencé leur déclin un peu avant. D'autre part, ce déplacement a sonné le glas pour la Flandre comme le lieu de production du textile (Perroy 1949, 171). Le perfectionnement des techniques d'exploitation des mines en Allemagne par l'application de l'accès à des gisements par le puits vertical plutôt qu'en suivant un gisement à l'horizontale, à partir du flanc de la montagne, ainsi que l'usage du plomb dans le raffinage de l'argent (Ashtor 1983, 441), accroissent encore plus le rendement des mines européennes au cours du XVe et au début du XVIe s. Il reste que ces innovations masquent le fait que les gisements tarissent.

La découverte des gisements de Potosi, en Nouvelle Espagne, ainsi qu'au Brésil, restaure l'offre de l'argent-métal en Europe au cours du XVIe s, si bien que le contrôle du circuit atlantique de l'argent-métal devient vital pour le succès du commerce italien, hollandais ou portugais, de la même façon que le contrôle du circuit japonais de l'argent-métal (Israel 1989, 173,171; Jones 1991, 395,397,400,406; Braudel 1984, III, 206-209). Cependant, après l'emballement initial de la production américaine, très rapidement, à partir des années 1590-1600, l'offre américaine du métal entre en crise séculaire profonde et s'effondre littéralement, en mettant les villes du commerce au loin, aussi bien que les États, devant la contrainte de l'argent-métal sans pareille à la suite de la famine métallique sans pareille s'étalant sur plus d'un siècle (voir les deux graphiques de l'offre de l'argent du Nouveau Monde, dans Braudel 1984, III, 422, par exemple, mais aussi Elliott 2002, 269,200,321-322,326,335,357; Israel 1989, 232,173). C'était, comme le qualifie Elliott, *New Spain's century of depression* (Elliott 2002, 292).

Si la crise métallique intensifie dramatiquement la contrainte de l'argent-métal sur la guerre européenne, cette contrainte se trouve aggravée encore plus par le développement du commerce au loin encore plus dépendant de la disponibilité du métal que le commerce levantin- le commerce extrême oriental. Avec le temps, presque la moitié de la production européenne et américaine de l'argent-métal s'en allait en Chine et en Inde (Riemersma 1967, 46).

C'est au bout de ce paroxysme séculaire du XVIIe s. que la ville du commerce au loin parachève la formation d'un certain paquet de mesures palliatives, dont l'ébauche apparaissait justement au XIIIe s., dans la phase de démarrage du circuit levantin étendu, alors que la contrainte métallique se cristallisait. Des mesures qui s'avéreront essentielles dans l'articulation plus spécifique de la culture de la guerre européenne de l'État-Nation européen, une fois transplantées de la ville du commerce au loin à l'État du roi, en train de devenir l'État-Nation.

4.3. Les mesures de compensation de la contrainte métallique dans des villes du commerce au loin.

Premièrement, des villes essayent d'alléger la contrainte métallique par toute sorte de mesures permettant à réduire l'engagement direct du métal dans commerce régional, là où cela était faisable. Cette stratégie sera appliquée au fur et à mesure que le circuit levantin s'étend au-delà des Alpes et s'installe le système des foires champenoises. La tenue en continu de ces foires dans quelques villes en alternance durant l'année fait que des maisons de commerce italiennes commencent à recourir à l'usage des représentants permanents *in situ*, qui se déplacent d'une foire à une autre et communiquent à distance avec la maison-mère. Ils deviennent alimentés par elle non pas en fonds métalliques, mais en lettres de crédit afin de conclure l'ensemble des transactions (Gougenheim 2009, 299).

C'est dans ce cadre que vers 1220, dans le sillage de l'essor du commerce levantin suivant la crise du textile égyptien, apparaissent des lettres de crédit dans la pratique commerciale de Gênes et Piacenza. La lettre de crédit devient un moyen de transfert de moyens d'achat d'un bien sur un marché éloigné, sans transfert du métal, en épargnant essentiellement sur les coûts de sa manutention (le décompte) et de transport (Ashtor 1983, 6).

L'usage des lettres de crédit sur une région, ensemble avec l'usage d'un livre comptable, qui est une autre invention majeure, permet de balancer l'ensemble d'opérations d'acquisition de biens de grandes maisons de commerce avec des quantités minimales d'argent-métal que des maisons de commerce s'échangent dans la ville mère-même après le balancement de leurs livres de comptes reflétant le mouvement de lettres de crédits et d'espèces. De la même façon, des maisons du commerce des villes différentes présentes dans une foire commencent à balancer leurs comptes par le biais des livres comptables et de lettres de crédits qui sont présentées durant des sessions plénières *in situ* durant une foire, toujours avec ce résultat que seulement une petite quantité de métal leur est nécessaire pour balancer l'ensemble d'opérations.

Avec la fin des grandes foires du pourtour occidental des Alpes, cette technique de *clearing* de lettres de crédit donne lieu à l'apparition d'un type spécialisé de foire où le commerce de biens ne se fait plus alors que le *clearing* persiste, comme à Piacenza. Cette ligne d'adaptation des villes à la contrainte métallique donne finalement lieu à l'apparition des lieux dédiés spécialement au *clearing* qui deviennent de plus en plus permanents avec les temps : des *stock-exchange*, des bourses de toute sortes, qui commencent à graviter autour de la banque centrale de la ville (Braudel 1984,III, 239-241).

Dans la même lignée de mesures de détachement du commerce régional de l'engagement direct du métal s'inscrivait aussi l'activité des lombards qui commencent à générer du crédit non pas en fonction du dépôt métallique, mais en acceptant un dépôt des biens (Usher 1934, 403). Ainsi apparaissent dans des villes du Nord (la Flandre), les tables de prêts, (notons que le terme *banco* pouvait être rendu en français soit comme banc, soit comme table, ce qui mettait en évidence ce trait spécifique de la banque de dépôt). Avec le temps les Italiens deviennent des maîtres incontestés du crédit 'lombard' dans le Nord, largement dissocié du dépôt du métal.

Deuxièmement, l'usage de la technique de lettres de crédit permettait à l'allègement de la contrainte de l'argent-métal aussi par la création de la valeur monétaire additionnelle à partir de la même quantité du métal tenue en dépôt. La mesure s'élabore dans le contexte de circulation grandissante des lettres de crédit avant leur terme, en guise d'un paiement. Pour inciter des marchands à accepter des lettres émises par une tierce partie, il y a une majoration d'un taux de change (d'intérêt). Plus

fréquemment une lettre de crédit s'échangeait, plus elle générait de valeur monétaire rajoutée. Formellement, il ne s'agissait pas de la création du crédit comme tel, mais effectivement, nous sommes ici devant des mesures créatrices inflatiogènes du crédit.

À partir de ces pratiques se développe une mesure qui fera la pluie et le beau temps plus tard, notamment dans le temps de grandes banques centrales d'État. Celle de détachement de l'émission d'une lettre de crédit de la présence d'un dépôt du métal à chaque fois que la lettre est émise. Le principe de correspondance individuelle, cas par cas, des lettres de crédit émises par la banque à la présence du dépôt métallique se perd. Ce qui va compter pour asseoir la restitutabilité de fonds et pour baliser l'émission des lettres de crédit, c'est la valeur totale (approximative) des dépôts métalliques contre la valeur totale des lettres de crédit émises (pour l'usage de cette pratique à Venise, par exemple, voir Dunbar 1892, 316-317).

Cette technique de totalisation de dépôts métalliques particuliers, et la prise de ce total comme le point de référence approximatif pour l'émission des lettres de crédit, ouvrira le chemin à la pratique de surémission des lettres de crédit, au besoin, pourvu que la banque garde une possibilité raisonnable de garantir le remboursement de la majorité des dépôts métalliques. C'est cette dérive technique qui sera au cœur de la logique de l'activité créditrice de grandes banques centrales d'État, notamment à partir de la Banque d'Angleterre (Kindleberger 1984, 283). Ultérieurement, seulement une petite partie de la valeur des notes de banque centrale en circulation aura une contrepartie dans les avoirs métalliques de la banque centrale. Ce relâchement libère une quantité additionnelle de métal pour le transfert vers le commerce au loin sans que la quantité de métal en possession soit augmentée.

Troisièmement, la Ville du commerce au loin commence à alléger la contrainte de l'argent-métal, par la création des régimes spéciaux de financement de ses activités non-commerciales aléatoires, de manière à insulariser le financement de son commerce au loin du financement des dépenses aléatoires, dont la plus importante était la guerre. Le fait sur lequel nous voulons insister en ce lieu est que l'apparition des formes initiales de ces régimes particuliers de financement de la guerre s'est faite aussi dans le sillage des Croisades et de la reprise du commerce levantin du XIIe s., justement dans les villes italiennes du commerce au loin.

À Gênes, en 1148, apparaît ainsi la troisième mesure pour alléger la contrainte de l'argent-métal sur la guerre et du commerce au loin. Une mesure qui, à la différence de deux précédentes, sera de nature davantage institutionnelle avec le temps, et qui se transformera avec le temps en la plus importante institution financière du système occidental- la banque centrale d'État.

En 1148, les Génois, en mal de liquidités, étant posés devant la nécessité de faire la guerre contre les Arabes en Espagne, viennent à l'idée de la création d'une banque indépendante des banques et des maisons de commerce au loin privées, avec un but exprès de faire du crédit à la ville à partir du capital des crédateurs. Dans le cadre de ce concept, la ville de Gênes a regroupé ces crédateurs en une corporation commerciale, et a entendu cette association comme banque centrale de la ville. La guerre commence à être financée indépendamment du métal disponible, avec des revenus de taxation qui sont cédés à la corporation des crédateurs. Cela dispense la ville d'engager une certaine masse de métal et augmente la disponibilité de l'argent-métal pour le commerce au loin dans l'immédiat (Andreades 1966, 78-79).

Techniquement, cette technique d'incorporation des crédateurs par le capital était similaire à l'incorporation des marchands mettant du capital en commun pour exploiter en commun un navire, le temps d'un voyage, par exemple. Techniquement, l'État fait désormais l'office de navire commercial dans ce genre d'association. Et tout comme ce type de corporation commerciale *ad hoc*, la corporation bancaire était censée de parvenir à l'échéance avec le remboursement de la dette par la ville. Toutefois, la répétition constante de cette pratique par Gênes, de sorte qu'une corporation succède rapidement à une autre, a fini par stabiliser cette forme d'association, pour donner lieu finalement à une banque centrale permanent, le cheminement que la Banque d'Angleterre répétera aussi au XVIIIe s. (Andreades 1966, 78-79).

Ainsi, au fur et à mesure que Gênes ait besoin de fonds pour la guerre, le même schéma de 1148, de génération de fonds par des banques centrales temporaires, est éconduit. D'autres corporations de crédateurs (*compere*) sont créées, fonctionnant comme banques centrales **temporaires**, jusqu'à ce qu'en 1250, elles fusionnent en *Compera del Capitolo*, qui sera ultérieurement transformée en *Ufficio di San Giorgio* par le maréchal de France, Jean le Maingre, en 1441. Tout au long de son existence, la Banque de Saint-Georges, qui émane de l'Office de San-Georges, était le pourvoyeur par excellence du crédit à la

ville et gagne des privilèges étendus. A commencer par le privilège d'administration de la taxation de la ville par l'association des créiteurs-banque centrale, qui est allé aux XVe-XVIIe s. jusqu'à l'administration des colonies. En plus la banque assurait le maintien de l'armée et de la flotte, pouvait faire la guerre, conclure la paix, à côté de la fonction de dépôt et de crédit à l'État (Andreades 1966, 78).

Le système de *compera* génois reste imité ultérieurement par Florence, Sienna et Venise, donnant lieu à des *monti*, dont des enseignes sont encore de nos jours visibles le long du *Canale Grande*, comme celles de *Monte di Paschi di Siena*. Dans le cas de Venise, tout comme celui de Gênes, ces schémas temporaires préfiguraient la création d'une banque centrale unique et permanente de la ville, ce qui s'est fait à Venise avec un certain décalage par rapport à Gênes, vers la fin du XVIe s., après la bataille de Lepanto, en 1571.

Après une série de faillites résultant de l'incurie dans les pratiques des banques privées, il a été décidé d'abolir celles-ci et d'installer une banque centrale de la ville. Son but premier était, en apparence, d'assurer le dépôt en toute sécurité, mais aussi de faire des transferts de fonds. Ainsi était née *Banco della Piazza del Rialto*, en 1584-7 (Andreades 1966, 76-79). Si la banque apparaît dans le sillage de la défaite de Lepanto, marquant pour de bon déclin de Venise, ce lien ombilical entre la banque centrale de la ville et la guerre, si bien visible à Gênes, devient cependant plus patent dans le cas de *Banco del Giro*, dont les racines remontent au XIIIe s.. En 1593, elle devient une banque centrale en double, jusqu'à ce qu'elle n'absorbe *Banco della Piazza del Rialto*, en 1619. Tout comme la banque centrale de Gênes l'avait été en 1148, *Banco del Giro* est créée, en 1593, avec le but exprès d'offrir du crédit à la ville pour la guerre, (qui dans ce cas s'élevait à 500 000 ducats) (Andreades 1966, 76-79).

Au cours du XVe s., le concept italien de banque centrale créant du crédit à l'État rayonne en dehors de l'Italie. On peut voir en Espagne, au tout début du XVe s, la création des banques publiques (centrales) de dépôt, où l'État dépose ses fonds de taxation à partir desquels est généré le crédit (Barcelone, en 1401 et Valence, en 1407, Usher 1934, 408). Il reste qu'en Espagne, le crédit pour l'État royal est créée à partir du dépôt et non pas à partir de la mise en commun des fonds de créiteurs regroupés en une corporation.

Les banques catalanes de Barcelone et de Valence continuaient dans le cadre de l'État royal le

modèle classique de génération du crédit à partir d'un dépôt qui était pratiqué bien avant par les Templiers, gérant alors le transfert des fonds papaux, à côté des Florentins. Ainsi, on peut voir ces mêmes Templiers avancer des fonds en dépôt au roi d'Aragon et à la noblesse catalane, dans la deuxième moitié du XIIe s., contre des revenus de taxation (Usher 1934, 405). Il reste que dans le cas de l'Espagne, on peut voir que cette technique de la ville du commerce au loin d'association des revenus de taxation à un prêt d'État est reprise par l'État royal sans que cela ne donne lieu à quelque association ayant le caractère de banque centrale gérant ses revenus de taxation.

La chose qui vaut être soulignée proprement, mais qui est malheureusement passée sous silence, sinon incomprise, dans la littérature, largement économique, sur la banque centrale est qu'à sa création, la banque centrale apparaît comme une mesure de guerre et dont le but premier est d'offrir un crédit à la Ville pour faire la guerre. Elle apparaît comme une mesure de guerre justement dans le contexte de redémarrage du commerce levantin, alors que le commerce gruge outre-mesure le fonds métallique de la ville, si bien que le choix simple se pose, soit la Ville fait la guerre, soit elle fait du commerce au loin.

La guerre est le contexte spécifique où le souci de gestion de balances métalliques, de la gestion macroéconomique en général, s'intègre progressivement à la palette d'activités de la banque centrale. C'est dans ce contexte que la gestion financière macroéconomique monétaire devient une facette de tout l'effort de la banque centrale de remboursement des crédateurs. Cette donne constituera le fil conducteur dans la création des banques centrales dans le cas de Florence, Sienne, Venise (*Banco del Giro* notamment), les *Wisselbanken* hollandaises, et de la Banque d'Angleterre. Le dénominateur commun de ces banques centrales est le couplage de l'offre du crédit à l'État avec la gestion macroéconomique des balances métalliques plus poussée qu'à Gênes. Autrement dit, la gestion macroéconomique des balances métalliques, monétaires n'était pas la fonction naturelle première de la banque centrale comme institution financière, contrairement à ce qui laisse croire assidument la littérature économique. Cette extension macroéconomique de la banque centrale vers le contrôle métallique plus poussée donne lieu à la quatrième mesure.

Quatrièmement, la Ville réagissait à la contrainte de l'argent-métal en redéfinissant le profil de la banque centrale afin de réduire le coût de la mise en disponibilité d'une certaine quantité de métal

nécessaire pour mener à bien l'ensemble son commerce au loin. Combien en coûtait à la Ville de se procurer à la fin une quantité suffisante de métal pour financer son commerce au loin était largement le corollaire de l'incertitude inhérente au change du bullion étranger, à contenu en métal incertain et largement variant d'une monnaie à une autre et même à l'intérieur de la même espèce. Cette stratégie de réduction d'incertitude du change a abouti à la stratégie de contrôle institutionnelle du change, qui se voit déjà dans le schéma génois, mais dont le fruit institutionnel le plus abouti restait la deuxième vague de banques centrales du XVIIe s., axant sur le contrôle du change métallique.

Le retour des bateaux après la saison, avec le bullion de toute sorte laissait la ville inondée d'espèces, dont le change et le dépôt contre des lettres de crédit, ou le change contre d'autres types de bullion nécessaires pour faire du commerce ailleurs, générait le problème d'incertitude quant à leur valeur réelle que la banque ou les cambistes acquerraient effectivement en les acceptant. En réagissant à cette incertitude et le risque qu'ils prenaient, des changeurs majoraient le taux de change de sorte que des marchands recevaient moins en valeur monétaire retournée. La balance qui se perdait ainsi devait donc être acquise en sus, et dans la mesure où l'acquisition de ces sommes passait par des prêts, l'incertitude du change haussait ainsi la demande et forçait à la hausse le taux d'intérêt. La majoration de taux de change entraînait ainsi un coût supplémentaire à la ville pour acquérir la valeur métallique dont la ville avait besoin pour boucler le financement de l'ensemble de son commerce au loin, mais qui se perdait à cause de l'incertitude du change métallique.

Il reste que seulement lorsque la contrainte de l'argent-métal s'intensifie outre-mesure, à la toute fin du XVIe s. et tout au long du XVIIe, que cette stratégie d'allègement de la contrainte métallique par la mise du change sous contrôle commence à être appliquée plus à fond sur le plan institutionnel. D'abord à Venise, la ville italienne qui a souffert le plus dans le sillage de la chute de l'Empire byzantin et de la découverte des gisements américains de l'argent, contrôlés par sa rivale, Gênes. Plus tard, aussi dans des villes périphériques qui peinaient à cause de l'inaccessibilité relative de l'argent-métal nord-américain : Amsterdam, Hambourg, mais aussi Londres (Schubert 1988, 304). Alors que l'offre de l'argent-métal des mines américaines entre dans une crise séculière du XVIIe s., des villes du commerce au loin passent ainsi à une vitesse supérieure, à la génération institutionnelle du crédit à partir de la même quantité

d'argent-métal, en faisant réduire l'incertitude inhérente à la conversion de la masse de bullion en argent-métal qui pouvait servir comme crédit dans des régions lointaines.

Ainsi, à partir de 1583, les banques centrales vénitiens commencent à s'articuler autour du contrôle du change, avec *Banco della Piazza del Rialto*, et plus encore, avec *Banco del Giro*, dont le nom-même évoque déjà l'importance accrue de la fonction de contrôle du change (Usher 1934, 408; Kindleberger 1984, 48). En reprenant le modèle vénitien, les Hollandais créent la *Wisselbank* d'Amsterdam (Braudel 1984, III, 239), en axant, dès sa création en 1609, sur le contrôle du change comme son plan d'action, jusqu'à le signaler dans le nom même, comme c'était le cas justement dans le nom *Banco del Giro*. La *Wisselbank* d'Amsterdam, ainsi que d'autres *Wisselbanken*, avait eu son origine dans la défense de la ville commerçante contre la dépréciation du bullion monétaire (Quinn, Roberds, 1).

La même année où la *Banco del Giro* devenait la banque centrale unique de Venise, une autre banque centrale axant sur le contrôle du change a apparu à Hambourg. Son inspiration était justement la *Wisselbank* d'Amsterdam (Kindleberger 1984, 49). En 1694, c'est la Banque d'Angleterre qui apparaît aussi comme un autre *offspring* conceptuel, tant de *Banco del Giro* vénitienne que de la *Wisselbank* d'Amsterdam, créée justement par Guillaume d'Orange, devenu le roi hollandais d'Angleterre. Conformément au pattern, le contrôle du change devient ainsi une activité essentielle de la Banque d'Angleterre, qui tente ainsi de lutter contre le fléau de *goldsmiths* et de lombards de toute sorte, tout aussi intensément qu'Amsterdam le faisait au début du siècle contre les lombards contrôlés par les Génois et les Anversois (voir Angel 1930, 205-209; pour un bon compte rendu du problème de dépréciation et de change en Angleterre aux XVII-XVIIIe s. voir Quinn 1996).

Notons que la prise en charge du contrôle du change métallique par la banque centrale de la Ville, ou de l'État-Nation, fonctionnait comme une mesure d'autonomisation de l'État-Nation au Nord du crédit des villes italiennes, notamment Gênes, qui contrôlait l'activité de lombards, donc la création du crédit. Les banques centrales du creux séculaire de l'argent-métal, dont celles de Venise, qui compétiionnait féroceement avec Gênes, et celle d'Amsterdam, créée justement au faite de la puissance génoise, ainsi que celle d'Angleterre, reflétaient toutes dans leur profil d'activité cette stratégie politique de lutte contre les lombards.

Dans le cas de la *Wisselbank*, comme le pointent Quinn et Roberds, l'État est devenu la première force motrice derrière la banque, en voulant ramasser des fonds (essentiellement pour la guerre), sans monter des taxes. L'État accède ainsi, en 1609, à la demande expresse des marchands d'Amsterdam d'agir contre le fléau de dépréciations causé par des pratiques des changeurs. Si l'on peut dire que la *Wisselbank* faisait bénéficier des marchands, ou que c'était la banque des marchands et non pas celle de l'État, force est de constater une mutation fondamentale dans le cas d'Amsterdam, sinon de Venise, puisque c'est la ville qui tente d'être le premier bénéficiaire de ce contrôle du change et non pas seulement des marchands, même si ce sont eux qui posent la demande.

La réduction de l'incertitude du change, la baisse des taux de change et des taux d'intérêts dégagent des fonds supplémentaires pas cher, tant pour le commerce que pour la guerre. Désormais, dans les banques centrales de la nouvelle cuvée du XVIIe s., si la banque centrale doit faire du crédit à la ville ou l'État pour sa guerre, le contrôle de changes devient une stratégie de choix. La guerre commence ainsi peu à peu à pousser cette prise en charge du change par la banque centrale à Venise, Amsterdam et à Londres.

Dans le cas de l'Angleterre, cette prise en charge du change dans le contexte de la guerre était largement induite par l'affluence massive des fonds hollandais. Le traitement de l'Angleterre comme son cheval de bataille dans la guerre que la Hollande menait contre la France a coïncidé au transfert massif du *ready money* hollandais vers Londres, sous forme de lettres de change à court terme (*short term bills of exchange*). Cette affluence massive du papier hollandais et le caractère névralgique de cette manne pour le régime d'occupation hollandais sur place, en Grande Bretagne, force la Banque d'Angleterre à concevoir des mécanismes institutionnels permettant d'assurer le change rapide sans risque de cette masse de lettres de change hollandaises en espèces métalliques et *vice versa*, sur demande immédiate des porteurs. Cette prise en charge consolide la construction de ce que Schubert appelle l'axe Londres-Amsterdam durant le XVIIIe s., et facilite le transfert massif ultérieur des fonds hollandais vers Londres et, d'autre part, l'apparition de la Banque d'Angleterre comme prêteur-en-dernière-instance pour Amsterdam, à partir de 1720 (Schubert 1988, 304-305).

La reprise du contrôle du change par la banque centrale de la ville, qui s'opérait dans des banques

centrales des villes du commerce au loin les plus touchées par le changement des circuits d'argent, ou des villes périphériques par rapport à ces nouveaux circuits du métal, constituait un pas très important dans le développement de l'État en tant que créateur de son propre crédit par le biais d'une banque centrale. Au Moyen Âge, la création d'un nouveau crédit restait essentiellement une chasse gardée de changeurs, lombards, *goldsmiths* de toute sorte, notamment dans le Nord, qui émettaient des lettres de crédit et prêtaient contre du bullion métallique ou des biens de valeurs en dépôt. Dans le creux séculaire de l'offre de l'argent-métal, la ville passe finalement aux actes par la prise de contrôle du change métallique, et procède à l'aliénation occupationnelle du groupe qui s'en occupait habituellement : les changeurs, les lombards. En reprenant le change métallique des changeurs, la banque centrale, et la ville en général, reprenait d'eux la création du nouveau crédit par les moyens **spéculatifs**.

La banque centrale rendait ainsi encore plus disponible et pas cher le crédit que la ville est capable de s'offrir ainsi qu'à ses alliés au creux de l'offre de l'argent-métal. C'est alors qu'on voit émerger ainsi la puissance financière d'Amsterdam et de Londres, dont la première a su transformer la Hollande en État-Nation et l'État du roi anglais en un État-Nation moderne dans le sillage de la *Glorious Revolution*, alors que Londres, avec l'État-Nation anglais dans son arrière-plan, a su changer le système international au fil du XVIIIe et du XIXe s. par le truchement de 'sa' Banque d'Angleterre.

Cette appropriation des capacités de création de nouveau crédit par le contrôle du change métallique, menant *in extremis* à l'aliénation des changeurs et le transfert de cette capacité vers la banque centrale, constituait donc un pas d'importance capitale dans la généralisation de la formule italienne de la banque centrale en dehors de l'Italie, dans la zone périphérique touchée, tout comme l'Italie, par le manque de contrôle sur l'argent-métal américain et son offre insuffisante au cours du XVIIe s.. Cette généralisation marquait, d'autre part, le déclin de la formule catalane de banque centrale comme banque de dépôt essentiellement. Dans cette période, la banque centrale quitte son terreau natal de la ville du commerce au loin en Italie et s'implante dans l'État royal. Dans la phase de transition, au cours du XVIIe s., on peut voir la Hollande agir comme un couroi de transmission. Articulée financièrement autour d'Amsterdam, cumulant le savoir-faire passé des villes italiennes du commerce au loin et lui rajoutant ces propres innovations, la Hollande transplante institutionnellement tout ce savoir-faire dans un État du roi

qui allait sous peu dominer l'Europe et le monde- la Grande Bretagne.

En principe, Amsterdam n'agissait pas différemment de Venise ou Gênes, en se dotant de la banque centrale pour contrôler le change et faire du crédit à l'État pour la guerre. Cependant, la mutation de la Hollande en État-Nation articulé autour Amsterdam a transformé radicalement la donne puisque désormais la banque centrale apparaît en couplage avec l'État-Nation et non pas associée à la ville commerçante. La transformation de la Hollande en État-Nation était devenue un maillon essentiel dans la transmission des mécanismes financiers de génération du crédit de la ville du commerce à l'État-Nation moderne, et ce mouvement de diffusion culturelle de la banque centrale de la Ville à l'État du roi restait complété par l'implantation de la banque centrale dans l'État du roi britannique sous le régime d'occupation hollandaise des Îles britanniques.

Ce faisant, la Ville du commerce au loin a créé l'État-Nation hégémonique moderne en tant que bureaucratie économique de génération du crédit à l'État, à partir de l'initiation de l'État du roi à l'exploitation des techniques financières du commerce au loin. La ville du commerce au loin créait ainsi un nouveau type d'hégémonie, inconnue d'autres systèmes historiques, qui était définie par la maîtrise des mécanismes financiers sophistiqués de création du crédit et sa projection dans le système par l'État hégémonique. La puissance financière de l'État-Nation hégémonique à venir se créait à partir des mêmes mécanismes de génération du crédit qui avaient jadis fait de la Ville commerciale une redoutable puissance militaire. Ce nouveau type d'hégémonie couronnait la construction par le commerce au loin d'une culture inédite de faire la guerre dans le système anarchique, articulée autour du crédit et définie par la promiscuité anarchique des États autour du crédit qui ne meurt jamais dans le système. Au cours du XVIIe s, cette culture de promiscuité anarchique devient de plus en plus définie par la présence et la performance de la banque centrale.

Celle-ci devient la cheville ouvrière du financement de la guerre non seulement des villes italiennes mais aussi des États-Nations, d'abord des républiques, et plus tard, des États-Nations royaux. Si on peut voir dès le XIIIe s. l'émergence d'une culture de faire la guerre fortement dépendante du crédit, la banque centrale restait tout de même marginale dans cette culture avant le XVIIe s.. Elle restait essentiellement un outil de génération de crédit limitée à **une** ville pendant 400 ans, bien que des schémas de

consolidation de la dette publique, qui allaitent de pair avec la formule de la banque centrale et qui avaient aussi pour but le dégagement du crédit à l'État, se soient répandus sur quelques villes additionnelles en Italie. La grande famine métallique bouleverse rapidement de fond en comble cet état de choses par la généralisation du recours à la banque centrale pour générer du crédit à l'État.

La famine métallique forme ainsi des prémices d'une culture de faire la guerre en Europe autour de la banque centrale, et plus généralement, des banques centrales couplées en un système, avec la banque centrale hégémonique en tête. Ce n'est qu'en Europe que la banque centrale, absente de toute autre culture historique de faire la guerre, devient le pivot de la culture de faire la guerre et de la transformation de la guerre en une *techne* financière. Nulle part ailleurs, on ne peut voir la construction et la présence d'une telle culture de commensalité des États autour du crédit international, soutenue par l'infrastructure institutionnelle avec des banques centrales comme chevilles ouvrières et la banque centrale hégémonique au centre du dispositif.

Cette place cruciale de la Ville du commerce au loin, et du commerce au loin, en général, dans la construction de la culture de faire la guerre a fait différencier le système européen de tous les autres, et notamment de ceux où la Ville et le commerce occupaient la place prépondérante, comme en Mésopotamie, en Inde ou en Chine. Nonobstant la présence de plusieurs éléments tels la ville commerçante, la bureaucratie royale, mais aussi des formes de crédit primitives, la guerre n'y a jamais parvenu à ce stade de développement comme *techne* financière, comme c'était le cas en Europe. Nulle part ailleurs, la Ville du commerce au loin ne parvient pas à jouer le rôle de prêteur-en-dernière-instance systémique.

Nulle part ailleurs, le commerce au loin n'a réussi à construire une culture de la guerre dépendante si fortement du crédit international, de sa mise en disponibilité par des États du système à d'autres États. Qu'un État fasse prêter à un autre État, cela peut effectivement paraître anodin comme trait de la culture systémique de la guerre, un autre allant de soi sur lequel les internationalistes ne se penchent guère, de prime abord, et pourtant, si l'on regarde dans l'histoire, il est difficile de saisir l'occurrence de ce comportement ailleurs qu'en Europe moderne.

Historiquement, l'État ne prête nullement à un autre État et la guerre ne se fait nullement à partir du

crédit, et qui plus est, le crédit externe, à partir d'un *ready money* qu'un État cherche auprès un autre État, et cela d'une manière systématique, jusqu'au point à en dépendre. Ce n'est qu'en Europe que l'État commence à prêter de l'argent à un autre pour faire la guerre, et la ville du commerce au loin, ainsi que le commerce au loin, étaient des maillons absolument essentiels dans la construction de ce comportement historiquement inusité et de son incrustation dans le système.

D'une manière générale, le commerce au loin est un facteur qui permet de saisir l'émergence d'un vaste ensemble de phénomènes, en tissant un continuum entre l'émergence des nouvelles formes d'État, de guerre, de système international, de crises systémiques, de puissance hégémonique et d'hégémonie, de fonction systémique telle le prêteur-en-dernière-instance, et indirectement, aussi l'émergence de nouvelles formes de la politique étrangère de l'État. Notamment celle qui nous intéresse ici et qui apparaît comme conséquence directe de l'effondrement des capacités de crédit international.

En résumé, l'entrée dans la phase aiguë de la contrainte de l'argent-métal sur la guerre et le commerce au cours du XVIIe s., culmine dans l'adoption par l'État du roi d'un certain modèle de banque centrale de la ville du commerce au loin, axé sur le contrôle métallique. Cependant, la diffusion culturelle de ce type de banque centrale au creux de la famine métallique s'est associée dans le contexte anglais avec la mise en place d'un dispositif de contremesures plus larges, ayant pour effet cumulatif la soustraction radicale de la Grande Bretagne de la contrainte métallique au XVIIIe s.. L'usage subséquent de ce dispositif, éconduit à l'échelle systémique, marque la phase terminale de la culture de la guerre à crédit et l'effondrement de la culture hégémonique britannique de faire la guerre.

4.4. La transplantation des mesures de compensation de la contrainte métallique de la ville du commerce au loin à l'État-Nation.

Lorsque la banque centrale reste implantée par Guillaume d'Orange en Angleterre, en 1694, cette transplantation marque une phase cruciale dans l'adaptation du système européen à la contrainte de l'argent-métal qui perdurait alors depuis un siècle. Reprenant la formule créée jadis à Gênes, Guillaume d'Orange transplante la banque centrale de la République de Hollande à l'État royal d'Angleterre, pour faire exactement ce que les Génois voulaient faire en 1148, alors qu'ils ont décidé de créer une banque

centrale. Tant pour Guillaume d'Orange que pour les Génois le but premier de la création de la banque centrale était de fournir du crédit à l'État pour la guerre. Comme à Gênes, les créateurs sont regroupés en un pool temporaire, nommé Banque d'Angleterre, qui doit cesser son existence une fois la dette remboursée. Tout comme à Gênes, la multiplication de prêts rendra ce pool de créateurs permanent. Comme à Gênes, le service de la dette sera assuré par le revenu de la taxation commerciale que l'État prélève (les taxes d'accise en particulier). L'influence hollandaise se fera sentir toutefois dans le principe de souscription générale pour ramasser le fonds disponible à l'État et l'attachement de la dette d'État au peuple plutôt qu'au roi (Andreades 1966, 78-81; Neal 1987, 98).

En Angleterre, la banque centrale quitte définitivement son terrain initial de la ville du commerce au loin et commence à être façonnée par l'État-Nation. Ce passage de la banque centrale de la ville à l'État restait entamé par les Hollandais encore au début du siècle avec la *Wisselbank* d'Amsterdam qui devenait *de facto* la banque centrale de la République. Pourtant, dans cet État articulée autour des villes du commerce au loin et définie financièrement par la ville du commerce, la banque centrale restait dans une large mesure attachée à la culture financière et l'univers conceptuel de la ville du commerce au loin. En Angleterre, le détachement est radical.

En ce qui concerne le modèle hollandais, il est important de noter que même si le schéma banque centrale- dette perpétuelle- revenu de taxation s'implante au sein de l'État-Nation et non plus de la ville, c'était toujours la ville qui restait l'unité primaire du fonctionnement du service de la dette publique et non pas l'État, même si la dette est celle d'État et cautionnée par l'État. C'est la banque centrale de la ville (la *Wisselbank* d'Amsterdam essentiellement) qui restait l'entité institutionnelle de base dans l'organisation du crédit à l'État-Nation hollandais. En plus, la dette d'État était toujours associée de prime abord aux revenus de taxation commerciale de la ville, et des provinces ensuite, et non pas à des revenus de taxation centrale de la République, vu l'extrême méfiance des provinces à constituer un champ distinct de taxation étatique. Ce lien entre la taxation commerciale levée par la **ville** et le service de la dette d'**État** se rompt en dehors de la Hollande, alors que le concept génois transgresse la frontière Ville-État lors de sa diffusion vers d'autres États royaux dans le Nord.

Dans le temps de François Ier, si la France s'inspire plus directement de l'exemple hollandais, les

taxes qui doivent assurer le service de la dette d'État sont toujours attachées à la ville (l'Hôtel de Ville de Paris) et non pas à l'État (Tilly 1990, 74; Hamilton 1947, 119). En Espagne, cependant, c'est déjà la taxation centrale d'État et non pas essentiellement celle de la ville qui est destinée à fournir des fonds pour le service de la dette d'État (Elliott 2002, 207). Il reste que ni en France, ni en Espagne, alors que la dette publique s'associe à des revenus de taxation et d'autres prélèvements d'État, la dette d'État ne s'attache, de près ou de loin, au peuple. Ce lien s'établit plus clairement en Hollande.

Comme le note t'Hart, afin d'améliorer la côte commerciale de la dette d'État, les États de Hollande ont introduit le principe de responsabilité collective de la dette d'État (t'Hart 1997, 22). A partir de 1515, les États hollandais ont commencé à vendre des rentes garanties non pas par la Couronne ou par le roi ou ses revenus, mais collectivement par l'ensemble de la population hollandaise, garanties par la taxation que le peuple hollandais s'imposait.

Si les Anglais font de la taxation centrale d'État une entité primaire du service de la dette d'État, ils lui attachent, à la hollandaise, le peuple comme garant de paiement de la dette d'État, si bien que ce n'est qu'en Angleterre qu'on peut voir la conversion de tous ces éléments en un tout qui nous est familier : la dette d'État dans la formule de dette perpétuelle à long terme, ménagée par la banque centrale, assurée par des revenus de taxation centrale de l'État, garantie à perpétuité par le peuple. Cependant, il est erroné de concevoir que la dette d'État moderne se crée dans ses grandes principes entre 1515 et 1565, comme le postulait Tilly (Tilly 1990, 90), mais aussi t'Hart (t'Hart 1997, 22), puisque le principe d'attachement de la dette publique à des revenus publiques de taxation était déjà au cœur de la technique financière des Génois, et on peut suivre sa diffusion culturelle à partir des villes italiennes vers le Nord. C'est cette vieille idée génoise qui fait surface en Hollande au XIVE, pour se placer au centre du montage financier concocté par les *Wisselbanken* hollandaises afin de dépanner l'État en guerre.

Cependant, là où les Anglais ont su innover le principe hollandais, c'est dans la conceptualisation du peuple comme perpétuel. Ainsi, bien que le principe hollandais ait préfiguré conceptuellement le principe d'attachement de la dette d'État au peuple en Angleterre, sous l'occupation hollandaise de Guillaume d'Orange, ce n'est qu'en Angleterre que le peuple commence à être conceptualisé comme entité légale perpétuelle, (Kantorowicz 2000, 661), ayant une obligation perpétuelle envers la dette d'État

qui lui est attachée.

En Angleterre, baignant dans les vicissitudes conceptuelles de la doctrine de *corpus duplex* du roi qui ne meurt jamais, il y a tout simplement un tout autre esprit qui commence à fonctionner derrière l'usage du terme perpétuel, reflétant l'expérience britannique de la royauté sacrée. La dette devient perpétuelle en Angleterre non pas à cause de son non-remboursement s'étalant sur plusieurs termes, comme dans l'univers des conceptualisations purement commerciales de la dette, mais parce qu'elle acquiert une élaboration conceptuelle qui ne pouvait se faire que dans un État royal. Elle devient perpétuelle en devenant attachée à la Nation qui était conceptualisée en termes de substance, comme une entité qui ne meurt jamais. La Nation est conçue en tant que *corpus mysticum*- une corporation qui ne pourrait jamais mourir, et dont l'obligation envers la dette ne pourra jamais mourir. Le terme (échéance) devient ainsi sans conséquence.

Le principe était formulé succinctement par Patterson en 1694 : ‘‘La Banque s’appuie sur un revenu qui ne peut faire défaut, sauf si la nation elle-même dépérit’’ (Patterson cité dans Théret 2007, 318). Dans l’État du roi sacré, comme celui du Royaume d’Angleterre, la dette commerciale à long terme cesse ainsi de fonctionner strictement sur le plan commercial et avoir des connotations purement commerciales. Et force est de noter que cela a pu se passer justement en Angleterre, comme le pays qui a poussé le plus loin la doctrine de la sacralité du roi sur le plan conceptuel légal, avec l’élaboration de la doctrine légale du double corps du roi avec Brackton et Plowden (vide *Le Double Corps du Roi*, Kantorowicz 2000).

Si les Hollandais, les Vénitiens avaient leurs banques centrales, c’est en Angleterre que la banque centrale s’attache à la Nation en cours de la redéfinition légale, affectant par ailleurs aussi les concepts d’État, de Couronne et de roi dans sillage de la Révolution anglaise et de la Révolution glorieuse. Cet élan de reconceptualisation a produit à la redéfinition légale du Peuple en termes de substance qui a modifié l’articulation du principe d’attachement de la dette d’État au peuple. Le principe qui avait d’abord apparu implicitement à Gênes au milieu du XIIIe s. avec les schémas de consolidation de la dette d’État par Bocanegra, et plus tard en Hollande plus explicitement, pour finalement atteindre un nouveau seuil en Angleterre. Ainsi, bien qu’on puisse parfaitement s’aligner sur les remarques de t’Hart qu’on peut voir l’attachement de la dette d’État au peuple en Hollande, alors que la dette d’État auprès d’une *Wisselbank*

devient attachée au peuple hollandais, il y a quelque chose de profondément différent dans la manière dont la dette d'État commence à opérer dans l'État royal anglais.

Que cette conceptualisation de la dette d'État comme perpétuelle, qui ne pourra jamais mourir comme le corps de la Nation ne peut jamais mourir, se soit jumelée avec le concept de banque centrale comme une mesure de guerre reste l'un de ces concours de circonstances historiques uniques qui pour la plupart échappent à des théories qui se cantonnent trop volontairement à une perspective unique, qu'elle soit économique, politique, sociologique ou historique. Dans la banque centrale de l'État royal anglais, la dette d'État à long terme gagne ainsi une accréation nouvelle, inédite, en devenant attachée à la Nation qui ne meurt jamais et, *in extremis*, au Parlement, entendu comme incarnation vivante du *corpus mysticum* de la Nation. En cette qualité, le Parlement prendra ainsi le contrôle de la dette perpétuelle de la Nation. Le Parlement devient *deus ex machina* national de la Banque d'Angleterre.

La principale conséquence de l'application dans l'État royal anglais du principe hollandais d'attachement de la dette d'État au peuple était que pour la première fois dans l'État du roi la dette d'État a pu se détacher par un artifice conceptuel de la personne physique du roi et du danger d'annulation après la mort du roi de la dette personnellement contractée par lui. Dans la République de Hollande, l'ampleur de ce bouleversement qu'a introduit l'attachement de la dette d'État au peuple a été largement masquée par le fait qu'il n'y avait tout simplement par de roi, et en son absence, c'est le peuple qui devenait une entité à laquelle la dette d'État était attachée.

Au Moyen Age et au-delà, dans l'État du roi sacré, malgré l'existence du concept de *persona sacra* ou *mystica* du roi, la dette d'État restait toujours attachée à la *persona naturalis*, physique, du roi, et il fallait attendre l'Angleterre pour que la dette d'État devienne attachée à la *persona sacra*, non pas celle du roi de prime abord, mais celle du peuple, son *corpus mysticum perpetuum*. Auparavant, cet attachement de la dette d'État à la personne physique du roi freinait efficacement l'élan des banquiers à emprunter à l'État, puisque des sommes énormes se perdaient par le non respect des dettes d'État par des successeurs (Hamilton 1947, 118). Dans cette perspective, on peut mieux comprendre l'importance dramatique du traitement de la dette d'État comme perpétuelle et le succès incroyable qu'a eu cette forme de crédit auprès des banquiers, notamment des banquiers hollandais.

Le concept de dette perpétuelle attachée au corps immortel du Roi et de la Nation, garantie par le Parlement, a fait profondément bouleverser la manière dont la dette d'État pouvait fonctionner non seulement en Angleterre, mais dans le système en général. Tout d'abord, une plus grande sécurisation de la dette d'État royal a permis à la dette d'empiéter sur le terrain habituellement réservé à la rente, étant le genre de placement le plus sûr à long terme au Nord de l'Europe. Ce détachement de la dette d'État de la personne physique du roi augmentait l'attrait financier de la dette de l'État royal pour des créiteurs et, du même coup, hissait le crédit à l'État royal à un sommet dans la hiérarchie de locations de capitaux possibles qu'elle n'aurait jamais pu atteindre sans cet artifice conceptuel. Prêter à l'État royal, pour financer sa dette d'État, acquiert ses lettres de noblesse, en délogeant la rente comme principal moyen de faire du crédit au Nord de l'Europe (Zuijderduijn 1976, 14,20).

Avec le principe de dette perpétuelle attachée à la Nation qui ne peut mourir, le capital ne se perdait pas, même s'il n'était pas remboursé, tant et aussi longtemps que les paiements d'intérêts restaient assurés par le Parlement, et de mémoire, l'État n'a jamais commis un défaut de paiement d'intérêts de la dette perpétuelle. En 1771, de Pinto a noté que : " The scrupulous and inviolable exactness with which this interest (on the national debt) has been paid, the idea of parliamentary guarantees, have established England's credit to the point where she has received loans that have surprised and astonished the rest of Europe" (Braudel 1984, III, 375). Comme l'a noté Braudel, la dette nationale perpétuelle équivalait à un miracle. L'État n'avait jamais à repayer la dette, mais le prêteur pouvait toujours avoir de l'argent (Braudel 1984, II, 526-527).

Une autre conséquence de la formule anglaise était qu'il existait désormais dans un système un principe qui permettait à une plus grande sécurisation de la dette publique dans un État royal, à comparer à tous les autres États royaux, bouleversant du coup certain équilibre au sein des États royaux dans l'accès au crédit systémique. Désormais, tous les États royaux n'étaient pas plus ou moins à égalité à cause de ce principe d'attachement de la dette d'État personnellement au roi. Pour la première fois, le principe d'attachement de la dette d'État au corps collectif comme entité légale et à la banque centrale comme un gestionnaire technique a fait établir une synergie entre la ville- centre du crédit systémique, ses créiteurs, et l'État royal. Une synergie qui allait bouleverser de fond en comble toute la dynamique du système, en

favorisant l'Angleterre comme destinatrice du crédit systémique dominant pour y créer à terme une cinquième mesure d'allègement de la contrainte de l'argent-métal dans le système – l'industrialisation.

4.5. L'industrialisation primaire comme mesure d'allègement de la contrainte métallique.

La sécurité d'investissement, venant de la familiarité *ex ante* des investisseurs hollandais avec le régime anglais, a eu pour effet que d'un jour au lendemain, littéralement, l'État royal anglais a pu se hisser du rang des paria du crédit systémique, à côté de la France, de l'Espagne, jusqu'au rang de la location la plus prisée du *ready money* hollandais. A noter qu'encore quelques années avant le démarrage de cette formule de la dette d'État en Angleterre, on peut voir la cessation du service de la dette à la mort du roi (Charles II, en 1684- Ramsbottom 1876, 8 ; Bernstein 2008, 248). Le crédit d'Angleterre était au plus bas. Quelques années plus tard, à peine, en 1694, lors de la première suscription de la dette d'État conçue comme dette perpétuelle de la Nation, un tiers du montant s'est littéralement envolé la première journée, contre toute attente, un autre tiers dans les deux jours suivants et la balance dix jours plus tard (North, Weingast 1989, 821). Ce qui plus est, avec le temps, pour augmenter davantage l'attrait de cette location de capitaux, l'État montait le taux d'intérêt plus haut que la norme légale (Braudel 1984 ,III, 376).

L'attrait du concept de dette perpétuelle de la Nation qui ne meurt jamais, garantie à perpétuité par le Parlement-même, a fait attirer le *ready money* hégémonique, le capital hollandais, qui cherchait massivement de l'emploi dans ce temps, à cause de faibles rendements des investissements internes en Hollande. Vers 1700, le *ready money* hollandais était estimée à 100 guilders par personne et la Bourse d'Amsterdam faisait office de cheville ouvrière de tout le système de transferts, de paiements à l'avance par le biais de ce *ready money* (Dehing, t'Hart 1997, 51,53). Cependant, les fonds publics hollandais payaient 2-3% pour l'argent emprunté, ce qui a effectivement fait tarir le marché de la dette publique en Hollande au cours du XVIIIe s., alors que l'investissement à l'étranger rapportait 4-6%. Vers 1750, les Hollandais préféraient d'investir leur *ready money* en Angleterre, Russie, Pologne, Suède, Autriche, Prusse à 4-5%, et aux Indes occidentales à 5-6% (Dehing, t'Hart 1997, 57; t'Hart 1997, 19).

D'autre part, ce faible rendement à l'interne restait combiné à de faibles taux d'intérêt, plus bas en

Hollande que dans d'autres pays entre 1670 et 1780 (t'Hart, Jonker, Zanden 1997, 8). C'est dans ce contexte qu'on peut voir s'initier, vers 1630-40, une tendance d'investissement hollandais en Angleterre, à court terme essentiellement, ce qui était stimulé additonnellement par l'appréciation de la livre (Dehing, t'Hart 1997, 56). Ultérieurement, l'opportunité créée par le financement de la dette d'État perpétuelle en Angleterre a amplifié cette tendance et faisait que les investisseurs hollandais se trouvaient parmi les cent premiers investisseurs de la Banque d'Angleterre dès le début (Neal 1987, 100). L'affluence était encore plus grande durant les années 1710 (Schubert 1988, 299,302). Durant la période de la *South Sea Bubble* (aux alentours des 1720), l'investissement hollandais atteint des proportions massives. Entre 1721 et 26, on assiste ainsi à une véritable ruée hollandaise sur Londres (Neal 1987, 100; Schubert 1988, 301,305). Certaines estimations initiales, comme celles de Lord North, faisaient état de 40%, (le chiffre révisé toutefois à la baisse par des chercheurs, ultérieurement, Neal 1987, 101-102). Par la suite, entre 1723 et 50, alors que l'affluence des avoirs hollandais en Angleterre augmentait encore plus rapidement, la dette perpétuelle de l'État anglais explosait littéralement (Neal 1987, 112). Durant cette période se consolide ce lien exceptionnel entre Londres et Amsterdam, qui perdurera tout au long du XVIIIe s..

La dette perpétuelle nationale, en devenant une formule gagnante aux yeux des crédeurs, a fait instaurer une concurrence entre tous ceux qui désiraient désormais de placer leur capital auprès de l'État britannique. Cette concurrence faisait baisser les taux d'intérêt, donc le coût du service de la dette d'État par la Banque d'Angleterre. Si, avant 1688, l'Angleterre, comme un État royal typique, restait bien en arrière par rapport à la Hollande quant aux conditions de ses prêts, cela a changé après 1694, et encore plus au XVIIIe s.. Si avant 1688 la Hollande était capable de ramasser sans problèmes 5mln £ à long terme à 4%, l'Angleterre n'était capable que d'obtenir de petits montants à court terme seulement et à de très haut taux, frôlant 30%. Toutefois, après les pics de 30% avant 1688, le taux descend à 14% dans les années 1690 et à 6-8% à la fin de la décade, pour atteindre 3-4% dans les années 1730 (North, Weingast 1989, 822-823).

La facilité déconcertante d'attraction des capitaux du plus grand centre financier mondial par la dette d'État attachée au peuple, gérée techniquement par la Banque d'Angleterre, supervisée par le Parlement comme le représentant du peuple, a radicalement changé la donne pour l'État royal anglais, et

pour l'État du roi en général. Avec l'État anglais, l'État royal change ainsi de mode de fonctionnement, financièrement parlant. La dette de l'État devient ancrée dans la sécurité de la dette perpétuelle (Braudel 1984, III, 375) qui n'est pas à repayer par l'État dans l'immédiat et n'hypothèque pas ses réserves de liquidités ou sa capacité d'emprunter. L'État pouvait ainsi épargner sur le service de cette dette, et disposait donc des capitaux excédentaires, compensant l'offre insuffisante du métal. Avec le taux d'intérêt en baisse, les budgets d'État anglais deviennent sans proportion à la population et ses revenus *per capita*, et font envie partout en Europe au XVIIIe s.. Ainsi, le budget anglais égale celui de la France, bien que celle-ci ait la production et le PNB deux fois plus grands et le revenu per capita similaire (Braudel 1984, III, 382-384).

Peu à peu, avec la formule de dette perpétuelle nationale, alimentée largement par le *ready money* hollandais, plus ou moins directement, la dette d'État anglais explosait, cadencée par les guerres, de plus en plus grandes, coûteuses dans lesquelles l'État britannique fonçait de plus en plus, sans regarder à la dépense. Ainsi, la dette remboursée et non-remboursée atteint à 21.516.000£, en 1697, pour passer en cinq ans à 16.395.000£ et à 53.681,000£, avec la guerre de la Succession espagnole. En 1748, durant la guerre de la Succession autrichienne, la dette a augmenté de 46.955.000£ à 78.293.000£. En 1764, elle a passé à 139.562.000£, plus 7.3mln en annuités en souffrance, puis à 238mln£ en 1783, et à 860.856.000£ en 1815, (ce qui diffère des chiffres plus anciens, compilés en 1888, et cités par Andreades, voir Hamilton 1947, 124-128; Andreades 1966, 119). En 1824, la dette britannique constituait $\frac{3}{4}$ de toute la dette d'État en Europe (38-40mld francs), alors que la française s'élevait à 4mld francs en 1829.

Pour de Pinto " la guerre de Sept ans a été gagnée grâce à cela par la Grande Bretagne et perdue par la France" (De Pinto, cité dans Braudel 1984, III, 378) et la même remarque pouvait être formulée à l'égard des guerres 1792-1815. Si la Grande Bretagne était la clé de tout effort de guerre des coalitions anti-napoléoniennes, cet effort n'aurait jamais été possible sans énorme attrait de l'État britannique auprès des crédateurs, notamment des crédateurs externes hollandais. En reflétant ce caractère *sine qua non* de la dette perpétuelle, T.Mortimer affirmait en 1769, dans *Every Man is his Own Broker*, que la dette nationale est " ...(a) standing miracle in politics, which at once astonishes and over-awes the states of Europe" (Mortimer, cité dans Braudel 1984, II, 528). En 1786, Pitt a dit qu'il était persuadé que "... upon

this matter of the national debt repose the vigour and even the independence of the Nation" (Pitt, cité dans Braudel 1984, II, 528). Prémonitoirement, Hume se lamentait, deux cent ans avant les faits, que " It can be only two catastrophes: either the nation will destroy public credit, or public credit will destroy the nation. " (Hume, cité dans Braudel 1984, III, 377).

Au début du XVIIIe s., la guerre par son intensité et sa fréquence, a réussi pour la première fois de créer un effet bénéfique sur l'État en réduisant le taux d'intérêts attribué à la dette d'État. Cependant si la guerre a pu avoir cet effet, c'est à cause de la présence d'un échelon supplémentaire : une familiarité des régimes de la dette d'État permettant d'emblée de réduire le coût d'acquisition de l'information sur le demandeur de crédit et sa fiabilité. La familiarité de formule anglaise de la dette d'État pour des investisseurs hollandais, la présence de la structure institutionnelle similaire de gestion de la dette d'État faisaient office d'un régime institutionnel international, dispensant du coup de la création des structures institutionnelles spéciales réduisant le coût de transaction (l'itération des transactions).

Si l'on peut constater, comme le font North et Weingast, que des grands et fréquents emprunts de l'État britannique pour financer les guerres avaient cet effet qu'ils avaient fait chuter les taux d'intérêts, il faut être conscient de la simplification qu'implique cette approche. Sinon, on aurait vu la France, avec sa belligérance à outrance sous Louis XIII et Louis XIV, baigner dans le régime financier à taux d'intérêt aussi bas que ceux d'Angleterre au XVIIIe s.

La guerre comme telle, comme facteur autonome, n'a jamais eu cette influence sur le taux d'intérêt que North et Weingast suggèrent. Seulement lorsque des facteurs additionnels interviennent, comme par exemple ceux sur le plan conceptuel ou ceux sur le plan géopolitique, affectant le plus grand centre systémique du *ready money*. C'est aussi sous cet angle qu'il faut concevoir pourquoi le *ready money* hollandais préférerait d'aller davantage en Grande Bretagne qu'en France aux XVIIe et XVIIIe s.. Dans la même veine, la guerre seule, contrairement à ce que Tilly pouvait en dire, était largement insuffisante comme condition de la transformation de l'État par le capital. Cela prenait un artifice conceptuel que la guerre n'était jamais capable de fournir, pour établir un effet systémique de synergie entre le centre dominant du crédit systémique et l'État royal.

L'effet de synergie créé par la formule de la dette perpétuelle ménagée par la banque centrale et les

transferts massifs du crédit du principal centre du crédit systémique catalysés par la guerre ont réussi de créer pour la première fois dans un État une masse critique de *ready money* pas cher permettant à des innovations technologiques disparates, parfois très anciennes, de se transposer en procédés de production industrielle d'un bien qui pouvait s'écouler sur le marché commercial qui siphonnait le plus d'argent-métal – l'Extrême-Orient. Par plusieurs aspects, l'industrialisation primaire anglaise peut être vue comme le couronnement de cette synergie inusitée entre l'État du roi et le centre du crédit systémique, ainsi que le couronnement du mouvement pluriséculaire de construction des mesures d'allègement de la contrainte de l'argent-métal sur le commerce au loin par la ville.

Dans un sens, sans la guerre, sans augmentation de sa fréquence dans l'État britannique et la baisse du taux d'intérêt, l'industrialisation n'aurait certainement été possible, mais pas à cause de la fréquence de la guerre comme telle, comme le laissait suggérer North et Weingast. Autrement, on aurait vu la France réussir l'industrialisation à partir du colbertisme, bien plus tôt et bien mieux, peut-être, que la Grande Bretagne. Dans le même ordre d'idées, on pourrait voir l'industrialisation démarrer bien plus tôt dans des villes italiennes, et même en Hollande, fortement engagés dans des guerres. Citons à titre d'exemple Venise justement, qui dirigeait de larges coalitions tant en 1204 (l'Empire latin) qu'en 1571 (la bataille de Lepanto), et pourtant, nulle part durant ces quatre cent ans, nulle ville italienne hégémonique ou Amsterdam n'a pas su s'industrialiser au milieu des grandes guerres à répétition.

L'effet parasite magistral induit par l'industrialisation du tissage du coton, c'était justement l'allègement de la ponction métallique par l'Orient et le commerce oriental, ce que nulle ville du commerce au loin (Amsterdam inclus) n'a jamais réussi de faire pleinement. L'industrialisation primaire et la guerre enclenchaient ainsi dans un État britannique, frappé comme tout autre État européen par la famine métallique et la pénurie du crédit, un cercle vertueux. L'efficacité financière hors pair de l'industrialisation anglaise à alimenter le crédit était ancrée dans sa capacité de dégagement du métal du commerce extrême-oriental qui pouvait servir désormais comme un fonds métallique additionnel pour le crédit. C'est ce paradigme de fonctionnement de l'industrialisation primaire britannique sur le plan de la contrainte de l'argent-métal dans le contexte de la famine métallique du XVIIe s, qui perdurait tout de même jusqu'aux des années 1720-40, qui brille pas son absence dans les ouvrages traitant du début du

capitalisme industriel, comme ceux de Braudel par exemple (Braudel 1984).

Ainsi, au cours du XVIII^e s., en l'espace de 50 ans entre 1694 et 1750, l'industrialisation parachevait la construction de la version britannique d'un régime de libération de l'État et de sa guerre de la contrainte de l'argent-métal. L'industrialisation allait augmenter l'efficacité de deux autres mesures d'insularisation de la guerre de la contrainte de l'argent-métal que l'État royal britannique a adopté de la ville : la banque centrale et la dette perpétuelle. Cette combinaison définira le modèle le plus réussi d'insularisation de l'État, de la guerre, de la contrainte de l'argent-métal, terminant ainsi aux alentours de 1740-60, le mouvement de construction de la guerre comme *techné* financière qui s'était enclenché au XII^e, alors que la guerre de l'État du roi commençait à subir la famine métallique.

Notons d'emblée que l'Angleterre n'était pas le seul État européen se lançant dans la manufacture du tissage et dans la production manufacturière en général. La tendance était beaucoup plus générale, émergeant pour de bon dans le sillage d'énormes ravages de la guerre de Trente ans et les défis sans pareille de reconstruction économique des pays dans le contexte de la famine métallique du XVII^e s... En France, dans l'Empire autrichien, en Espagne et dans l'espace alémanique, rois et empereurs tentaient de reconstruire leurs pays par l'établissement de centres de production manufacturière (Braudel 1984, II, 543). C'était la réponse à la crise aiguë de main-d'œuvre affectant la production agricole, la principale source de revenus de l'État. La production manufacturière permettait à l'État de se procurer des revenus que la production agricole n'était plus capable de délivrer, en engageant plus efficacement la main d'œuvre difficilement trouvable. Produire localement, vendre non-localement devient une stratégie qui fait naître le colbertisme en France et des stratégies similaires dans l'Empire autrichien, en Espagne, dans l'espace alémanique, ainsi qu'en Hollande et en Angleterre (Bérenger 1990, 326,330-331; Bernstein 2008, 240).

Sur ce fond, les Britanniques se lancent dans des tentatives de concurrencer le coton indien, importé par les Hollandais en Europe. L'Europe n'était pas certainement étrangère au coton avant les Hollandais, mais le coton qui lui était disponible avant, le levantin, n'était pas trop résistant et il fallait lui ajouter du lin. Le tissu était assez robuste, mais rustre et difficile à laver et d'apparence un peu grossière. Il était facilement concurrençable par le coton indien, fin, très résistant, coloré, imprimé et bien résistant au

lavage, qui fait sa rentrée en Europe au XVIIe s., avec grand fracas, causant une vague de protectionnisme (1686, en France, et 1700 et 1720 en Grande Bretagne) (Bernstein 2008, 252-263; Braudel 1984, III, 577,578).

Les Anglais pouvaient tisser du coton, provenant de leurs colonies, mais tant qu'ils avaient le même mode de production intense en main d'œuvre que les Indiens, ils n'étaient pas capables de concurrencer le coton indien. Pour échapper à la contrainte, ils commencent à utiliser la mécanisation des procédés, ce qui a abaissé le coût de tissage du coton anglais des colonies, tout en permettant d'obtenir le coton à fil robuste, de la qualité indienne, mais en quantités industrielles et sans implication massive de main d'œuvre (Braudel 1984, III, 572,613). Peu à peu, le coton anglais repousse les textiles français et hollandais, tout en pénétrant dans le Levant et aux États-Unis. À partir de 1750, grâce au contrôle de Calcutta, sur laquelle convergeaient les circuits commerciaux de l'Inde et des Indes Orientales, les Anglais commencent à concurrencer le coton indien directement en Inde et en Extrême-Orient.

Si la prise de Batavia par les Hollandais coïncidait avec la domination financière de la Hollande (1650-1789) et faisait monter la Hollande au pinacle de la finance européenne, de la même façon la prise de Calcutta par les Anglais, en 1750, a marqué le passage irrévocable de la domination hollandaise à la domination anglaise dans le commerce oriental et, par ricochet, dans la finance européenne et mondiale (Braudel 1984, III, 529-533). Vers la fin du XVIIIe s., les Britanniques parviennent à contrôler 85 à 90% du commerce extérieur de l'Inde (Braudel 1984, III, 496). Entre 1750 et 1800, l'Inde commence à générer des surplus de 2mln livres par an, une somme énorme à comparer à 6mln livres de l'épargne-investissement britannique (Braudel 1984,III, 581). En 1800, le coton représente déjà 25% des exportations britanniques et 50% en 1850 (Braudel 1984, III, 571,572). Si l'on regarde le XVIIIe s, en général, alors que la production interne passe de 100 à 150, la production pour l'exportation passe de 100 à 550 (Braudel 1984, III, 575,581).

La demande pour le coton fait démarrer pour de bon l'industrialisation en Angleterre à partir de 1750-60. Comme le souligne Hobsbawm, "in the first phase of British industrialisation, no other industry was of comparable importance " (Hobsbawm cité dans Braudel 1984, III, 572). Le taux de croissance de l'industrie du coton correspondait au taux de croissance de l'économie en général, d'autres industries

progressant avec celle du coton (Braudel 1984, III, 573). Contrairement à d'autres industrialisations, l'industrialisation britannique n'a pas fini rapidement en une période de stagnation, mais elle a réussi à générer une période de croissance fulgurante et à long terme et a généré ainsi une masse critique des capitaux nécessaires pour l'industrialisation lourde à partir du début du XIXe s., dans des industries encore plus intenses en capital. Cette réussite hors pair et l'efficacité de l'industrialisation à l'anglaise n'étaient pas seulement le fruit de la demande.

L'industrialisation anglaise a réussi non seulement parce que la demande était là, et parce que les Anglais ont su de la satisfaire, mais parce qu'il y avait une infusion constante du *ready money* systémique, alors que le Hollandais transféraient de plus en plus leur *ready money* en Angleterre, notamment après 1720. La largesse qui ne se voyait pas dans d'autres pays qui avaient embarqués bien avant dans la transformation manufacturière et qui avaient développés des approches d'efficacité redoutable, comme la France. Malgré toute l'efficacité bureaucratique de l'État français et la conceptualisation savante du mercantilisme, ça n'a tout simplement pas décollé en France, et l'absence du transfert massif du *ready money* systémique y était un facteur magistral.

4.6. La fragilisation du crédit systémique par l'industrialisation.

L'effet parasite de l'industrialisation était que la ville du commerce au loin, en finissant construire l'État et la guerre en Europe, laissait du coup l'État occidental dans une certaine orbite où celui-ci devait se démener contre l'héritage de ce passé : l'exposition à des activités de génération du retour en capital à cyclicité de plus en plus longue. Cela devait affecter spécialement des États hégémoniques. Peu à peu, les préférences de l'État hégémonique pour des activités de génération de capitaux à cyclicité de plus en plus longue allaient conduire à la fragilisation naturelle du système financier de l'État hégémonique par le flottement du crédit-papier non résorbé pendant des périodes de plus en plus longues.

Peu à peu, cette charge que présentait la masse croissante sans cesse du papier-crédit en flottement dans le système pendant des périodes de plus en plus longues allait poser la banque centrale hégémonique devant les tâches de sécurisation métallique de ce papier en flottement. L'industrialisation a fait que le passage de la Ville du commerce au loin à l'État du roi comme cheville ouvrière de la construction de la

culture de guerre à crédit ne signifiait nullement la fin de l'exposition sur les vicissitudes originant dans le commerce au loin. La ville étendait sa main invisible bien après qu'elle avait fini de construire activement la guerre comme *techne* financière et la culture de guerre à crédit.

Cette dérive structurelle vers le confinement de la banque centrale à la sécurisation métallique du crédit-papier privé en flottement était une extension naturelle du confinement de la banque centrale au contrôle métallique dans le contexte de la famine métallique. La dérive qui avait été à la source des banques centrales de la deuxième cuvée, initiée par les banques centrales vénitiennes. Avec elles, à quelque part entre 1580 et 1619, la banque centrale quitte sa zone de confort, celle de génération du crédit à court terme à l'État, et passe de plus en plus vers la sécurisation du crédit privé, émis par les marchands en fonction des opportunités du commerce au loin.

Ce qui définissait le caractère dangereux de l'extension du cycle de flottement du crédit dans le système pour la banque centrale était que si le papier-crédit est émis par des banques privées contre la marchandise en circulation ou contre des biens immobiliers et mobiles nécessaires à la production industrielle, la banque centrale ne peut offrir en échange au papier-crédit qu'elle est tenue d'accepter, le même type de valeurs (des biens) contre lequel le crédit-papier a été émis. Si la banque est tenue d'accepter le papier, elle ne peut offrir en échange des biens, mais seulement le métal (ou les billets de banque centrale, *in extremis*).

Le point de bascule dans cette prise en charge grandissante de la sécurisation du papier-crédit privé par la banque centrale est survenu lorsque la banque centrale de la deuxième cuvée du XVIIe, s. s'oblige, *de facto*, à couvrir et à sécuriser le crédit privé, en imposant ses billets de banque comme moyen légal de paiement au creux de la famine métallique. Du coup, avec les banques centrales vénitiennes, le contrôle du change métallique force naturellement la banque centrale à accepter la sécurisation métallique du papier-crédit privé en circulation. Mais la banque hollandaise doit sécuriser métalliquement le crédit privé en flottement pendant des périodes incomparablement plus longues que ne le faisaient les banques des villes italiennes.

En Hollande, aux prises avec la famine métallique, la faisabilité de ce type de commerce au loin qui ouvrait le plus dans le long terme, le commerce extrême-oriental, et qui était aussi le plus vorace en

métal, passait par le contrôle très poussé du change métallique. Cette prise en charge force une vulnérabilité accrue à la banque centrale hégémonique à partir de la *Wisselbank* d'Amsterdam, juste par l'ampleur de la masse de papier-crédit qu'elle avait à sécuriser dans des plages temporelles de plus en plus étendues qu'impliquait le commerce extrême-oriental.

Cette tendance allait s'amplifier plus avec la Banque d'Angleterre, alors que celle-ci devait prendre en charge la sécurisation du papier-crédit flottant non seulement dans le commerce au loin extrême-oriental (alors que les Anglais évincent les Hollandais), mais aussi dans un autre type d'activité de génération du retour en capital à cyclicité encore plus longue- l'industrialisation primaire. Au XVIIIe s, la banque centrale hégémonique est posée devant le problème de sécurisation du crédit relié non plus à un domaine d'activité à long cycle de retours en capital, mais à deux domaines à cyclicité longue : le commerce extrême-oriental et l'industrialisation primaire. Et l'industrialisation secondaire, toujours en Grande Bretagne, au début du XIXe, ayant une période encore plus longue de génération de retour en capital, allait poser la banque centrale hégémonique devant une situation encore plus difficile.

En l'espace de moins de 150 ans environ, à partir de sa création en 1694, la banque centrale britannique est mise ainsi devant l'augmentation du cahier des charges qu'aucune autre banque centrale de la ville n'avait à relever avant. Plus qu'aucune autre banque centrale, elle devrait opérer dans un environnement de plus en plus étranger, non-familier, par rapport à sa zone originelle de confort : le crédit de guerre à l'État, à court terme. Au bout du compte, la monopolisation d'émission de billets de banque par la banque centrale dans le contexte de la famine métallique a fait rentrer la banque sur une orbite nouvelle, dans laquelle elle n'a pu fonctionner à terme que par la surémission de billets de banque centrale, si elle ne voulait pas étouffer le commerce et l'industrialisation, plus tard.

En principe, la banque centrale aurait pu contrôler l'émission du crédit, notamment en jouant sur les taux d'intérêt, mais en pratique, il s'instaurait un climat de tolérance et de non-restriction du crédit privé pour ne pas entraver les opportunités du commerce et de l'industrie, tant affectées par la pénurie de l'argent-métal. La famine métallique profonde entre 1590/1600 et 1720-40 installait ainsi une certaine culture de faire la banque (centrale), alors qu'apparaissaient l'une après l'autre des activités à cyclicité de plus en plus longue. On peut ainsi voir le lien entre la dérive structurelle des puissances hégémoniques

vers des activités à cyclicité de plus en plus longue, exigeant l'émission d'une masse de plus en plus imposante de papier-crédit pour produire une unité de valeur, et la consolidation d'une culture de faire la banque (centrale) où la masse de papier-crédit privé est sécurisé par les avoirs métalliques de plus en plus résiduels.

Certainement, le germe avait été dans le sol bien avant, puisque ce genre de dérive était bien présent antérieurement. Notamment dès que la banque de dépôt s'est mise à prendre le cap sur le total de sa réserve métallique comme la mesure balisant l'émission de ses lettres de crédit. Encore à Venise, Contarini s'insurgeait contre la pratique de relâchement de la correspondance de la valeur du crédit émis (du papier de banque) à la valeur du dépôt, alors qu'il incitait le Sénat de la *Serenissima* à créer une banque centrale de la Ville, entre autre pour mettre fin à des telles pratiques (Dunbar 1892, 313-316). À Amsterdam, comme l'a souligné Braudel,

“ Les jeux boursiers ... ont atteint un tel degré de sophistication, d'irréalité qui en fera longtemps une place à part en Europe, un lieu où l'on ne se contente pas d'acheter et de vendre des actions en pariant sur la hausse ou la baisse, mais où des jeux savants vous permettent de spéculer sans même avoir d'argent ni d'actions dans les mains”. A telle enseigne que, dès 1610, une ordonnance tenta, au nom de la morale publique, de réguler les spéculations en interdisant de vendre ce qu'on avait pas ou d'acheter ce qu'on ne pouvait payer. Plusieurs fois renouvelée, elle resta sans effet” (Braudel, cité dans Bosio 2009, 82).

Cependant, en Hollande, cette dérive dans l'émission du crédit-papier privé excédentaire avait pour contrepartie la politique d'émission paritaire du papier de la part de la banque centrale hollandaise (la *Wisselbank* d'Amsterdam), qui même aussi tard qu'en 1763 gardait autant du papier en circulation (billets de banque centrale) que des avoirs métalliques. Jusqu'à sa fin, presque, la *Wisselbank* d'Amsterdam, en suivant le modèle vénitien, maintenait une parité relative entre la valeur du dépôt métallique et la valeur de ses billets de banque centrale en circulation.

En 1760, elle avait en réserve métallique 16,3mln florins pour 18,7mln florins en billets de banque en circulation, et maintenant cette parité relative jusqu'à la Quatrième Guerre hollando-britannique (Kindleberger 1984, 49). Cependant, en Angleterre, à l'aube du XVIIIe s., cet instinct primitif paritaire se perd dans l'institution-même qui avait été jadis conçue pour protéger contre de telles pratiques. C'est la banque centrale-même, et qui plus est, la banque centrale hégémonique *in statu nascendi*, qui succombe à ce fléau aussi dans la tourmente de la guerre, de sorte que si la Banque d'Amsterdam reste intouchée par cette dérive presque jusqu'à la fin de son existence, la Banque d'Angleterre y succombe dès son début.

Le laxisme s'installe dès le premier emprunt d'État que la nouvelle banque fait. En 1694, la mise en circulation du papier de valeur de 1.6 mln£ se fait sans aucune conception particulière de la valeur de la couverture métallique de cette masse de papier. Dans les premiers mois de l'existence de la banque, le ratio métal-papier était à peine de 1 à 10. La majorité du papier (1.2 mln) est rendue disponible par la banque à l'État tout simplement en contrepartie des promesses de paiement des crédateurs. En 1696, le premier bilan public de la banque centrale faisait état de 36 000£ en avoirs métalliques sécurisant 900 000£ en *sealed bills* et 760 000£ en *cashier bills* (Théret dir., 2007, 320,319). La banque centrale d'Angleterre s'enlise encore plus dans cette pratique, lorsqu'elle obtient le droit d'émission de lettres de crédit (1742). Peu à peu s'installe une permissivité légale à l'émission excédentaire en cas d'urgence (Bagehot 2009, 119). La dérive se consolidait encore plus dans le contexte d'absence de taux fixes de dépôt métallique en réserve et le papier émis.

“ The absence of fixed reserve ratios allows for paper money supply expansion in the system, at least on short term runs either for the Bank of England and country or London private banks as fixed reserve ratios were employed by neither London nor country banks, it seems likely that the latter could generate at least short-run monetary expansion independently of any action by the Bank.(Duffy 1982, 67) ... ignorance of the sound monetary doctrine before 1797 was deemed inappropriate for a bank lending to the government “(Duffy 1982, 68).

Avec les Britanniques, pressés contre le mur par la guerre et séduits par les opportunités de l'industrie naissante pour la première fois justement en Angleterre,

“(bills) of exchange and other credit instruments were vital in allowing the seizing and the creating of opportunities, but the form which credit took created possibilities for massive instability. In part, the crises of 1772, 1778, 1788, 1793, and 1797 can all be seen as the early growing pains of the first industrializing nation (Hoppit 1986, 56). The circulating specie being by no means sufficient to answer the very increased demands of trade, the quantity of paper currency brought into circulation, as a supplying medium was so great and disproportionate, that a scarcity of specie was produced which threatened a general stagnation in the commercial world “(cite dans Hoppit 1986, 55).

Duffy parle carrément de *Bank's doctrinal propensity to overissue* (Duffy 1982, 68-69).

“ The Bank's ignorance of sound monetary doctrine was starkly exposed in 1797. Before that date, recognizing instinctively that the prevailing Banking Principle was inappropriate to an institution which lent extensively to the government, it had consciously regulated credit by reference, in 1783, to the state of the exchanges and, subsequently, to that of its cash. Discounts had been restricted in response to gold drains in 1793 and particularly 1795-6, arousing intense mercantile opposition. ... After the Suspension had rendered the cash irrelevant, the directors are said to have assumed complacently that, even when market rate exceeded Bank rate, overissue was automatically precluded if they satisfied the "legitimate needs of trade" by discounting all short-term paper based on real commercial transactions. Thus, eschewing responsibility for the regulation of trade and oblivious to such indicators of the state of the currency as the exchanges, the premium on bullion, and the commodity price level...’.(Duffy 1982, 68).

Sous le régime britannique, à la fin du XVIIIe s., la banque centrale a franchi le cap de l'inconcevable, ce qui l'aurait paru comme tel dans les banques centrales italiennes ou la *Wisselbank*

hollandaise du XVIIe. s.. Ce qui a empiré la situation après 1789, en ce qui concerne la Banque d'Angleterre, c'était l'effondrement de la banque hollandaise comme principal centre du change papier-métal dans le sillage de la monumentale débâcle financière qui était pour Amsterdam la Révolution française. La situation a été empirée par la disparition sous le régime napoléonien des banques centrales de Gênes, de Venise qui faisaient aussi du dépannage métallique dans le système (Bagehot 2009, 64, 66, 187-189, Flandreau 1997, 741-758). La Banque d'Angleterre, face à la demande excessive de change du papier-crédit contre le bullion suspend le change en 1797, pour sauver ce qu'il en restait de sa réserve métallique et commence, à son tour, d'imprimer du papier à partir des fonds métalliques résiduels pour maintenir le crédit à l'État et aux alliés.

La masse de billets non-sécurisés en circulation ne diminuait, mais au contraire, elle augmentait. Au lieu d'utiliser le métal, apparaissant dans le système en quantités de plus en plus grandes vers 1720-40, pour augmenter la masse du papier-crédit sécurisé le métal est utilisé pour émettre encore plus de crédit dans le système.

En principe, c'était la phase terminale de la grande famine métallique, si bien que vers 1720-40 l'offre du métal (l'argent) se rétablissait à des niveaux de 1580-1600, mais l'ampleur des guerres et les besoins en crédit grandissantes avec l'industrialisation primaire ont fait qu'au bout du compte le régime hollandais, et plus tard le régime britannique, performaient comme s'ils étaient toujours dans l'offre métallique basse (Braudel 1984, III, 422-423). Comme le note Cassel, la même tendance s'installe entre le milieu du XVIIIe s. jusqu'au début du XXe s. par rapport à l'or, devenant le métal de référence pour la Banque d'Angleterre (Cassel 1932, 34-35,38-39). C'est dans ce contexte du fonctionnement de la banque centrale anglaise comme si l'offre du métal était toujours au creux qu'on peut voir émerger l'industrialisation britannique comme une autre mesure d'allègement de la contrainte de l'argent-métal, dans la phase terminale de cette pénurie..

Ainsi, au XVIIIe, d'une manière ou d'une autre, que ce soit par la guerre ou l'extension de la cyclicité de génération du retour en capital, des banques centrales hégémoniques agissaient toujours comme si elles se trouvaient dans le contexte de l'offre métallique basse. Cette rigidité fonctionnelle a produit une masse de crédit non-sécurisée par métal, jusqu'à 4, 10, voire 15 supérieure à la valeur du

bullion métallique en circulation, comme en Hollande en 1763, constituant du coup le crédit hautement toxique (Braudel 1984, III, 244,269). En Angleterre, la situation, qui avait été si peu reluisante à ce chapitre dès le début de la Banque d'Angleterre, a empiré après 1797, dans la tourmente des guerres contre Napoléon. Alors que toute la coalition était financée par la Grande Bretagne (vide notamment Sherwig 1969), cela signifiait le recours massif au papier de banque centrale remis dans le système sans contrepartie métallique.

Étant éconduit au-delà de l'état d'exception métallique, ce régime d'exception dans l'émission du papier a fait changer la Banque d'Angleterre après 1815 en une véritable planche à billets non seulement de l'État britannique mais de l'Europe. Le retour au semblant du normal ne s'amorce que très lentement, avec peines et misères, seulement avec Peel et son Acte de 1844 (Feiertag 2009, 19,28). Les guerres 1757-1815 ont enfoncé le clou si loin et ont instauré en Grande Bretagne le sens d'indolence si grand qu'au XIXe, comme l'a noté nul autre que Bagehot, il est devenu un point d'honneur pour la Banque d'Angleterre de fonctionner avec des réserves métalliques correspondants à peine à 30% des billets de banque centrale en circulation (à ne rien dire sur la masse du crédit privé en flottement dans le système que ces billets devaient sécuriser *in extremis*). Ce qui était plus grave que cette dérive progressait alors que la Banque d'Angleterre devenait la principale source du métal non seulement en Grande Bretagne, par rapport aux banques privées britanniques, mais dans le système financier international, par rapport à d'autres banques centrales et privées.

On peut voir, comme allant de soi, au XIXe s, que la Banque d'Angleterre ne garde qu'un tiers, sinon un quart, de la valeur des billets en circulation en métal, dans la réserve (Bagehot 2009, 180-182). 'Je pense, ..., que la Banque d'Angleterre a un impérieux devoir à remplir, celui de placer des dépôts qui lui sont faits, en en réservant ordinairement un tiers en espèces ...' déclarait l'un de ses administrateurs les plus éminents (cité dans Bagehot 2009, 180). Comme le remarque Bagehot, vers 1850-70, la situation était encore plus dramatique, puisque le tiers des dépôts des banques privées et à actions s'élevait à 30mln livres, alors que les dépôts faits auprès d'elle n'étaient que de 8mln livres (Bahegot 2009, 182). Si la situation devenait critique à cet égard après la disparition de la Banque d'Amsterdam et les banques centrales de Venise et de Gênes comme centres de dépannage métallique dans le système, elle devient

explosive après que la Banque de France s'effondre comme centre alternatif de dépannage métallique dans le système après 1871 (Bagehot 2009, 40,64,192,159).

Il y a effectivement dans les banques centrales hégémoniques du XVIIIe et du XIXe s., et notamment dans la Banque d'Angleterre, le passage à la normalisation de l'exceptionnel qui a libéré encore plus radicalement la guerre européenne (et l'État) de la contrainte métallique.. Au cours du XIXe s., sous le régime britannique de dissociation de plus en plus profonde du papier-crédit en flottement et des avoirs métalliques, l'État britannique accomplit une libération encore plus radicale de l'État européen de la contrainte de l'argent-métal que l'État devait subir depuis le XIIe s..

Tant le commerce au loin que la guerre présentaient, en fait, les mêmes problèmes de gestion du risque élevé, dus à l'investissement d'un énorme capital initial, générant parfois de retours insuffisants et, très souvent seulement à long terme, notamment dans le commerce extrême-oriental, et entraînant des pertes substantielles. Autant que pour financer le commerce au loin que des guerres, et l'État en général, il fallait avoir des reins solides et une grande dextérité financière. Ce qui avantageaient de grandes maisons de commerce dans ce passage vers le financement de la guerre des rois, c'était qu'elles étaient naturellement, en quelque sorte, préparées, par le profil de leur activité à prendre aussi en charge le risque lié à cette nouvelle forme de location de leur capitaux- la guerre.

La rentrée du système européen dans l'orbite du crédit, à partir des XIIe-XIIIe s., fait que la guerre commence à être traitée dans ces États royaux, baignant encore dans la tradition tribale de faire la guerre, comme un bien pour lequel le Prince doit payer pour en avoir l'usage. Un bien spécifique dont seul l'État pouvait utiliser, entrer en possession, certes, mais toujours un bien que l'État ne pouvait user qu'à condition de le payer, ce qui impliquait, d'une manière toujours croissante, le recours au crédit disponible dans de grandes villes de commerce. C'était la donne principale de la guerre européenne au sortir du Moyen Âge, alors que la guerre sort du modèle de la guerre féodale, où l'effort de guerre est assumé essentiellement par des vassaux qui doivent se présenter en état de combattre, avec leurs chevaux, armures et aides de champs de toute sorte, à la demande de leur seigneur.

À partir du XIIe s., l'acquisition du droit à user cette forme de la politique étrangère par l'État européen, la guerre, est entrée ainsi en compétition féroce avec le commerce au loin, dont le rendement

pouvait frôler 400% sur le capital investit en bateaux sur le circuit oriental, au XVIIe s., par exemple (Braudel 1984, III, 212,495). À partir du XVIIe, tout État cherchant des fonds pour la guerre auprès de grandes maisons de commerce au loin devait concurrencer non seulement la forme la plus lucrative du commerce au loin (le commerce extrême-oriental), mais aussi la plus gourmande, et cela dans le contexte de la famine métallique sans précédent du XVIIe s.. Moins d'argent-métal disponible, à cause de la crise en Nouvelle Espagne, rendait d'autant plus difficile à investir ce maigre apport métallique dans des activités de l'État à faible rentabilité, comme le financement de la guerre justement.

Dans cette logique, la guerre pouvait fleurir, autant que n'importe quelle industrie ou un commerce au loin régional, tant qu'elle pouvait apporter des profits à des créateurs comme n'importe quel type d'investissement de capitaux. Et à terme, elle devait décliner dès que cette capacité devenait moins grande que celle d'autres industries dans lesquelles le capital pouvait être investi. En principe, la guerre, en rentrant dans la logique de retours en capital, devrait commencer à suivre, à partir du XVIIe s., une courbe normale, inhérente à n'importe quelle sorte d'activité économique, similaire à celle de l'évolution de différentes industries dans un espace économique à ressources non-expandables, selon la loi de Hoffmann.

En regardant des courbes de l'évolution de différentes industries dans des villes européennes, on peut voir, en fait, qu'une industrie domine rarement une ville ou une région pendant longtemps. La même ville sera dominée par plusieurs industries, chacune passant par trois phases distinctes: l'essor, le plateau et le déclin (Braudel 1984, II, 346). Cette pression de la part du commerce au loin devait, en principe, mener graduellement à la mise hors usage de la guerre à crédit. Or, c'est justement sur ce plan qu'on peut voir l'importance de l'État britannique et de ses trois mesures visant à alléger la contrainte de l'argent-métal. Dans le contexte d'incapacité croissante de la guerre à concurrencer d'autres formes d'investissement de capitaux, notamment dans le commerce au loin, l'État royal se substitue à ses grandes maisons de commerce et commence à générer son crédit à lui à partir des mécanismes financiers que la ville commerçante développe.

4.7. La normalisation des pratiques exceptionnelles de génération du crédit à l'État sous le régime britannique.

Le principal corollaire de cette normalisation de l'exceptionnel sous l'influence des facteurs structurels tels l'extension de la plage de flottement du papier-crédit dans le système et la guerre était l'apparition d'un nouveau type d'État hégémonique. Le propre de son hégémonie venait non seulement de la maîtrise du crédit à long terme par le recours à des méthodes d'exception, mais aussi de la facilitation systémique du crédit. Dans les systèmes construits autour du crédit et dépendant du crédit, l'hégémonie serait de plus en plus définie par le fonctionnement de la puissance hégémonique dans le rôle de prêteur-en-dernière-instance systémique. Le genre d'activités commerciales dans lequel une puissance excellera lui donnera naturellement plus de facilité de fonctionner effectivement en tant que prêteur-en-dernière-instance systémique par rapport à une autre puissance ayant développé des préférences pour une activité commerciale à cyclicité plus courte.

Si l'on peut concevoir que le prêteur-en-dernière-instance est une fonction qui apparaît dans des systèmes économiques dépendant du crédit dans lesquels cette fonction reflète une capacité inégale des créditeurs d'offrir du crédit en cas de stress financier, cette capacité inégale du crédit peut refléter aussi la longueur des cycles de crédit. L'extension de la plage du flottement du crédit va forcer naturellement des centres qui développeront une préférence pour des activités à cyclicité plus longue à assumer pendant plus longtemps la sécurisation métallique du crédit qu'ils émettent en flottement dans le système. La longueur de la cyclicité du crédit qu'ils émettent prédisposera naturellement le centre qui aura émis le plus de crédit à un plus long terme à être le dernier où la convertibilité métallique du papier devra cesser dans le système. La longueur du cycle de crédit poussera donc certains centres à fonctionner dans le paradigme de prêteur-en-dernière-instance systémique. La fonction de prêteur-en-dernière-instance est définie dans de tels systèmes par le volume de crédit à assurer métalliquement et sa temporalité.

D'autre part, plus grande est la préférence pour les activités à plus longs termes, plus il y a des possibilités qu'elles impliqueront une aire géographique plus grande. Le prêteur-en-dernière-instance qui émergerait dans ce genre de systèmes économiques à cyclicité longue du flottement de crédit aura une dimension de plus en plus globale, à mesure que s'étendent ses réseaux du commerce au loin et de

production industrielle que le crédit d'un centre commercial devra alimenter.

De prime abord, le prêteur-en-dernière-instance qui émerge ainsi n'est pas tenu par obligation quelconque d'assurer métalliquement le crédit autre que le sien en cas de crise systémique, mais l'ampleur géographique des ses circuits commerciaux et industriels, l'imbrication avec d'autres centres du crédit font en sorte que naturellement il aura à assumer, pour son propre intérêt, la sécurisation du crédit d'autres centres financier, le cas échéant. Cette donne apparaissait d'une manière assez résiduelle dans le temps de la domination de la *Wisselbank* d'Amsterdam, alors que les Hollandais commerçaient du Japon et de la Chine, via l'Inde, jusqu'à l'Angleterre, la Baltique et les Amériques. Cependant, l'effondrement de la *Wisselbank* d'Amsterdam ainsi que des banques centrales de Venise et de Gênes, posait Londres sur cette orbite *nolens volens*, indépendamment du fait que la complexification de la gamme d'activités à cyclicité longue prédestinait Londres à assumer ce rôle systémique.

Dans le cas de figure où il y a prédisposition originelle, comme dans le cas de la Banque d'Angleterre, à la détention minimale du métal, la faiblesse des avoirs métalliques forcera donc naturellement le pas vers la surémission des billets de banque centrale pour sécuriser le crédit-papier en flottement de plus en plus à long terme dans le système. Cette dérive vers la normalisation de l'exceptionnel par la Banque d'Angleterre, la dissociation de la valeur du papier émis contre le métal, consacrera la Banque d'Angleterre comme prêteur-en-dernière instance systémique.

Plus que toute autre prêteur-en-dernière-instance, celui-ci dans la version britannique était défini par la tendance à l'émission de billets de banque contre une quantité minime de métal en réserve et en circulation. La normalisation de l'exceptionnel à la anglaise transforme le prêteur-en-dernière-instance d'un endroit où le métal est disponible en dernier dans le système, en un endroit où l'on trouvera du papier faisant office du liquide- les billets de banque centrale (hégémonique, de prime abord), plutôt que du métal comme tel. Le papier-crédit en flottement commencera à être sécurisé sous le régime anglais par un papier de banque émis par la banque centrale (hégémonique) en non plus par le métal.

La facilité déconcertante avec laquelle cette stratégie viciée de surémission du papier de banque, par rapport aux avoirs métalliques pouvait rester sans conséquence majeure pour Londres restait un fruit des conditions exceptionnelles après l'élimination d'Amsterdam, Gênes, Venise comme centres du crédit

systemique. L'incapacité d'avoir un crédit quelconque d'envergure en Europe postnapoléonienne, avec les réserves métalliques épuisées par la guerre, incrustait un niveau de tolérance, autrement impensable, dans les activités, autrement abusives, de la Banque d'Angleterre et coupait court tout mouvement de panique et d'assainissement systémique. Soit on faisait quelque chose avec Londres, soit rien ne se faisait du tout. La dégringolade de Paris comme centre de crédit alternatif sur le continent a encore renforcé ce biais après 1871. La vitalité de l'économie britannique générant rapidement du capital, avec son industrialisation secondaire, permettait d'augmenter encore plus le niveau de tolérance au stress financier, mais la situation restait malsaine tout-de-même.

Le modèle britannique avait de l'attrait dans le contexte post-napoléonien en Europe, et ce qui plus est, la Grande Bretagne-même avait de la difficulté de changer de mode de fonctionnement au plan du crédit. La conception qu'on pouvait se dispenser du métal dans la sécurisation du crédit privé par la banque centrale qui ne contrôlait pas son émission permettait de rendre viable le système profondément perturbé par la guerre. Ces facteurs faisaient que dans le siècle suivant la consolidation de ce régime particulier de neutralisation de la contrainte de l'argent-métal dans l'État britannique, dont nous avons parlé dans les chapitres précédents, on peut voir subséquemment le clonage du modèle d'État concocté en Grande Bretagne dans d'autres États à travers le système.

L'État moyen 'normal' du XIX e s., devient tout aussi que la Grande Bretagne au début du XVIIIe s., un État à banque centrale, ménageant la dette d'État qui fonctionne sur le principe de dette perpétuelle nationale, un État industrialisé à la britannique par l'application de l'industrialisation britannique de dernier cri- l'industrialisation lourde. Cette diffusion systémique du modèle britannique, c'est-à-dire le régime le plus réussi et efficace d'allègement de la contrainte de l'argent-métal sur la guerre, allait constituer une autre facette, postérieure, de la normalisation de l'exceptionnel. Celle-ci touchait désormais non seulement la puissance hégémonique-même, la transformant en une forme exceptionnelle de prêteur-en-dernière-instance, mais aussi le système.

4.8. De la normalisation de l'exceptionnel dans la pratique de la banque centrale hégémonique à l'industrialisation secondaire et la guerre industrielle totale.

Cette inculture du crédit dans le sillage de la normalisation de l'exceptionnel allait faire rentrer le système dans un état de perturbation structurelle profonde. La normalisation des pratiques exceptionnelles de génération du crédit allait bientôt créer une masse de papier-crédit qui servira pour le démarrage d'un nouveau type d'industrialisation- l'industrialisation secondaire lourde, et pour la construction de la guerre d'un type nouveau- la guerre industrielle, définie par récupération des inventions technologiques de cette deuxième vague d'industrialisation. Le type de guerre qui ne sera pensable comme possible à soutenir impunément par l'État que dans ce contexte d'inculture systémique du crédit, garantie par la Banque d'Angleterre comme prêteur-en-dernière-instance.

Le crédit toxique allait bientôt marier efficacement le modèle de guerre révolutionnaire à haute mobilité de la Nation en armes avec la capacité industrielle de la deuxième vague d'industrialisation (Guiomar 2004, 293). Dans l'invention de cette forme de guerre, la plus intense en crédit qui ait jamais existé, on peut voir le couronnement d'un siècle de la normalisation des pratiques exceptionnelles de génération du crédit, elle-même étant le couronnement de la neutralisation de la contrainte de l'argent-métal par le recours au crédit systémique.

Au milieu du XIXe s., d'énormes masses de papier cherchant de l'emploi et faiblement sécurisés émanent de Londres qui avait alors atteint le stade de maturité financière. Londres est devenu principal créancier du monde. 70% du crédit anglais allait aux États-Unis et en Australie, l'Amérique Latine (en Argentine et au Brésil essentiellement) et 25% en Europe (en Russie principalement) (Fishlow 1985, 395). Le point commun de toutes ces destinations- l'étendu géographique- reflétait bien ce que des investisseurs cherchaient pour que l'argent rapporte beaucoup. Cette valorisation de l'espace comme facteur d'investissement commençait à distinguer le pattern d'investissement au XIXe s.. Ce n'est pas que l'espace, par des richesses qu'il cachait, ait devenu d'un coup un point d'attrait, mais parce que l'espace était un contexte essentiel pour matérialiser certain type d'investissement qui pourrait rapporter à long terme en risquant le moins. C'étaient les chemins de fer.

Sur le terrain d'investissement sûr à long terme, les chemins de fer commencent à concurrencer

efficacement la dette d'État, reprenant du coup la place que celle-ci avait prise des rentes au XVIIIe s... Au XIXe s., les chemins de fer représentent 40 à 60% d'investissement britannique à l'étranger (Fishlow, 395). L'attrait des chemins de fer comme location du *ready money* britannique n'était pas attribuable uniquement à ce qu'ils puissent servir comme un investissement sûr à long terme à un très grand nombre de petits épargnants, mais aussi parce qu'ils permettaient de remettre en valeur tout ce que l'espace pouvait offrir au-delà de la zone de quelques dizaines de kilomètres autour des côtes et des fleuves navigables, au-delà de laquelle le coût du transport par la route annulait le profit.

La machine à vapeur, et plus encore, l'invention des techniques plus perfectionnées de la fonte du fer qui l'ont rendu moins cassant (1820), et qui plus est, l'invention de l'acier avec les fours à convection de Bessemer et de Martin (dans les années 1850), feraient sous peu repousser cette limite, ouvrant du coup l'accès à de riches terres agricoles des prairies, des pampas et de l'intérieur australien faiblement pénétrées par le réseau navigable (Bernstein 2008, 311, 326). Avant l'ouverture de ces espaces par le chemin de fer, le coût de transport faisait que le grain transporté en Europe, pour répondre à la hausse constante de la demande, ne pouvait être expédié avec profit qu'en-deçà de la zone de trente miles autour des ports (Bernstein 2008, 324-325). Le creusage des canaux, comme le canal d'Erie, a permis d'alléger cette contrainte, et en ce qui concerne l'Amérique, ouvrir les Grands Lacs à l'Atlantique. Il reste que la contrainte persistait tout de même.

L'arrivée des chemins de fer aux alentours du système navigable permettait d'augmenter le drainage efficace du territoire aux alentours et de repousser la barrière de non-rentabilité. Très rapidement, la vitesse de transport de produits agricoles périssables faisait cependant pencher la balance de plus en plus vers le transport ferroviaire d'un bout à l'autre, menant à l'autonomisation des chemins de fer du réseau navigable interne. Avec les procédés de réfrigération de plus en plus perfectionnés, la viande d'Amérique, d'Argentine, d'Australie, ainsi des fruits, commencent à atteindre l'Europe, parallèlement au grain, alors que la population y explose.

Si parmi toutes les destinations du *ready money* hégémonique britannique, les États-Unis étaient une destination de prédilection, les chemins de fer américains remportaient le palmarès (Fishlow 1985, 396-397).

"Compared to Consols, with an adjusted real yield of -1.7%, US railway shares stood at 2.2% and debentures at 1.9%; Latin American railway bonds yielded 1.2% Australian and Canadian governments, a principal vehicle for railroad investment, each earned -0.1%. Thus the margin of superiority of foreign returns ... ranged from 3.9% to 1.6%. Only shares in Indian and East European railways fared worse than the return of Consols" (Fishlow 1985,397).

Les chemins de fer américains, à cause des retours qu'ils généraient, avait un effet d'induction d'autres investissements britanniques à l'étranger, dans d'autres chemins de fer, mais aussi dans d'autres secteurs.

"One of the reasons for the positive reception accorded (to) foreign securities was the favorable return earned on holdings in US railroad bonds and shares. Even in 1870-76, when average domestic investments yielded more than average foreign holdings, these bonds earned 7.8%, compared to the 4.4% of domestic debentures; shares returned 8.1%" (Fishlow 1985 ,397)

L'investissement dans les chemins de fer est parvenu à créer bientôt tout un univers de location du *ready money* britannique. La bulle d'investissement devenait tout aussi définie par l'investissement dans des infrastructures d'appui, à partir du réseau de télégraphe qui longeait les lignes ferroviaires, jusqu'à la sidérurgie et le minage de charbon. L'invention de la méthode de production de l'acier avec les procédés de Bessemer et de Martin, radicalise encore le mouvement, en augmentant la robustesse des rails, ponts, locomotives et des capacités de transport en général. Tous ces éléments créaient un ensemble technologique d'exploitation de l'espace qui favorisait naturellement de vastes espaces de la périphérie comme lieu de production agricole pour le centre qui s'industrialisait.

L'attrition de la production agricole en Europe qui en a résulté a donné lieu aux premières applications militaires du chemin de fer, conçu de prime abord comme un moyen de transport de masse pour déplacer le charbon entre Manchester et Birmingham. Des pays amorçant la deuxième vague d'industrialisation faisaient utiliser le chemin de fer pour le transport rapide, *ad hoc*, des troupes pour mater des rébellions dans des villes et à la campagne. En 1830, un détachement se déplace entre Manchester et Liverpool en deux heures et non pas 2-3 jours de marche forcée. On pouvait observer le même usage initial du chemin de fer en France, ce qui a fait inquiéter les Prussiens en ce qui concerne la capacité des Français de concentrer des troupes rapidement sur la frontière (Howard 2009, 97).

Dans ce contexte, la Prusse commence à considérer le développement des chemins de fer plus comme un moyen de la défense stratégique. Étant un État entouré des pays hostiles, elle a compris la valeur des chemins de fer dans le déplacement rapide de l'armée du front oriental au front occidental.

Comme le remarque Howard, la Prusse avait cette malchance d'être éparpillée comme État et de toucher sur ces deux extrémités à deux régions géopolitiques d'instabilité : la Baltique et les Pays Bas (Howard 2009, 66-67). Si l'une était tranquille, la chance était grande qu'il fallait lutter la guerre sur une autre, mais parfois il fallait lutter sur les deux fronts à la fois. Cependant, la guerre pouvait se faire dans une campagne soit sur un front, soit sur un autre, puisque le temps nécessaire à un regroupement rendrait la réponse ineffective. Cela forçait donc le rajustement sur un front, en cherchant la paix forcée avec un adversaire, pour combattre un autre.

Le chemin de fer permettait de contourner cet obstacle et d'épargner la perspective des paix forcées humiliantes. Les lignes ferroviaires d'un bout à l'autre du pays permettaient désormais la lutte sur deux fronts à la fois dans la même campagne, mettant aux oubliettes la conception d'armée double ou duale, établie avec la réforme de Boyen en 1815 (Thomas 1941 , 92).

En Prusse, en 1850, la première mobilisation utilisant le chemin de fer s'est avérée toutefois un vrai désastre. Des trains étaient acheminés à des destinations incorrectes, des troupes étaient garées pendant des jours, faute d'ordres, alors que d'autres attendaient pour des trains qui n'ont jamais apparus (Thomas 1941, 92). En 1859, la guerre entre la France et l'Autriche devient une autre guerre où le chemin de fer est utilisé, mais toujours avec un succès mitigé. Les Français parviennent à déplacer rapidement, en onze jours, 120 000 hommes en Italie du Nord (Howard 2009, 97).

Les chemins de fer redéfinissent ce que voulait dire la mobilité de l'armée de masse, rompant définitivement avec les pratiques napoléoniennes de déplacements forcés à pied de grands corps d'armée sur de grandes distances pour livrer la bataille. Les armées de Napoléon étaient ainsi capables de couvrir de grandes distances, mais au prix d'une fatigue extrême des troupes, ce qui à un moment donné a commencé à jouer en leur défaveur (notamment durant la campagne en Russie). L'armée de masse nécessitait un transport de masse, mais ces systèmes qui étaient usuellement utilisés pour le transport de masse (fleuves, canaux et la mer) se laissaient difficilement récupérer pour la guerre et le transport massif et rapide de troupes dans le concept de guerre mobile. Avec la récupération du chemin de fer, cette contrainte disparaît. On peut livrer de grandes quantités de troupes sur le front, en état de combattre et en un laps de temps très court, ce qui raccourcit le temps d'engagement dans la campagne militaire (Bell

2007, 234-235,258-261).

Cette rapidité avait cependant ce désavantage que des troupes se retrouvent sans provisions, sans médicaments, des moyens pour construire des ponts, faire des sièges, etc., comme dans le cas des troupes françaises en Italie, en 1859. Forts de cette première leçon de 1850 et les déboires de la France, les Prussiens ont créé une section spéciale de l'État-major dédiée au chemin de fer, et la guerre de 1866 a été la première à mettre en application ces idées (Howard 2009, 97-98). C'est dans ce contexte que Moltke arrive en tête de l'État-major prussien. Il a été choisi comme chef-État-major justement en tant que spécialiste de chemin de fer (Thomas 1941, 92-93). Outre les nombreux ouvrages purement militaires, il a commis aussi des ouvrages expressément sur les chemins de fer (Fuller 1990, 104).

Les Prussiens sont abondamment présents en tant qu'observateurs durant le prochain épisode d'utilisation des chemins de fer dans la guerre- la guerre de Sécession aux États-Unis (Bagehot 2009, 24). Un épisode beaucoup plus concluant que l'expérience française, due au fait que la guerre de Sécession s'est produit dans l'environnement riche en crédit britannique qui s'est retrouvé là plus que nulle part ailleurs, justement pour financer les chemins de fer.

Durant la Guerre de Sécession, des distances de 2000km (1190 miles), deux fois plus grandes que celles sur lesquelles se faisait le transport de troupes dans la guerre entre la France et l'Autriche en Italie, ont été parcourus par des corps d'armées entiers, (23 000 hommes, formant deux corps d'armées) en une semaine, et cela sans préavis (Thomas 1941, 92). Le chemin de fer devient omniprésent dans la guerre. Le Nord, disposant d'un plus grand réseau de chemins de fer que le Sud, est favorisé, et on peut voir ainsi le chemin de fer comme facteur de la victoire du Nord industriel. En France, l'un des chefs de la Commune écrit dans son " Abrégé de la guerre" que la guerre moderne est à étudier sur l'exemple de la guerre de Sécession : "une guerre industrielle", avec " des batailles de huit jours, sans fin ni pitié ", durant laquelle les chemins de fer jouaient un rôle essentiel (cité dans Guiomar 2004, 245).

Le profil d'investissement du *ready money* hégémonique, défini par la préférence pour le chemin de fer, préfigurait ainsi le profil de la guerre d'un nouveau type, industrielle, où le chemin de fer a permis de porter à un autre niveau le concept de mobilité de l'armée de masse apparu durant la Révolution Française et élaboré par Clausewitz (Guiomar 2004, 264).

En 1866, forts des leçons tirées des guerres de 1859 et celle de Sécession, les Prussiens font installer l'armée au complet sur la frontière, prête pour combattre, en cinq semaines après l'émission de l'ordre (Thomas 1941, 92-93). Moltke a utilisé au maximum 5 voies de chemins de fer (Fuller 1990, 108). L'armée prussienne possède un atout que les Autrichiens n'ont pas- les lignes de chemins de fer en haute densité. Au bout du compte, l'insuffisance des lignes de chemins de fer entre Vienne et Prague fait que l'armée autrichienne n'est pas capable de se déplacer à temps et se concentrer (Craig 1966, 231-233).

La guerre austro-prussienne de 1866 restait une étape capitale dans la construction de la guerre industrielle par l'incrustation du chemin de fer. L'effet le plus tangible de cette guerre est une articulation de la guerre industrielle au niveau de la stratégie autour du concept de guerre-éclair, effectuée par des manoeuvres d'encerclement rapide sur les ailes, qui arrive à la maturité à la suite des leçons tirées par Moltke des batailles de Nachod et de Sadova.. L'importance de celles-ci venait du fait qu'elles ont permis à Moltke de prendre conscience de l'impasse dans laquelle le développement de l'artillerie a mis la guerre.

L'existence de ce blocage est parvenue à l'attention des chefs militaires indépendamment durant la guerre de Sécession et la guerre austro-prussienne. L'introduction du fusil à rayures, de la mitrailleuse à fréquence accrue de tir et du fusil à chargement par l'arrière a fait non seulement augmenter la précision du tir, mais aussi sa portée, tout en protégeant le tireur, qui pouvait désormais se cacher presque au complet lors du chargement et du tir. Tout cela faisait réduire l'efficacité de l'attaque frontale de l'infanterie et introduisait la nécessité de faire des retranchements. Avec les tranchés ont apparus des barbelés, comme une autre invention apportée par la guerre de Sécession (Fuller 1990, 94-96).

“ Mettez un homme dans un trou et derrière lui une bonne batterie sur une colline, et il repoussera trois fois son propre nombre, même s'il n'est pas un très bon soldat.” ...“Votre »grande plaine blanche« type, avec ses longues lignes de soldats qui avancent et qui manoeuvrent, conduits par des généraux en bicornes et des musiques, n'existe pas chez nous,” disait le colonel américain Lyman.(cité Fuller 1990, 95).

Quant à la Prusse, elle s'est mise à innover en concevant le fusil à chargement par l'arrière, (l'aiguille de Dreys). Le fusil prussien était moins portant et commode, à cause de la fumée se dégageant de la chambre de tir, mais permettait la cadence de trois balles par minute, tout réduisant l'exposition du tireur à l'adversaire (Howard 2009, 102). Cependant, l'avantage de la solution prussienne n'était pas visible dans l'immédiat puisque que les Prussiens restaient absents des guerres dans les années cinquante.

Il fallait attendre 1866.

Bien que le fusil à chargement frontal des Autrichiens soit largement supérieur en portée au fusil prussien (1000m contre 400m), la fréquence accrue de tir et la protection supérieure du soldat qu'assurait le chargement par l'arrière a donné la supériorité au fusil prussien. Durant la bataille de Nachod, les six et demi bataillons prussiens ont su tenir en échec vingt et un bataillons autrichiens, en leur infligeant cinq fois plus de pertes. A Sadova, les Autrichiens, cinq fois plus nombreux que les Prussiens, ont eu deux fois plus de morts que les Prussiens (Fuller 1990, 107).

Après Sadova, en contemplant les leçons de la guerre, Moltke a compris la valeur de la défensive et l'importance de la manœuvre rapide d'encerclement sur les ailes comme unique moyen de dépassement de l'impasse offensif induit par la surperformance des fusils (l'inapprochabilité frontale des troupes) (Fuller 1990, 108). L'attaque frontale étant devenue trop onéreuse, il fallait recourir à une manœuvre rapide d'encerclement sur les ailes (Fuller 1990, 104). C'est dans ce contexte qu'il vient à une appréciation encore plus grande des chemins de fer comme arme stratégique d'attaque.

“ Napoléon lui avait appris que la manœuvre est l'âme de la guerre, et que par conséquent les chemins de fer deviendraient le plus important facteur de la stratégie” (Fuller 1990, 104). Le chemin de fer devient pour lui un facteur magistral de la décision rapide permettant de sortir de l'impasse dans lequel l'artillerie a mis la guerre. L'État-major dirigé par lui change en un gigantesque centre de planification de mouvements complexes de trains. Il fallait penser non seulement comment délivrer les soldats sur le front, mais aussi comment délivrer les soldats à des unités et combiner diverses unités de différents sortes d'armes en des unités fonctionnelles sur le front (Thomas 1941, 93)

“ To carry out this operation required all the rolling stock of the country, as well as a detailed schedule of train movements worked out in advance- a schedule comprehending the whole railway network of the empire and arranging the movements of every unit in the army. In a thing so intricate and comprehensive, nothing could be left to improvisation, and there could be no last minute alterations” (Thomas 1941, 93).

Cependant, les effets d'un tel arrangement sont bien visibles. La guerre avec l'Autriche est finie en sept semaines. La guerre avec la France, en un jour, étant décidée lors de la bataille de Sedan, le 1^{er} septembre 1870, moins de 7 semaines de la déclaration de la guerre (Fuller 1990, 106). En 1870, le déploiement de 400 000 hommes (l'armée plus grande que celle de 1866), a été fait en 16 jours seulement et le vingtième jour, les troupes étaient déjà au combat. En 1914, l'armée quatre fois plus grande a été

déployée dans la même plage, (les 17 jours et le vingtième au combat) (Thomas 1941, 93). Les trains passaient à toutes les dix minutes par des ponts sur le Rhin pendant plus que 10 jours en août 1914.

Conformément à cette logique de manœuvre rapide d'encerclement sur des ailes, il fallait concevoir un commandement plus décentralisé des corps se mouvant à grandes distances, rapidement. Le fusil rayé et le chemin de fer changeaient les modes de relations entre l'État-major et l'armée sur le champ de bataille, en forçant le déclin des ordres détaillés et pour laisser le champ aux directives de nature plus générale (Fuller 1990, 104). Moltke innove de manière à accroître encore davantage la mobilité par la création de l'État -Major mobile, avec la guerre de 1870-71. Si la France révolutionnaire l'avait su en créer un avec les offensives de l'hiver 1793 sur le front de l'Est, Moltke l'a rendu mobile. Ce n'est pas seulement que l'armée qui se déplace et opère dans la logique de mobilité mais l'État-major aussi (voir Guiomar 2004, 113,130 pour l'initialisation de cette logique opérationnelle de l'armée nationale sur le front de l'Est en 1793).

D'autre part, l'effet de cette mesure était augmenté par l'usage massif d'une autre invention de la deuxième vague d'industrialisation, le télégraphe, dont des lignes s'étendaient le long des lignes de chemins de fer. Le télégraphe permettait à l'État-major d'avoir une communication en temps réel avec des corps d'armée en mouvement rapide et en bataille, ce qui augmentant l'efficacité décisionnelle et minimisait le risque décisionnel, dans la mesure où les meilleurs généraux ne se trouvaient pas nécessairement sur le terrain. Avec la guerre de Sécession, la guerre non seulement s'industrialise irrévocablement, mais elle s'infrastructuralise aussi. L'avantage stratégique que donnait l'infrastructure ferroviaire reposait sur le maintien d'autres infrastructures. L'usufruit d'une infrastructure impliquait le maintien d'autres infrastructures de soutien.

Les guerres industrielles de 1861-71 ont donné lieu à la naissance de la guerre totale industrielle, à partir de la guerre absolue dont le modèle est élaboré par von Clausewitz, et d'un type particulier d'État-l'État total, défini par la nécessité de supporter l'industrialisation de l'effort de guerre et l'infrastructuralisation de la guerre. Le propre de ce type d'État sera la prise en charge des infrastructures nécessaires à la guerre industrielle : chemins de fer, télégraphe, téléphone, mais aussi l'infrastructure de production industrielle pour soutenir la production de guerre (mines, fonderies). Du coup, ces guerres,

charpentées par le crédit toxique, commencent à impliquer non seulement des dépenses visibles pour la guerre (le coût de l'armée, de l'armement), mais aussi des coûts invisibles substantiels, définis non seulement par le coût d'infrastructures industrielles nécessaires pour mener la guerre totale à haute mobilité, mais aussi le coût de maintien d'infrastructures sociales visant à rallier le peuple et à former des soldats ayant la capacité d'utiliser des armes plus sophistiquées technologiquement.

De ce point de vue, il est profondément erroné de mesurer le niveau de dépenses pour la guerre totale industrielle exclusivement par référence à la part de la défense dans le PNB ou dans le budget (voir par exemple, Kennedy 1989, 295-296). Cette logique passe sous silence le fait qu'à partir de la guerre de 1861-71, la préparation de la guerre change de nature, et ce qui se dépense directement dans le budget pour la défense (l'armement, le maintien de l'armée et du système d'éducation militaire, d'entraînement, etc.) ne représente qu'une partie des dépenses totales requises pour la victoire dans la guerre industrielle totale de masse.

À partir de 1861-71, l'État passe à l'étape où la maximisation des chances de la victoire nécessite l'augmentation des dépenses collatérales sur deux fronts : le financement des infrastructures industrielles qui n'étaient pas reliées en apparence à la défense sensu stricto telles le chemin de fer, la métallurgie, les mines, le télégraphe et le téléphone, la flotte marchande, et le financement des politiques sociales très poussées pour accommoder les couches populaires et former des soldats éduqués capables de performer dans l'environnement plus technologique de la guerre industrielle. Nonobstant des natures fort différentes des régimes politiques, la Grande Bretagne, la France et l'Allemagne ont toutes établi le système d'assurance sociale (maladie, vieillesse, accident), l'assurance-emploi, une protection légale à des syndicats ainsi que la journée de travail de 8heures (l'Allemagne et la France) (Kaiser 1990, 279; Guiomar 2004, 203). A côté du filet de protection sociale émerge le système d'éducation moderne (à noter que le taux d'illettrés parmi les conscrits de l'armée allemande était 1 sur 1000 alors qu'en Italie était de 330 environ sur 1000 avant 1914) etc.. Bref, cette logique de Kennedy de ne regarder que la part du PNB ou du budget allant aux dépenses militaires ignore l'avènement de la logique de l'État total qui prépare la guerre industrielle totale de l'armée de masse de la Nation en armes.

5. La conjoncture critique du lendemain de la Première Guerre mondiale.

5.1. La guerre industrielle et la fragilisation du régime anarchique de stabilisation monétaire de la banque centrale hégémonique.

Dans l'immédiat, la plus grave conséquence des guerres d'un type nouveau était que les forces monétaires qu'elles ont générées ont eu finalement raison du bimétallisme systémique. L'avantage du fonctionnement de deux métaux dans le système venait du fait que le bimétallisme réduisait le coût des crises métalliques qui frappaient de plus en plus souvent des banques centrales ayant tendance à performer avec le niveau bas de la réserve métallique. La présence d'un autre métal réduisait la demande pour le métal affectée par une crise interne dans un pays, diminuant ainsi le coût de ce métal sur le marché. Des banques centrales fonctionnant sur un métal et ayant un autre comme un fonds métallique secondaire pouvaient avancer ce dernier sans trop d'inconvénients à des banques centrales où ce métal était le métal de référence.

Ce mode de dépannage pas cher est devenu particulièrement important pour le système dans le contexte où la banque centrale hégémonique avait une tendance à fonctionner avec des réserves métalliques insuffisantes et à succomber trop rapidement à des crises monétaires internes, comme par exemple la Banque d'Angleterre en 1866. En quelques jours, elle a dépensé deux fois et demi la valeur de sa réserve (13mln£ contre 5.5mln£, Bagehot 2009, 198). Au fond, elle n'avait plus du tout de la réserve et le 1866 avait été précédé par toute la série des passages à vide : 1825, 1837-9, 1847, 1857. Dans le cas de la banque centrale anglaise, la rescousse venait essentiellement de la Banque de France, notamment après les guerres 1792-1815 qui ont emporté la Banque d'Amsterdam (Bagehot 2009, 40,61,62,64,66,159,187-188,192). Dans le temps de la crise métallique, la Banque de France transférait de l'or, qui fonctionnait comme un fonds métallique secondaire chez elle (Flandreau 1997, 740-759).

Un point important à noter est qu'après 1815, comme le souligne Gallarotti (Gallarotti 2005, 624-629), la Banque de France n'était pas de taille à fonctionner comme une banque de dépannage systémique, comme le faisait la Banque d'Angleterre, en générant une masse de crédit énorme et en contrôlant le système financier mondial. La Banque d'Angleterre restait la banque centrale dominante, hégémonique sur le plan financier, mais pour qu'elle puisse exercer ce niveau de contrôle du système

financier, il devait y avoir une banque centrale capable de la seconder en cas de crise.

Nominalement, le fait qu'une banque centrale prêtait du métal à la banque centrale hégémonique faisait de cette première le prêteur-en-dernière-instance, mais en pratique, cette banque secondaire n'était pas en mesure de jouer ce rôle dans le système par l'ampleur du contrôle sur le crédit systémique et le métal. En plus, elle n'avait pas de la confiance systémique pour performer ce rôle, (voir les remarques de Lahneman que le rôle existe aussi parce qu'il y a des attentes des autres vis-à-vis une personne, une institution ou un État pour exercer ce rôle, Lahneman 2003). Ayant la confiance des acteurs du système, la banque centrale hégémonique pouvait faire de l'assainissement du papier-crédit dans le système international à condition qu'elle soit dépannée occasionnellement par d'autres en cas des crises internes anglaises. D'où l'importance pour des banques centrales des puissances non-hégémoniques à soutenir la banque hégémonique pour qu'elle tienne le coup des crises internes. La fonction de prêteur-en-dernière-instance émergerait dans le système européen plus en filigrane et dans le jeu d'ombres et de lumières que Kindleberger ou Schubert laissaient entendre (Schubert 1988, 304,305; Kindleberger 1984, 283).

Après les premières guerres industrielles, ce mécanisme de dépannage métallique ne peut plus fonctionner dans la logique du bimétallisme, alors que les États-Unis, la France et l'Allemagne unie passent de l'argent à l'or. Après la guerre de 1871, l'Empire allemand commence à utiliser l'or que la France lui verse à titre des réparations de guerre, pour faire démarrer de la réserve de l'or de la *Reichsbank*, L'Allemagne se met donc à débarrasser massivement de l'argent monétaire des réserves de la Prusse et d'autres États allemands. Le fait que la réserve allemande était à 2/3 en argent forçait une charge énorme sur le marché (Gallarotti 1995, 72), alors même que la production de l'argent instaurait une offre qui ne pouvait être guère résorbée même en temps normal, à cause de la faible demande des plus grands utilisateurs de l'argent monétaire : la France et les États-Unis. La demande restait affectée aussi par le maintien des taux de conversion fixes dans des pays attachés à l'argent : la Russie, l'Autriche-Hongrie et l'Italie (pour une bonne présentation du problème voir Gallarotti, *International Monetary Regime*, chap.3,4,6). Cette offre excessive, comme l'a noté Gallarotti, est devenue la source du plus grand problème structurel monétaire de l'après-guerre de 1870- la chute des prix de l'argent monétaire. La dépréciation de ce métal a dégagé une onde de choc, en incitant les pays à se débarrasser du métal qui se

dépréciait encore plus, ce qui a mis le système dans des difficultés encore plus grandes.

Après la guerre de 1871, le passage de la France et de l'Allemagne sur le régime-or marque aussi le coup d'envoi pour que les Etats-Unis fassent pareillement, de sorte que vers 1873, les puissances financières majeures passent à l'or. Comme le remarque Gallarotti, une fois l'Allemagne a passé sur l'or, le reste a rapidement suivi (Gallarotti 1995, 142).

La fin du dépannage bimétallique de la Banque d'Angleterre n'a pas signifié pour autant la fin du dépannage systémique de celle-ci, notamment par la Banque de France. Cependant, l'or devient tout aussi essentiel à la Banque de France qu'à la Banque d'Angleterre dans des situations de crise. En ce qui concerne la France, celle-ci subissait un stress métallique supplémentaire à cause de la pression grandissante de l'argent provenant de l'Union Latine, parrainée par la France, qui affluait vers cette dernière dans le contexte de monométallisation. La France perdait quatre fois plus de l'or en 1880, qu'elle ne faisait en 1876 (Gallarotti 1995, 72). En tout, la monométallisation a déclenché une projection accrue des crises internes de la réserve hégémonique (britannique) vers le système et a accentué l'effet d'onde, dû à l'ouverture des champs financiers sous le régime hégémonique britannique.

Tandis que les fonds métalliques d'argent monétaire restaient sous-utilisés, de plus en plus à l'abandon, les fonds métalliques d'or monétaire étaient en demande excessive. L'effet négatif de cet état de choses était augmenté, dans un premier temps, par la concentration de l'or monétaire dans un État victorieux de la dernière des premières guerres industrielles, celle de 1871. Sur ce fond, on peut voir l'émergence d'un nouveau type de crise dans le sillage de cette guerre. Une crise qui a résulté de la rétention si massive de l'argent de guerre par une puissance vainqueuse que celui-ci ne trouve plus de l'emploi sur le marché interne et déclenche une crise interne changeant en une crise externe, préfigurant le modèle de la crise du crédit hégémonique dans l'après-guerre de 1919. La nature bilatérale de la guerre franco-prussienne et le caractère limité des investissements externes de la puissance vainqueuse de cette guerre faisaient naturellement limiter l'ampleur de ce type de crise dans le système. Par contre, la nature systémique de la guerre de 1914-19 fait disparaître cette limitation.

En 1871, la fixation par les Allemands de la rétribution de guerre exagérée à payer par les Français, afin que l'Allemagne puisse retenir le plus longtemps possible l'Alsace et la Lorraine saisies en gage,

allait bientôt poser les Allemands devant un problème financier de taille. Grâce à la surabondance du crédit à Londres, la France a su ramasser rapidement sur le marché externe du crédit le fonds nécessaire pour s'acquitter de la réparation de guerre. La somme de 5mld RM-or est versée en 1873, deux ans en avance, pour la guerre qui avait coûté 2,7 mld RM à l'Allemagne.

Cette affluence massive a posé le système financier allemand devant le problème d'accumulation excessive de l'argent de guerre dans le pays. La somme versée au total est plus que le système financier allemand est capable de ménager par des emprunts publics et des dépenses d'État, une fois enlevée la part allant pour le fonds métallique de démarrage de la réserve-or de la *Reichsbank*. La balance étouffe littéralement des entreprises privées, causant directement la crise financière aiguë en 1873 (Ambrosi, Tadel 1963, 299). Les actions baissent de 46% à la Bourse de Berlin. Parmi les 857 sociétés fondées depuis la guerre, 37 disparaissent et 123 sont en liquidation, et celles qui restent ne versent presque plus des dividendes. Par l'implication des capitaux allemands en Autriche-Hongrie, la crise interne allemande s'est déversée sur ce pays, causant la faillite de *Kreditanstalt* de Vienne (Ambrosi, Tadel 1963, 302).

L'effet structurel de cette rétention métallique sur le système par l'Allemagne est relayé par la suite par la rétention du métal par son plus grand producteur au monde – les États-Unis. Au milieu des années 1860, les États-Unis étaient le plus grand producteur du métal au monde (Gallarotti 1995, 66,63). Dans le contexte de la monométallisation, les Américains tentent, tant bien que mal, d'utiliser l'argent, dont ils sont plus grands producteurs au monde, pour des fonds de dépannage exceptionnels, mais en dehors de cet usage qui allège la pression métallique dans le système, ils tendent à succomber à la rétention du métal. Cela caractérisera leur attitude bien au-delà de 1914.

La pression qu'exerçait sur la réserve britannique la demande accrue en l'or monétaire durant la monométallisation était augmentée additionnellement par le renchérissement des produits anglais en Chine et en Inde. Ces dernières restaient sur l'argent dont le prix baissait en même temps que le prix de l'or augmentait sur le marché. Les taux de change de la *rupee* et de la devise chinoise étaient affectés par ces deux tendances en même temps, causant la dépréciation profonde des deux devises. La Grande Bretagne commence à exporter avec des difficultés croissantes vers ces marchés et son commerce chute dramatiquement. Dans la mesure où le commerce avec l'Inde consommait presque la totalité de la

production mondiale de l'argent, la dégringolade des échanges avec l'Inde avait un impact carrément désastreux en soi sur le prix de l'argent-métal, en laissant sur le marché une quantité grandissante de l'argent-métal, ce qui forçant la pression à la baisse du prix de l'argent (voir Gallarotti 1995, 166,101). Les difficultés grandissantes de la Grande Bretagne à balancer son commerce font qu'elle doit encourir une dépense métallique additionnelle pour stabiliser la balance commerciale, ie. acheter de l'or sur le marché, ce qui aggravait du coup le problème d'indisponibilité relative du métal pour le dépannage occasionnel de la réserve britannique.

La monométallisation dans le sillage de la guerre de 1871 préparait structurellement le système financier et le prêteur-en-dernière-instance systémique à la non-performance magistrale après 1919. Cela étant dit, il est étonnant de voir dans quelle mesure la guerre industrielle est sous-valorisée comme facteur de la monométallisation, même dans les analyses très fouillées, d'autre part excellentes, comme celles de Gallarotti ou Flandreau,

Gallarotti note en fait qu'après 1865, le passage à l'or reste préféré par les industriels et les grands capitalistes des villes du Nord, alors que l'argent a les faveurs de l'économie agraire du Sud. La guerre de Sécession faisait donc office d'un principe de sélection par excellence aux États-Unis de leur régime métallique (Gallarotti 1995, 156), de la même façon que le faisaient les guerres en Europe. Dans la même veine, Gallarotti situe le début de la phase aiguë du plus grand problème monétaire du XIXe s – la dépréciation de l'argent-métal, dans l'agitation sur le marché américain du métal en 1873, qui s'est produite justement dans le sillage des soubresauts financiers suivant la guerre 1870-71. La monométallisation en Allemagne, en France fait qu'en 1872-3, les États-Unis abandonnent le dollar-argent et le démonétisent, ce qui met tout le processus de monométallisation systémique en branle

Le dénominateur commun de toutes ces guerres était que c'étaient des guerres industrielles, ce qui a échappé à Gallarotti, mais aussi à Flandreau. Ce qui était en cause, c'était le nouveau type de guerre- la guerre industrielle. Dans un sens, on peut considérer cette évacuation de la guerre industrielle comme facteur de la monométallisation comme partiellement balancée chez Gallarotti par la reconnaissance dans la guerre de Sécession d'un point de départ de la dépréciation de l'argent-métal, mais le problème reste quant même (Gallarotti 1995, 66,160). Quant à Flandreau, bien qu'il attribue dans son livre le rôle

critique dans le processus de monométallisation du système à la guerre de 1871, la conscience que ce qui était en cause ce n'était pas tout simplement une guerre, en l'occurrence celle de 1871, mais un nouveau type de guerre (Flandreau 2004, 211).

On peut voir que ces guerres industrielles, montées par le capital toxique, démarraient l'inflation encore plus fortement, forçant du même coup l'adoption des mesures anti-inflationnistes, et dans la mesure où l'argent-métal est considéré comme plus inflatiogène que l'or (Gallarotti 1995, 145), de telles guerres font effectivement démarrer la tendance structurelle du passage d'un métal inflatiogène vers le métal non-inflatiogène (l'or) et cela indépendamment de toute autre considération.

D'autre part, la guerre industrielle induisait le même effet par l'accroissement du volume de transactions dans les pays les plus industrialisés dans le sillage de l'infrastructuralisation et de l'industrialisation. Et dans la mesure où l'or convient davantage à des échanges économiques intenses, à grand volume, la guerre industrielle forcerait naturellement le pas vers l'or, aussi sur ce registre. Autrement dit, si l'on peut parfaitement concéder le bien fondé de l'argument davantage économique de Gallarotti que c'est la commodité dictée par l'industrialisation qui faisait passer à l'or dans les années 1870, dans la mesure où l'or, par sa valeur plus forte que l'argent, convenait davantage à des transactions commerciales en grand volume (Gallarotti 1995,145-147), force est d'admettre le rôle élémentaire de la guerre industrielle dans la monométallisation. Elle aurait pu se passer n'importe quand dans la logique purement économique au cours du XIXe ou le début du XXe s., mais le fait est qu'elle s'était passée justement dans le sillage immédiat des guerres du nouveau type des années 1860-70.

A terme, la monométallisation, induite largement dans le sillage de la guerre industrielle du nouveau type, a fragilisé structurellement le prêteur-en-dernière-instance que la normalisation de l'exceptionnel sous le régime hégémonique britannique avait créé. Si la normalisation de l'exceptionnel a créé un prêteur-en-dernière-instance systémique opérant à partir du crédit toxique, la monométallisation a fragilisé la reproduisibilité systémique de cette fonction par la coopération anarchique des banques centrales. En facilitant l'apparition de la guerre de la nouvelle génération carburant plus que jamais sur le crédit en surabondance, la normalisation de l'exceptionnel a pu créer, au bout du compte, une telle charge sur le prêteur-en-dernière-instance systémique que la première guerre systémique de ce nouveau type a

fait littéralement éclater la fonction de prêteur-en-dernière-instance.

La guerre de la nouvelle génération s'est mise à exercer une charge financière hors-pair sur des États du système entre 1870 et 1914. Cela s'est traduit par la charge hors-pair sur le centre du crédit pour la stabilisation des conditions du crédit systémique, la facilitation du crédit et le dépannage du système durant des crises économiques. Le nouveau type de guerre, la guerre industrielle qui se créait dans l'incurie hégémonique du crédit allait ainsi faire germer un nouveau type de crise dans le système qui apparaîtra sur le fond des problèmes de la puissance hégémonique avec la création du crédit systémique et de sa facilitation dans l'après-guerre.

Le relâchement des critères techniques pour faire du crédit qui s'est associé au passage entre la Ville à l'État dans la construction de la guerre européenne comme *techné* financière allait laisser ainsi une empreinte indélébile sur le système. A terme, la normalisation des pratiques exceptionnelles de génération du crédit qui s'est associé à ce passage entre la Ville et l'État a créée une nouvelle aire de vulnérabilité systémique, définie par la vulnérabilité des banques centrales hégémoniques, qui allait définir un nouveau type de crise la comme conséquence plus ou moins directe d'un nouveau type de guerre.

Si nous mettons en évidence le lien entre ce nouveau type de guerre, le relâchement des critères techniques pour faire du crédit lors du passage entre la Ville à l'État et la normalisation de l'exceptionnel, force est cependant de mettre en ce lieu l'accent sur l'influence d'un facteur tout aussi élémentaire, mais moins évident dont nous avons parlé – l'extension de la cyclicité du crédit. La guerre industrielle restait sur le plan financier un effet immanent des capacités systémiques qui se créaient dans le système alors qu'apparaissaient des activités commerciales dépendantes des périodes de plus en plus longues de génération du retour en capital investi. L'industrialisation secondaire parvient à porter à l'apogée le rallongement de la période de flottement du crédit dans le système.

Les industrialisations primaire et secondaire ont créé objectivement une situation d'obstruction structurelle permanente du retour à des pratiques paritaires d'émission du papier par rapport au métal. En se relayant l'une après l'autre, ces vagues d'industrialisation généraient une pression structurelle constante pour la surtransformation de l'apport métallique en crédit privé qui n'avait ainsi en contrepartie que des avoirs métalliques de plus en plus réduits. Au bout du compte, non seulement la banque

hégémonique fonctionnait avec des réserves métalliques minimales, en vertu de son péché originel bien à elle, mais la limitation volontaire du pool métallique accessible à elle et à d'autres pays du système, due à la monométallisation volontaire, augmentait la contrainte agissante sur la banque centrale hégémonique et le système. La généralisation de la monométallisation a porté cette pression à un niveau encore plus élevé, forçant encore plus le biais vers la surémission du papier.

A terme, le corollaire de cette normalisation hégémonique de l'exceptionnel, dans le sillage de l'extension de la cyclicité du crédit et de la guerre, était la fragilisation de la banque centrale hégémonique qui excellait le plus dans ce genre de pratiques – la banque centrale d'Angleterre, et la transformation de la nature des crises. Les premières guerres d'un type nouveau, les premières guerres industrielles, consolidaient des bases pour des crises d'un type nouveau que l'extension de la cyclicité de flottement du crédit dans le système faisait construire structurellement à long terme.

L'apparition des activités de plus en plus nombreuses de génération du retour en capital à cyclicité de plus en plus longue établissait graduellement une ligne de démarcation entre les crises du Moyen Age, antérieures à l'essor du commerce au loin à long cycle, et les crises modernes. Contrairement à ce que Braudel pouvait en penser, ce genre de crises, définies par la panne de crédit, qui apparaît selon lui seulement avec le capitalisme industriel comme mode de production, n'est pas lié de prime abord à l'apparition de ce mode de production (Braudel 1984, III, 267-270), mais à l'extension radicale du cycle des activités commerciales à partir du XVIIe s., d'abord dans le commerce au loin, plus tard dans la production industrielle.

Le clivage se situait non pas entre les modes de production, mais à l'intérieur d'un mode, si l'on peut utiliser ce terme par rapport au commerce au loin. Si le nouveau type de crise est une crise de crédit, comme le postulait Braudel, ce qui est en cause, ce n'est pas l'apparition du crédit lorsque le capital devient nécessaire à un mode de production (la production industrielle, en l'occurrence). Ce qui est en cause, c'est l'apparition de la dérive vers les activités à cycle long de génération du retour en capital, augmentant sans cesse la nocivité financière du crédit pour la banque centrale, alors que les plages temporelles de flottement du papier durant lesquelles la banque centrale est censée d'assurer sa métallisation deviennent de plus en plus longues.

Ce n'est pas le capital (industriel, à la Braudel ou Marx, ou urbain, à la Tilly) qui transforme la guerre, qui transforme l'État à son tour, mais quelque chose d'infiniment plus élémentaire, l'extension de plages du flottement du crédit dans le système. Ce facteur gagne, par son aspect élémentaire, cette faculté d'affecter un nombre de domaines si grand à la fois que cela lui confère une influence magistrale sur le système, entre autre en structurant la génération d'une crise de type nouveau, ayant la capacité de mettre à bas la puissance hégémonique et faire naître des formes nouvelles des RI.

La préférence marquée et constante des puissances hégémoniques pour des activités à cyclicité longue faisait que l'extension de la cyclicité allait affecter la banque centrale hégémonique plus que d'autres banques centrales. L'extension de la plage du flottement du crédit dans le système allait changer la nature profonde de l'hégémonie, de ce que cela voulait dire être une puissance hégémonique.

La montée graduelle de la cyclicité longue du crédit, à partir du XVIIe s., imposait sur le système financier une telle charge que cela a finalement eu raison de la puissance hégémonique. Cependant, il fallait attendre que la facilitation hégémonique du crédit dans le système par la banque centrale hégémonique crée, par son efficacité, un effet dans le système suffisamment grand pour mener à la création d'un nouveau type de guerre, dont l'occurrence à l'échelle systémique engagerait un crédit d'une telle ampleur que la banque centrale hégémonique ancienne aura mal à sécuriser dans un premier temps, et que la banque centrale hégémonique nouvelle aura mal à reproduire par la suite, pour dépanner le système en manque de crédit. Il fallait ainsi attendre que la masse de crédit crée une onde de choc suffisamment grande sur la forme et la conduite de la guerre qu'elle forme une guerre d'un type nouveau, la plus gourmande en crédit, pour faire éclater au grand jour l'existence des prémices structurelles de ce nouveau type de crise.

L'absence des guerres majeures systémiques au XIXe s., l'existence des centres de crédit multiples et le manque d'interconnectivité entre celle-ci ou l'interconnectivité marginale avant 1720, (si l'on tient à la thèse de Kindleberger, voir Kindleberger 1984) réussissait à masquer cette fragilité structurelle du prêteur-en-dernière-instance systémique et l'existence des prémices structurelles pour ce nouveau type de crise d'après-guerre jusqu'à 1919. Un type dont la nature était fort différente des crises de crédit habituelles d'après-guerre qui, bien que sévères parfois, étaient des crises de crédit reliées à la

surémission du papier-crédit non-sécurisé et non pas à la défaillance de la puissance hégémonique.

La crise du crédit hégémonique dans l'après-guerre de 1919 ferme le processus de fragilisation structurelle du système, de l'État et de la guerre en Europe par le commerce au loin, la ville du commerce au loin et son *ready money*. Nulle part ailleurs, la culture systémique de la guerre n'était marquée si profondément par l'interconnectivité financière des États et par l'interpénétration des capacités de crédit des États souverains et nulle part ailleurs, on ne peut voir une telle commensalité des États autour du crédit s'installer dans le système international. Nulle part ailleurs, dans aucun autre système historique, cette interconnectivité des États n'a créé un système aussi ouvert, faisant naître une forme de guerre si intense en capital qu'était la guerre industrielle totale dans l'aire européenne.

Le fait que le crédit d'un État dépendait du crédit d'un autre État, de la capacité de se faire du crédit ailleurs dans le système, constituait un couroi de transmission par excellence des troubles financiers au niveau du crédit d'un État à un autre, en faisant incruster la vulnérabilité jamais vue dans l'histoire à l'effet de vague- tsunami financier dans le système. Cette ouverture sans pareille rendait le système européen vulnérable à une onde de choc qui a pu se propager d'un État à l'autre, à partir de la puissance hégémonique ayant mal à résister à la charge générée par la guerre industrielle. L'onde qui, à la fin, a emporté la puissance hégémonique ancienne ayant si magistralement contribué à former cette culture du crédit. Si l'on parle d'une nouvelle sorte de crises en Europe après le XVIIIe s., force est de constater aussi le rôle fondamental de cette facette, et à prendre en considération l'installation de cette interconnectivité et de l'interpénétration du crédit international des États dans le système européen, ainsi que l'ouverture des champs financiers étatiques à un effet d'onde.

5.2. La crise du crédit systémique suivant la première guerre industrielle systémique.

Dans des chapitres précédents, nous avons mis en évidence le lien entre la surabondance du crédit dans le système que créait la normalisation de l'exceptionnel, la préférence du crédit systémique dominant alimenté par des telles pratiques exceptionnelles pour l'investissement dans le chemin de fer et l'émergence d'un certain modèle de la guerre industrielle dépendant fortement des chemins de fer. De ce fait, on peut parler du conditionnement systémique de l'incrustation logistique des chemins de fer dans la

modèle de la guerre industrielle et la création d'un certain modèle de la guerre industrielle.

Dans la mesure où l'État-major allemand était en avance sur d'autres États-majors dans l'opérationnalisation de l'usage des chemins de fer dans la guerre de masse, ces conceptions ont préformé la base conceptuelle de la guerre-éclair comme forme particulière de la guerre industrielle. Cependant, la manière dont Moltke et l'État-major allemand ont articulé en pratique l'exécution de la manœuvre d'encerclement sur les ailes autour des chemins de fer ont rendu cette forme de guerre virtuellement indécidable.

L'appréciation du potentiel du chemin de fer, la mémoire du premier usage des chemins de fer en Prusse en 1850 et des expériences françaises en 1859 ont conduit à la concentration sur l'élaboration méticuleuse de mouvements massifs de trains. Dans un sens un État-major mute en un appendice de la direction des chemins de fer par ses tâches de planification poussée presque à outrance. A la fin, ce qui était réglé au point, dans des détails infimes, c'était l'approche, la concentration, les premières instances de l'attaque, mais tout le reste qui suivait, c'est-à-dire, la guerre comme telle, restait sujette à détermination *ex post ad hoc*. L'État-major laissait en tout état de cause l'autonomie décisionnelle finale à des corps d'armée, qui étaient tenues d'une manière seulement très générale de respecter ses directives générales. La guerre mobile, se déroulant sur des grandes étendues, avait ce vice structurel de ne pouvoir plus être planifiée *ex ante* dans des détails.

La guerre industrielle à haute mobilité laissait plus que toute autre guerre de la place à l'improvisation et l'impréparation structurelle dans des phases plus lointaines de la guerre. Plus ça devenait long, plus cela devenait imprévisible, chaotique et impossible à contrôler et gérer. Cette donne est bien exposée à travers des dispositions de Moltke avant la guerre de 1870 : " Les dispositions à l'aide desquelles on atteindrait ces buts, on se réservait de les prendre sur les lieux; seule la première marche en avant jusqu'à la frontière avait été réglée dans les moindres détails " (cité dans Fuller 1990, 108). Le *hic* était dans la création d'une concentration initiale si massive par le chemin de fer et le déplacement si rapide des troupes à l'intérieur du territoire de l'adversaire en utilisant ses lignes ferroviaires de manière à écraser celui-ci subitement par le nombre et la surprise. Mais une fois la phase de surprise passée, cette forme de guerre était rendue virtuellement indécidable par les mêmes chemins de fer.

La récupération logistique des chemins de fer dans la guerre industrielle a permis en fait de faire sauter ce qu'on considérait généralement comme une limite supérieure d'une armée qui pouvait être dirigée et approvisionnée efficacement sur un champ de bataille. Au XVIIIe s., il y avait une conviction générale qu'il existait des limites strictes à la taille de l'armée qu'on pouvait utiliser efficacement dans le champ opérationnel, et cette limite était fixée par la logistique. Elle fixait la taille maximale optimale aux alentours de 80 000 (Howard 2009, 99). Une fois dans l'âge du chemin de fer, une fois la logistique a cessé de fixer la taille de 80 000, il est possible à la Prusse de monter une armée de 1,2mln, en 1870, et de 3,2mln en 1914. Qui plus est, ces armées comptant des millions d'hommes peuvent être maintenues pendant de longues années sur le front grâce au système d'approvisionnement efficace assuré par le chemin de fer. Le chemin de fer permet de rediriger l'effort de toute l'économie sur la production pour le front, de sorte que l'arrière-pays et l'économie devient le but stratégique premier dans la guerre industrielle de tranchées (Howard 2009, 99).

Le corollaire de cette incrustation logistique des chemins de fer dans la guerre industrielle est une transformation au niveau du but stratégique qu'on cherche à accomplir dans la guerre. La guerre industrielle à logistique ferroviaire fait éclipser la stratégie de *Niederwerfung* de l'adversaire, formulée par Clausewitz, au profit de la stratégie d'*Ermattung*, d'épuisement des ressources de l'adversaire, rappelant l'ancienne stratégie prussienne dans le temps de Frédéric II, donnant la valeur suprême à l'épuisement de ressources. La famine devenait le vecteur suprême de la victoire dans la guerre (Howard 2009, 113, 114, 71).

Toutefois, si l'*Ermattung* pouvait être associé antérieurement avec l'évitement du combat chez Frédéric II, dans la version du XXe s., la bataille, le choc militaire direct, devient un instrument de prédilection permettant le mieux à épuiser les ressources de l'adversaire. Le blocage au niveau de la possibilité de l'attaque frontale que le fusil moderne a imposée sur la guerre industrielle faisait que le fusil était devenu facilitateur magistral de l'*Ermattung*. Cet état de choses restait bien saisi dans l'ouvrage prémonitoire de Bloch :

''Au lieu d'être une lutte corps-à-corps, ..., la guerre deviendra une espèce de conflit stagnant.... Elles (les armées), resteront face à face, se menaçant mutuellement, mais sans pouvoir jamais livrer l'attaque finale et décisive... C'est la guerre de l'avenir : pas de combat mais la famine, pas de carnage, mais la banqueroute de nations et le bouleversement de toute l'organisation sociale. Tout le monde sera retranché dans la prochaine guerre. Ce sera une grande guerre de retranchements. La bêche sera aussi indispensable au soldat que son fusil.... Toutes les

guerres prendront inévitablement la caractéristique des opérations de siège... la décision finale relève de la famine...”(Bloch cité dans Fuller 1990 ,118-119).

Plus la guerre industrielle récupérant logiquement le chemin de fer s'éloignait du moment initial où le chemin de fer pourrait donner une décision par la concentration massive de l'armée, plus le chemin de fer devenait le facteur de l'*Ermattung* et ainsi dans le prolongement de la guerre.

De cette perspective, on peut voir dans quelle mesure la récupération des inventions s'associant à la deuxième vague d'industrialisation, portée par le crédit en surabondance, a pu affecter en profondeur la forme-même de la guerre industrielle que ces inventions créaient. Si le concept de mobilité accrue rend la guerre très vulnérable comme forme, à cause des dérapages dans la planification des phases éloignées de la guerre, la récupération du chemin de fer a amplifié ce problème. Par la suite, la forme de la guerre était affectée encore plus gravement par la facilité avec laquelle le chemin de fer pouvait être transformé d'un outil de la guerre-éclair en un outil d'*Ermattung*, renforçant du coup l'effet sur la forme de la guerre de la deuxième grande lignée d'inventions technologiques de la seconde vague d'industrialisation : le progrès dans l'artillerie. Alors que l'artillerie perfectionnée parvient à changer la guerre en une guerre de tranchée, avec des attaques frontales sans issue, le chemin de fer assure la reproduisibilité virtuellement sans fin de ce blocage, en permettant d'acheminer sans cesse de la nouvelle chair à canon et des vivres pour ceux qui auront plus de chance de survivre dans l'immédiat.

Par le biais de l'industrialisation et ses inventions, le crédit en surabondance a parvenu en l'espace d'un peu plus de cent ans d'affecter en profondeur la forme-même de la guerre. Il a ouvert des possibilités qui ont rendu la décision dans la guerre extrêmement difficile à atteindre, au prix d'une hécatombe tant sur le champ de bataille qu'en dehors. Dans l'impossibilité de l'attaque frontale, la bataille frontale comme élément de décision dans ce genre de guerre disparaît à toute fin pratique, et la décision reste atteinte par l'attrition, le temps, l'intempérie, le climat.

Du coup, le danger d'enlisement de la guerre industrielle d'une *Blitzkrieg* en une *Ermattung* à cause de l'impossibilité de planification de la guerre à mobilité accrue dans des phases lointaines faisait augmenter le rôle du crédit dans la guerre industrielle. Persistera celui qui aura le plus de crédit pour vaincre. Cette charge accrue venant directement de la viciation de la forme-même de la guerre industrielle rendait le système très vulnérable à l'offre du crédit externe et la facilitation hégémonique du crédit

systemique. La mobilité de la guerre industrielle transforme ainsi la nature de l'après-guerre, rendant d'autant plus névralgique la performance de la puissance hégémonique vainqueuse en tant que prêteur-en-dernière-instance. Tant que la guerre industrielle demeure courte, ce genre de situation avait peu de chances de se voir, mais aussitôt qu'elle progresse dans le temps et la mobilité se perd, il y a une transformation des crises de l'après-guerre en des crises du crédit hégémonique.

La guerre industrielle avait commencé dans les convulsions de l'inculture du crédit hégémonique et finissait dans la crise du crédit hégémonique. La crise du crédit hégémonique arrive comme une conséquence du dérapage dans l'exécution de la guerre industrielle à haute mobilité. Le dérapage qui était facilité par l'indécidabilité inhérente à la forme-même de ce type de guerre à cause de l'inapprochabilité frontale des troupes. C'est justement dans ce contexte qu'on peut voir comment la structure des capacités immatérielles, celles qui sont mobilisées pour compenser l'insuffisance des capacités matérielles métalliques dans le système, de prime abord, a pu pervertir à la fin la forme de la guerre, et générer une crise où cette forme viciée de la guerre a pu donner lieu à la naissance des formes nouvelles de coopération systémique. Ce ne sont pas les capacités matérielles mais immatérielles qui ont mis tout ce mouvement séculaire en branle.

En 1914, ce vice structurel dans la guerre industrielle comme forme commence à être plus manifeste. Très rapidement, la guerre industrielle systémique est parvenue à induire le même genre d'environnement pour l'État auquel la ville du commerce au loin avait dû faire face alors qu'elle faisait du commerce au loin dans des régions périphériques. La guerre industrielle totale systémique, tout comme la périphérie, constituaient des zones liminales du fonctionnement du crédit dans le temps (la guerre) et l'espace. Ce qui comptait à la fin, ce n'était pas la capacité d'émettre du papier-crédit, mais la capacité métallique et, d'emblée, ce n'est pas du métal que la Grande Bretagne avait en 1914, et encore moins ses alliés.

Déjà à la fin du XIXe., non seulement elle maintenait le niveau du métal très bas, mais le système aussi. La France, en 1865, avait en circulation 59,2mln£ contre la valeur des dépôts particuliers de 17,12mln£, et après la guerre de 1870, une somme similaire en dépôt (15mln£) sécurisait déjà 112mln£ en circulation. Ainsi allait la Prusse, qui avait 39.9mln£ en circulation contre 6,47mln£ en réserve avant la

guerre, et après 1873, 60mln£ en circulation contre 8mln£ en réserve (Bagehot 2009, 109-110,112). L'excédent de la Suisse ne changeait en rien le niveau catastrophiquement bas des dépôts par rapports à des billets en circulation dans le système (Bagehot 2009, 112). En se rapportant au 1907, Clapham a noté dans son livre sur la Banque d'Angleterre, une remarque qui bien résume l'état des choses durant la guerre et après :

"Reserves might be too small, as everyone had been saying for thirty years and more, but they were handled and thrown into the fight with effect. And if that could be counted on, the British economy in reserve keeping could be defended. There is no call for bigger strategic reserves than will win your battles" (cité dans Viner 1945, 63).

La situation restait d'autant plus fragilisée structurellement que le plus grand producteur de métal au monde, les États-Unis, dérivait systématiquement vers la rétention du métal qu'il produisait plutôt que vers sa mise en disponibilité dans le système, tout en attirant de l'or et le papier le plus abondant (britannique). L'imbalance est bien visible à travers les données du Trésor américain de 1912, ci-dessous.

Les réserves de l'or 1889-1910

	1889	1899	1910
Banque d'Angleterre	87	141	151
Banque de France	246	362	633
<i>Reichsbank</i>	59	112	159
Banque de Russie	207	439	634
<i>US Treasury</i>	313	400	1103

(d'après *US Treasury Dpt* 1912 , cité dans Retti 1998, 19).

En tout, avant 1913, les États Unis possédaient déjà environ 25% de l'or monétaire, la France entre 15-20% et la Grande Bretagne aux alentours de 20-30% (Aldcroft 1977, 174). Après 1914, alors que les États-Unis demeurent neutres, cette masse d'or reste pour de bon emprisonnée aux États-Unis, qui bloquent les sorties du métal.

La faiblesse de la réserve métallique britannique, des réserves des alliés et l'embargo métallique de la Fed ont fait que les Britanniques se sont lancés dès le début de la guerre dans des emprunts massifs sur le marché américain et dans les Dominions, qui ont atteint au total 1.29mld £. D'autre part, ils ont commencé à liquider leurs avoirs américains les plus vendables sur les bourses de Chicago et de New York pour limiter l'hémorragie de l'or britannique (Kennedy 1989, 268; Fishlow 1985, 390). Étant les

premiers créiteurs de l'Entente, ils sont devenus aussi débiteurs des États Unis. Le montant de ce crédit britannique correspondait à peu près à leur dette américaine. En avril 1917, les dettes "américaines" des Alliés qui s'élevaient ainsi à 4.3mld\$ dont 88% sont couverts par le gouvernement britannique (Kennedy 1989, 268; Fishlow 1985, 390).

Cependant au printemps de 1917, les Britanniques finissent par épuiser leurs avoirs vendables et le crédit britannique est presque à sec aux États-Unis, si bien qu'en 1917, l'entrée des États-Unis en guerre dégage du nouveau crédit à l'Entente. Cependant, l'insistance américaine sur le remboursement de ces prêts non pas en biens mais en argent et la rétention de l'or monétaire produit par les États-Unis pendant la guerre ont fait que la réserve d'or de la Fed a augmenté de 20% additionnels. Elle passe de 25% à 48% entre 1913 et 1924, correspondant aux déplacements de l'or des réserves britannique et de la France (Rowland dir. 1976, 168; Fishlow 1985, 390; Aldcroft 1977, 174).

L'effet de cette rétention accrue est augmenté par le blocage par les Américains des sorties de l'or même après la fin de la guerre. Comme nous l'avons mentionné, celles-ci sont initialement bloquées par la Fed à cause de la guerre et ce n'est qu'après 1919 que la Fed laisse sortir de l'or. La crise en 1920 fait que la Fed bloque encore une fois les sorties de l'or (Rowland dir. 1976, 43-44, 129; pour la crise de 1920-22 voir, Ambrosi, Tacel 1963, 497-499). En absence du retour de la France et de la Grande Bretagne à la parité-or, la Fed ne voit même pas d'utilité de faire le strict minimum qu'elle faisait après 1919. Parallèlement, on peut voir le tarissement graduel du flux du crédit sortant des États Unis, qui passe de 7mld\$ en 1919, à 2.9mld\$ en 1920 et à 878mln\$ en 1921, pour devenir carrément insignifiant en 1923! (Aldcroft 1977, 247). Ainsi, non seulement la production métallique américaine ou l'or monétaire américains ne sortaient, mais aussi le *ready-money* américain, alors que les réserves métalliques américaines atteignaient 48%.

Nonobstant la décision des Américains de rendre le dollar disponible pour faire office du métal dans les réserves de banque centrale au même titre que la livre et le franc, ce qui a été décidé en 1922, la situation devient si grave en 1924 que les Américains sont obligés d'agir pour rendre accessible le crédit dans le système (Néré 1971, 129). La Fed essaie de sauver la situation en proposant le plan de Dawes, dont le but est de remettre à flot le crédit allemand sur Londres et sur New York. Le plan prévoit le prêt

de 40mln£, essentiellement des fonds américains, pour financer le remboursement des réparations de guerre allemandes. Le prêt est associé à des mesures administratives (Marks 1978, 246-247).

Effectivement, le Plan de Dawes restaure la confiance de Wall Street et le crédit commence à circuler finalement tant sur Londres que sur Berlin et Paris, mais aussi ailleurs en Europe. Immédiatement après, la Grande Bretagne restaure sa parité-or en 1925, suivie de la France, de l'Allemagne et d'autres pays (Mason 1928, 52,55,48,94; Rowland dir. 1976, 5). La restauration de la parité-or en Europe fait lever ainsi la restriction sur les sorties de l'or des États-Unis et restaure le libre échange relatif sur le marché de l'or, jusqu'à ce que la prochaine restriction ne le bloque encore une fois, en 1929.

Ainsi, pour une brève période entre 1925 et 1928, on peut voir une légère sortie nette de l'or des deux plus grands détenteurs de l'or monétaire : la Fed et la Banque de France, mais l'effet bénéfique des sorties de la Fed est effacé partiellement par l'importation modérée du métal par la France. Le marché américain de capitaux devient aussi plus actif après 1924 et New York dépasse Londres dans les nouvelles offres de prêts internationaux (Fishlow 1985, 418). La Grande Bretagne reste cependant toujours en tête avec 40% des 15.4mld\$ d'investissement à l'étranger, (contre 8% pour la France). En tout, entre 1919 et 1929, le crédit à long terme est augmenté de 9mld\$ et constitue 2/3 des du total des investissements mondiaux nouveaux (Aldcroft 1977, 241,214).

Il reste que l'essentiel du financement du système par les États Unis se faisait par des sorties de capitaux spéculatifs à court terme, à cause de la faiblesse du volet institutionnel interne permettant l'investissement externe à long terme du *ready money* américain (Fishlow 1985, 424,426). Cette carence structurelle fait que le *ready money* converge vers les prêts à court terme qui sont placés essentiellement en Allemagne en tant que capital spéculatif contre la valeur de la *reichsmark* qui, espérait-on, allait augmenter. Une autre partie de ces capitaux américains spéculatifs à court terme s'en allait vers les réserves de banques centrales, en Allemagne et ailleurs en Europe centrale, et contribuait à la consolidation de la parité-or dans la région (Néré 1971, 129). D'autres fonds américains à court terme sont placés dans l'État et les municipalités allemands où ils sont utilisés pour équilibrer leurs balances de paiement respectifs et aussi pour financer des projets en agriculture et dans l'industrie. La concurrence entre ces villes faisait grimper des taux d'intérêts. Peu à peu, il était plus difficile aux Allemands de faire

le service des prêts et cette difficulté était aggravée par l'usage de ce capital à court terme pour financer des projets en agriculture et d'autres industries à long cycle de retours. A cause de cet usage, il manquait de retours suffisants pour payer des intérêts de ces capitaux à court terme, ce qui renforçait additionnellement la spirale d'augmentation de taux d'intérêt en Allemagne alors que les taux d'intérêt américains étaient maintenus bas (Kennedy 1989, 282).

Le même problème affecte aussi la *City*, qui faute de mieux, face à de l'incapacité de la Fed de prendre en charge la facilitation du crédit systémique à long terme, commence à puiser ses capitaux pour le crédit systémique dans les capitaux spéculatifs américains à court terme. Au lieu d'utiliser au moins une partie de cette manne de capitaux américains afin de liquider une partie de ses dettes, qui atteignaient 500-600mln livres en 1924-27 et ne pouvaient plus être couvertes par les surplus de la balance de paiement, la Grande Bretagne, consciente de l'importance de la stabilisation financière du système, utilisait ces apports à court terme pour financer le taux d'intérêts de prêts à long terme, ce qui faisait évacuer encore plus d'argent. À terme, la *City* non seulement était incapable d'attirer des investissements additionnels pour combler des lacunes, mais aussi incapable de retenir des investissements anciens (Kennedy 1989, 282; Rowland dir. 1976, 176-177,230; Fishlow 1985, 429).

L'assouplissement de la Fed après 1924 faisait augmenter la masse d'argent disponible pour la *City* et la *Reichsbank*, mais ce faisant la Fed n'incitant toutefois nullement celles-ci à corriger leur stratégie d'utilisation du capital spéculatif américain à court terme dans l'investissement à long terme, mais au fond, l'unique stratégie faisable dans le contexte d'étranglement du crédit et d'obstruction du marché libre de l'or par la Fed et la Banque de France (Aldcroft 1977, 264,243). Même cette libéralisation relative des sorties des capitaux fait que la spéculation commence à pervertir suffisamment l'économie américaine en baisse du régime et en quasi-saturation pour qu'en 1928, la Fed restreigne le crédit interne, en essayant de contrôler la poussée inflationniste interne et la spéculation boursière (Aldcroft 1977, 273; Fishlow 1985, 424).

Le crédit américain, convergeant essentiellement sur l'Allemagne, l'Europe centrale et Londres tarit radicalement en 1928-9. Poursuivant sur la même lancée, la Fed suspend la parité-or en 1929 (Rowland dir. 1976, 6; Aldcroft 1977, 281; Kennedy 1989, 282). La *Reichsbank* bascule ainsi, en un laps de temps

très court, de la surabondance du crédit à la pénurie, et devient incapable de financer les réparations de guerre, ce qui fait enclencher un autre cercle vicié. Si la France dépendait du paiement des réparations de guerre allemandes pour payer ses emprunts de guerre britanniques et américaines, et la Grande Bretagne dépendait des remboursements de la dette de guerre française et des réparations de guerre allemandes pour financer ses emprunts de guerre américains, la restriction des sorties de capitaux américaines par la Fed, en affectant particulièrement l'Allemagne, a mis en branle la crise globale. Fortement engagée dans le crédit, essentiellement pour l'Allemagne, la Grande Bretagne ne peut plus tenir le coup du stress métallique et en crédit qu'impose la politique déflationniste de la Fed et se retire progressivement du financement du crédit, de sorte qu'entre 1929 et 31, ni la City, ni la Fed ne financent plus le crédit systémique, alors que l'or ne sort plus des États Unis, ni de la France, (Aldcroft 1977, 261-267,174; Rowland dir. 1976, 6; pour la bonne présentation du problème des réparations de guerre voir : Marks 1969, 357-363, Marks 1978, 233,254-255, McMillan 2003, 119; Milza 2006, 58; Kaiser 1990, 360,359; Kennedy 1989, 281).

En 1931, pour stopper les sorties de l'or de 40% en deux mois, la Banque d'Angleterre renonce à la parité-or. Dans un court laps de temps qui a suivi l'effondrement de la parité or-sterling, en septembre 1931, on peut ainsi voir l'effondrement de tout le système financier global centré justement sur la parité or-sterling. En avril 1933, c'est la Fed qui détache le dollar de la parité-or. En juin 1933, l'Estonie suit, et en février 1934, c'est la Tchécoslovaquie. Un mois plus tard, c'est le tour de l'Italie et l'Autriche. En 1935, la Belgique, la Roumanie et le Luxembourg font la même chose, et la France, la Hollande, la Suisse, la Lettonie, en 1936 (Milza 2006, 120).

En se penchant sur les tendances d'accumulation de l'or monétaire entre 1919 et 1931, Cassel note, qu'entre janvier 1925, c'est-à-dire, après l'instauration des paiements réguliers des réparations de guerre par l'Allemagne, et juin 1931, les États Unis et la France ont reçu les remboursements de 2.62mld \$ (8mld\$ pour la période 1919-31, voir Kaiser 1990, 360). En même temps, ils augmentaient leurs réserves de 1,52mld \$ par des importations massives de l'or. Par la suite, entre 1929 et 1931, la France et les États Unis non seulement raidissent leurs positions sur le paiement en or de la dette, mais en collectant toute la dette de guerre sous forme d'or, ils convertissent aussi en or-réserve des surplus antérieurs et retirent tout

cela de la circulation.

Si les deux ont reçu 898mln\$ des remboursements entre 1929 et 1931, ils ont importé de l'or pour 1.683mld\$. La France augmente ainsi ses réserves entre 1929 et 1931 d'au moins de 945mln\$ et la Fed de 815mld\$. Cela a fait la perte nominale dans les réserves d'or mondiales de 900mln\$, ou 16%, qui montent à 23% après un rajustement. Au plus fort de la crise, entre 1933-35, au lieu de la relâcher, les États-Unis parviennent ainsi à augmenter encore plus radicalement leur réserve métallique, en aggravant la famine métallique (voir le tableau ci-dessous, d'après Bowen 1936, 665, en pourcentage de l'or monétaire).

	1913	1929	1933	1935
France	22.1	14.4	23.1	18.0
Allemagne	12.9	4.9	0.7	0.1
Grande Bretagne	10.0	6.3	7.1	6.7
États-Unis	25.0	37.7	30.7	40.6

En résumant la conduite des États-Unis et de la France pendant l'après-guerre 1919-31, Cassel note:

"The payment of war debts in conjunction with the unwillingness to receive payment in the normal form of goods led to unreasonable demand on the world's monetary gold stocks; and the claimants (la France et les États-Unis), failed to use in a proper way the gold that they had accumulated (en italique dans le texte original). This statement may serve as a conclusion of our examination of the essential causes of the extraordinary fall in commodity prices since the middle of 1929 and the following collapse of the Gold Standard System" (Cassel 1932, 71-72).

Les importations si massives de l'or n'auraient pas été possibles sans des rentrées massives de l'argent de guerre (Cassel 1932, 66-69,63-64,75-76). Cette augmentation de la réserve aurait pu être corrigée facilement par les sorties du métal, ce qui fut fait résiduellement entre 1925 et 29, mais au fond, aucun des deux pays n'était pas préparé pour le faire en permanence. En France, c'était une affaire de la fierté nationale, et aux États-Unis, cela était vu comme une fuite injustifiée des capitaux (Cassel 1932, 66-69,63-64,75-76). Par conséquent, d'autres pays étaient dans l'impossibilité de maintenir le niveau stable des prix et les politiques déflationnistes ont suivi sous peu ainsi que le *gold rush*.

Au bout du compte, dans les deux des crises, en 1920 et en 1929-35, la Fed a réagi de la même façon, en rapatriant de l'or par des mesures telles l'obstruction des sorties du métal, des capitaux, la politique de remboursement des dettes de guerre en argent et non pas en marchandise, les politiques protectionnistes qui obstruaient la rentrée des marchandises des pays débiteurs, ce qui les forçait naturellement à chercher de l'argent en empruntant sur le marché spéculatif américain. De prime abord, la

Fed agissait dans ces temps de crise de la même façon que la *Wisselbank* en 1720 ou comme le faisait la Banque d'Angleterre plus tard, en rapatriant les avoirs métalliques de l'extérieur, mais le problème que ce réflexe était justement la dernière chose à faire dans ce contexte particulier de la monométallisation du système, de la position dominante des États-Unis dans la production du métal monétaire et de la rétention de la réserve métallique démesurée par les Américains. Ce qui comptait, c'était à la fois le montant d'argent de guerre qu'a généré la guerre industrielle systémique et le fait que le système se trouvait sur la corde raide, notamment depuis la monométallisation survenue dans le sillage de la première vague des guerres industrielles de 1861-71.

Il y avait un manque de consistance flagrant dans l'approche de la Fed dans l'après-guerre de 1919. Alors que la Fed se fiait sur le fonctionnement de la parité-or comme un mécanisme d'ajustement quasi-automatique, elle obstruait ce qui était au coeur de cet automatisme virtuel, la libre circulation de l'or et le libre marché de l'or, en laissant accumuler l'or monétaire à 48% et en engrangeant additionnellement l'or systémique par la conversion des prêts de guerre en métal. Cette contradiction élémentaire dans la stratégie de gestion de la Fed via le mécanisme de la parité-or faisait que ces mécanismes n'ont pu jamais fonctionner vraiment entre 1919 et la crise de 1929, et au-delà (voir aussi Fishlow 1985, 424-430, pour un bon traitement du sujet). Si la contraction monétaire, celle du crédit, et la contraction déflationniste aux États Unis peuvent être considérées comme l'effet de la politique de la Fed et la cause de la vague qui a fait engendrer la Grande Dépression aux États-Unis et dans le monde (voir, Rowland dir. 1976, 40-50), la guerre industrielle totale et les dettes de guerre jouaient le rôle clé dans la catalysation rapide de cette conjoncture dans le contexte de la monométallisation du régime de normalisation de l'exceptionnel.

L'américanisation de l'or monétaire mondial était d'autant plus redoutable sur le plan systémique qu'elle se poursuivait dans le contexte de la production insuffisante de l'or par rapport à la production économique entre 1916 et 1923. On peut établir que la production économique avant 1914 augmentait en tout au rythme de 3% par an, avec des déviations annuelles minimales. Cela faisait établir une demande mondiale pour l'or monétaire à 3%. En 1910, les réserves-or mondiales étaient de 52mld marks, si bien que la demande normale pour l'or était de 1.56mld marks. Si la guerre fait suspendre pendant 8 ans la croissance économique à 3%, on peut voir le retour *au status quo ante* après 1922 et cela jusqu'à 1929

(Cassel 1932, 34-35,38-39). À la fin de 1930, la réserve-or mondiale est passée à 83mld marks, dont les 3% se sont élevés à 2.5mld marks, mais la production d'or n'était que de 1.7-1.8mld marks. Le deux tiers de ce qui aurait dû être pour maintenir les prix constants et empêcher l'inflation, et cela sans compter le déficit accumulé dans la production de l'or, puisque 1916 était la dernière année avec la production requise normale de 3%. En tout, le déficit accumulé de la production de l'or était d'au moins 10,5mld marks entre 1916 et 1931 (Cassel 1932, 20), si bien que sur les huit années entre 1922 et 1929, quatre ne pourraient ainsi être couvertes métalliquement.

L'effet paradoxal de cette stratégie d'accumulation métallique par la Fed était qu'elle a contribué à assainir cette incurie du crédit qui a proliféré sous le régime britannique. En accumulant du métal et freinant la création du nouveau crédit systémique à partir du métal qui s'accumulait aux États-Unis, la banque centrale américaine revenait à des pratiques plus paritaires de génération du crédit ayant fait jadis la vertu de la *Wisselbank* d'Amsterdam et des banques centrales vénitiennes. Sur le fond de ces pratiques, plus ou moins consciemment mises en application par la Fed, le système a été précipité en une véritable révolution financière et en une véritable famine métallique, comme au XVIIe s.. C'est justement dans ce contexte d'effondrement du crédit hégémonique et de facilitation hégémonique du crédit dans le système que des États ont commencé à se mettre ensemble et à coopérer plus étroitement sur les plans économique, financier et monétaire pour répondre à cette démétallisation hégémonique du système et de se prémunir contre la pénurie du métal et du crédit systémique.

On peut voir émerger dans ce contexte une logique similaire à celle qui était à l'œuvre dans le temps de grandes villes commerçantes du Moyen Âge, alors que des marchands se mettaient ensemble pour faire des échanges sans engager du métal. La logique de la coopération économique régionale réactualisait la logique derrière le fonctionnement du *clearing* dans le cadre de grandes foires médiévales, ou celle de Piacenza dans le temps de la famine métallique où la contrainte de l'argent-métal pesait sur le commerce au loin. Dans le contexte d'inaccessibilité du crédit international et du métal, le but recherché, était d'effectuer des échanges de biens avec l'utilisation minimale de capitaux et de prêts. Cela était vrai autant pour des petits pays que pour l'Angleterre, qui souffrait énormément de la pénurie du métal et du crédit, ainsi que pour les puissances secondaires telles l'Italie.

Un coup d'œil sur le contenu actuel des accords de coopération que ce soit dans le cas de la coopération de l'Italie avec l'Autriche et la Hongrie (voir les protocoles économiques, Koszel 1982, 120,125), ou bien de la coopération régionale monétaire-économique de la Grande Bretagne avec les pays scandinaves (présenté dans les articles de Oye, Oye 1985), nous permet à voir qu'elles impliquaient le recours plus substantiel à des mesures ressemblant à un troc. Les parties s'obligeaient mutuellement d'acheter une certaine quantité des biens de l'autre, ce qui pouvait s'accompagner d'une certaine ouverture des marchés internes, comme dans le cas de la coopération impliquant la Grande Bretagne. Cette ouverture diminuait additionnellement le besoin en crédit par la diminution des charges à encourir pour placer une marchandise sur un autre marché national, affectées normalement par les frais de douane.

Ainsi, par le prisme de cette révolution métallique de la part de la puissance hégémonique on peut saisir plus pleinement pourquoi la coopération économique qui naissait dans le sillage de cette contre-performance hégémonique dans la génération du crédit ne pouvait qu'être non-hégémonique et régionale. On assiste ainsi à la création d'un éventail de formes de coopération non-hégémonique allant de la coopération monétaire (inter-régionale, impériale, régionale), impliquant notamment la puissance hégémonique ancienne, jusqu'à des formes de coopération non-monétaire, économique des pays secondaires dans le cadre régional plus restreint, de l'autre côté du spectre. Avec la désintégration du système commercial global, des puissances se repliaient ainsi sur l'empire (la Grande Bretagne), sur une région (l'Italie, l'Allemagne, la France sur l'Europe centrale), ou sur soi (l'URSS), si bien qu'il y a une tendance de repli en bloc régionaux, transrégionaux, continentaux, alors que l'URSS devient carrément autarcique (Rowland dir. 1976, 178). La coopération économique régionale était donc l'une de ces formes multiples de coopération économique non-hégémonique.

5.3. La coopération régionale non-hégémonique dans l'interregnum hégémonique.

L'effondrement du système financier et économique mondial après la chute du sterling augmentaient l'attrait du compartimentage de l'espace commercial (Rowland dir. 1976, 49). En 1931, la Grande Bretagne accorde de la souveraineté aux Dominions, assortie de l'obligation de l'allégeance à la

couronne britannique (le Statut de Westminster). En février 1932, les Britanniques introduisent un droit général de 10% *ad valorem* sur toutes les importations, sauf des matières premières essentielles, comme par exemple coton, laine brute, caoutchouc, phosphates et quelques produits de consommation, comme blé, thé, viande.

Sur la même lancée, les Britanniques érigent un système de préférences impériales. La conférence d'Ottawa, entre le 21.7 et le 20.8.32, finit par créer un vaste bloc économique à partir des préférences douanières et tarifaires pour les pays de la *Commonwealth*. Ces derniers réduisent leurs frais de douane sur les produits anglais, suffisamment pour qu'ils puissent concurrencer des produits étrangers, mais aussi suffisamment pour que ces tarifs puissent protéger de jeunes industries en Inde ou dans les Dominions. En contrepartie, l'Angleterre laisse entrer librement ou avec des tarifs préférentiels des marchandises importées d'Inde et de Dominions. L'Inde introduit ainsi des droits de 7% sur les importations d'automobiles et de 10% sur celles de soie et de coton, alors que l'Angleterre n'instaure aucun tarif sur des produits indiens. Les Accords d'Ottawa ont permis à la Grande Bretagne de jouer des bénéfices inatteignables autrement pour elle dans le contexte de la fin de l'ancien régime global qu'elle avait dominé (Milza 2006, 119-120).

Après 1930-31, c'est aussi l'Europe centrale qui devient un terreau d'émergence des formes de coopération régionale, alors que les Britanniques, les Français, les Italiens et les Allemands cherchent à s'y tailler des zones économiques dans l'espoir d'avoir des gains additionnels compensant au moins partiellement des pertes subies à cause de la chute du système global basé sur la parité-or. La coopération économique régionale avait de l'attrait spécialement pour des États qui ne voulaient pas dévaluer leurs devises pour protéger leurs réserves-or, la balance monétaire interne et l'emploi contre la contraction monétaire, comme dans le cas de l'Italie. En plus, dans le cas de l'Allemagne et de l'Italie, la coopération régionale était conçue dans la perspective de protection à long terme contre une blocade éventuelle (Rowland dir. 1976, 49). Au début des années trente, on peut voir ainsi la réémergence en Allemagne de l'idée d'Anschluss économique de l'Autriche, le projet français de Tardieu et la coopération danubienne de Mussolini.

En général, ces plans reflétaient des idées plus anciennes de coopération régionale, ayant germé

encore avant la fin de la guerre, comme le projet de *Mitteleuropa* en Allemagne (Kaiser 1990, 295-296,298,299), ou immédiatement après, dans le temps de la conférence de Versailles, où la France a formulé ses premières propositions de la coopération régionale en Europe, visant notamment l'Europe centrale (Milza 2006, 47,48; Roth 2005, 56,15,24-32; Mc Millan 2003, 183). Pour donner suite à ces plans, la France et la Grande Bretagne ont fait des prêts substantiels à des banques centrales d'Europe centrale aux fins de stabilisation, alors que leurs investisseurs investissaient dans la région, en concurrençant les Allemands.

Les Britanniques, lorgnant davantage vers leur empire, donnent cependant le feu vert à la France pour le parrainage plus poussé des États dans la région. Forte de ses réserves énormes de l'or, la France acquiert une position de prêteur-en-dernière-instance régional, en prêtant à la Pologne, la Hongrie, l'Autriche, la Roumanie, la Bulgarie, la Tchécoslovaquie 700mln franc au total, de 1918 à 1929. D'autre part, des banques françaises possédaient une forte participation, allant jusqu'à 50%, dans des institutions de crédit en Autriche aussi bien qu'en Tchécoslovaquie, ainsi qu'une présence considérable dans le secteur industriel, sauf en Tchécoslovaquie (Milza 2006, 85).

Cependant, vers la fin des années vingt, les États de l'Europe centrale avaient besoins toujours de capitaux pour financer le paiement d'intérêts et le financement de déficits des comptes courants (Kaiser 1990, 359). Le retrait massif des capitaux américains après 1929 faisait affecter le plus fortement les pays centraux qui ont emprunté le plus sur le marché américain : l'Allemagne et l'Autriche et la Hongrie. En 1930, le gouvernement allemand doit faire face à 830mln marks de déficit et une crise sévissante. En Europe, les actifs allemands, ce qui en reste, au moins, se vendent rapidement (Néré 1971, 103-104). Nonobstant l'assistance de la Société des Nations, l'Autriche et la Hongrie demeuraient dans un état de faillite à toute fin pratique (Lowe,Marzari 1975, 229).

Quant à l'Autriche, la plus grande banque viennoise- *Kreditanstalt*, regroupant 70% des avoirs bancaires du pays, tombe en mai 1931, suscitant une onde de choc aggravant la crise économique. En juillet, le chancelier met en arrêt tout le système bancaire pendant un mois et la reprise ne se fait qu'avec la restriction radicale du crédit. L'ampleur de l'engagement allemand dans l'économie autrichienne fait aussitôt des victimes, dont la plus notable est la grande banque *Danat*, forçant le Reich à déclarer le

moratoire des banques, en juillet aussi. Du même coup l'Allemagne hausse ses taux d'intérêts et Hoover met un moratoire aux paiements de la dette de guerre allemand (Néré 1971, 104-105).

C'est dans ce contexte que l'Allemagne sort encore une fois avec son projet d'Anschluss de l'Autriche et propose ainsi une *Anschluss* douanier et économique (Kaiser 1990, 367). En mars 1931, le ministre allemand des Affaires étrangères, Curtius, et le chancelier autrichien, Schober signent un projet d'une union douanière, prévoyant "assimilation des conditions douanières et politico-commerciales..." (cité dans Milza 2006, 125). En vertu de ce projet, les pays procéderaient à une unification des barrières tarifaires et douanières externes, leur abolition à terme entre les deux pays, en conservant cependant leurs administrations douanières respectives.

En sortant avec l'idée d'Anschluss, Brüning tente ainsi de bâtir un *hinterland* à l'Allemagne en Europe centrale, puisque l'union douanière avec l'Autriche devrait être accompagnée des accords avec la Hongrie, la Roumanie et la Yougoslavie. Un autre but visé par ses arrangements serait une révision de la frontière avec la Pologne (Kaiser 1990, 366-367). Ces approches ont causé une consternation à Paris et à Londres. Paris le voyait comme une autre tentative de circonscrire le traité de Versailles (Kaiser 1990, 367). Il reste que dans le contexte de la crise financière, l'Allemagne n'a point de ce que l'Autriche avait besoin le plus à ce moment, du métal. A terme, l'Autriche se tourne vers la France, qui avec ses énormes réserves-or avait des possibilités d'avancer des fonds à l'Autriche. Cela a signé un arrêt de mort pour l'union douanière avec l'Allemagne (Milza 2006, 125).

Pour ce qui concerne la France, en réponse au projet d'une union douanière danubienne de Berlin, la France est sortie avec son projet d'un marché commun danubien, instauré par des accords préférentiels entre l'Autriche, la Hongrie et la Petite Entente : la Tchécoslovaquie, la Roumanie et la Yougoslavie, à l'exclusion de grandes puissances. Celles-ci auraient à remplir toutefois un rôle de garants. En plus, les Français prévoyaient l'instauration d'un fonds spécial de stabilisation des devises nationales par les pays riches (le plan Tardieu, mars 1932) (Lowe, Marzari 1975, 228-229; Milza 2006, 128,126).

D'autre part, la France entreprend un réaménagement de la Petite Entente, étant initialement une entente essentiellement politique et militaire, par le rajout du volet économique. En février 1933, la Petite Entente se dote d'un conseil permanent et d'un conseil économique, ce qui est paru à Rome comme une

ouverture dangereuse d'une intégration économique de la région autour de la France (Koszel 1982, 107). Les démarches des Allemands et des Italiens forcent ainsi la France à réaménager la Petite Entente qui avait été créée initialement par une série des accords bilatéraux entre la Tchécoslovaquie, la Roumanie et la Yougoslavie, conclus durant 1920 et 1921 pour se protéger militairement contre l'Allemagne, l'Autriche, la Hongrie et la Bulgarie, (la France n'ayant jamais signé une entente formelle avec la Petite Entente comme telle, mais seulement avec ses membres, Villari 1956, 44).

Donnant suite à ses inquiétudes par rapport aux agissements de la France et de l'Allemagne en Europe centrale, l'Italie signe des accords commerciaux avec l'Autriche (le 17.02.32) et avec la Hongrie (le 23.02.32). Rome arrivait à la conclusion que le pacte commercial à trois serait une solution appropriée, permettant à l'Autriche d'alléger la dépendance du commerce avec l'Allemagne, les relations commerciales entre l'Italie et l'Autriche étant toujours très soutenues à cause de la complémentarité des économies (Villari 1956, 111,115).

Toutefois, après que Tardieu conçoit son plan et Rome signe ses accords commerciaux, Berlin sort encore une fois son plan d'union douanière avec l'Autriche, l'Allemagne, l'Italie et la Hongrie, en mars 1932 (Lowe, Marzari 1975, 230). La proposition a eu la fin de non-recevoir à Rome et Mussolini se met à promouvoir l'idée de coopération économique régionale plus poussée entre l'Italie, l'Autriche et la Hongrie, secondée éventuellement par une union douanière à trois. En juin, les rumeurs commencent à circuler à Rome que l'Italie contemplant une union politique de l'Autriche et de la Hongrie avec le prince de Habsbourg (Villari 1956, 116). En juillet 1933, Mussolini fait montrer à Dörfuss son intérêt seulement pour la coopération économique (Lowe, Marzari 1975, 233).

En septembre 1933, les Italiens conçoivent un mémorandum sur la reconstruction économique du bassin danubien. Celle-ci devrait se faire par la conclusion d'une série de traités bilatéraux établissant des tarifs préférentiels entre les États danubiens (les mêmes que dans le projet de Tardieu). Cela devait constituer la base pour les discussions entre quatre puissances (Villari 1956, 116). Les 18-19 août 1933, Dörfuss, en visite à Rimmini, donne son aval à Mussolini, en acceptant l'idée d'une union douanière à trois, donnant toutefois un feu vert à un rapprochement avec Berlin, à condition que les Allemands abandonnent l'idée d'un putsch. Il se met d'accord, en plus, sur l'entrée d'un corps expéditionnaire italien

de 5000 hommes en Autriche.

Ces succès mettent les Britanniques en état d'anxiété extrême que les Italiens pourraient faire cavalier seuls, sans les Français, et sans régler les problèmes posés par Hitler. Dans ce contexte, les Britanniques présentent une sorte d'ultimatum à la France, que celle-ci règle finalement ses problèmes avec l'Italie. Le 10 septembre 1933, la France accepte et reconnaît la prépondérance de l'Italie en Autriche et en Hongrie, alors que l'Italie reconnaît la prépondérance française dans les pays de la Petite Entente, en établissant ainsi un zonage géopolitique franco-italien dans le bassin danubien (Lowe, Marzari 1975, 235-236). C'est dans ces conditions qu'en mars 1934, la coopération danubienne voit le jour à Rome, lors de la rencontre de Mussolini, Gömbos et Dörfuss.

Les pourparlers étaient observés avec un grand intérêt partout en Europe, alors que la France et la Grande Bretagne acceptaient en principe des pourparlers à trois, entre Budapest, Vienne et Rome (Koszel 1982, 122-123).

“ “Jusqu'à ce que l'Italie doive faire face au danger d'un Anschluss dans une forme ou une autre, son activité économique se recoupe avec des intentions politiques et est inconditionnellement anti-allemande ... L'Italie a cependant toujours un espoir de voir une entente entre Rome et Berlin dont le fondement serait une garantie de l'indépendance de l'Autriche ", expliquait le vice-ministre italien à l'ambassadeur du Reich après la visite à Rome et Budapest” (Koszel 1982, 121).

Dans des pourparlers le point de gravité pour la délégation autrichienne constituait la question "...combien l'Italie serait capable de payer en argent pour les bénéfices politiques d'être liée avec les économies de l'Autriche et de la Hongrie; c'est-à-dire, combien du bois autrichien serait-elle capable d'acheter ou du blé hongrois...", avouait un membre du détachement économique de la délégation autrichienne (cité dans Koszel 1982, 123).

Le 17 mars 1934, les protocoles de la coopération danubienne sont finalement signés, après des contorsions inattendues des Hongrois, voulant faire inclure dans la déclaration politique que la coopération ne vise pas l'Allemagne et qu'elle pourrait être éventuellement ouverte à celle-ci, et des contorsions de Dörfuss, qui refusait que la coopération prenne une connotation politique (anti-allemande). Comme le notait l'ambassadeur allemand à Rome à ses chefs à Berlin après la fin des pourparlers créant la coopération danubienne: "Les Italiens peuvent noter d'avoir remporté un succès politique ... l'indépendance de l'Autriche a été préservée " (cité dans Koszel 1982, 126).

Le texte final comporte justement le volet politique (le premier protocole), à côté du volet

économique (le deuxième et le troisième protocoles). Dans le protocole politique, les parties n'ont pas mentionné expressément le but de protection de l'indépendance de l'Autriche, mais elles en ont fait une référence en oblique, en s'obligeant de coopérer pour le maintien de la paix et de la reconstruction économique dans le respect de l'indépendance et les droits de chaque État (Koszel 1982, 125). Les protocoles deuxième et troisième exemplifiaient cette stratégie sur le plan économique. Ils contenaient des ententes préliminaires, auxquelles devaient se substituer des accords bilatéraux à être signés avant le 15 mai 1934, dont le but immédiat à cette étape était la sauvegarde économique de la Hongrie, souffrant de la baisse des prix du blé. C'était le but plus explicite du troisième protocole, signé seulement par Mussolini et Dörfuss (Koszel 1982, 125; Villari 1956, 117).

Le 14 mai 1934, conformément aux accords conclus à Rome, les accords bilatéraux sont signés entre les trois pays. L'aspect politique de la coopération danubienne était mis en application nonobstant le putsch, après que Schuschnig prend la chancellerie (Villari 1956, 117-118). Ce faisant, les Italiens récupèrent du terrain perdu en Europe danubienne au profit de la France.

Ce qui rend la coopération danubienne particulièrement intéressante du point de vue de la logique de la forme, c'est le fait que contrairement au modèle de coopération régionale économique de la France, la coopération économique régionale de Mussolini ne sortait d'un pacte militaire établi et ne fonctionnait pas en marge de cette structure. Si elle s'est associée avec certaines mesures militaires, comme l'introduction d'un contingent italien de 5000 hommes en Autriche, il faut voir la différence majeure entre le modèle français, où la coopération économique régionale sort d'un pacte militaire régional et reste flanquée par ce pacte régional militaire, et le modèle italien, où la coopération économique régionale est conçue d'emblée comme projet économique dans son essence.

Ce qui plus est, dans le modèle italien, on peut voir que la coopération reste d'emblée multilatérale et non pas multilatéralisée *ex post* à la suite de la multiplication d'accords de coopération économique bilatéraux, comme l'était la Petite Entente économique, ou la coopération inter-régionale ou intra-impériale britannique. Il y a tout simplement un autre registre du fonctionnement de la coopération régionale économique qui se fait voir avec la coopération régionale économique de Mussolini. Elle reste signée par tous les participants en même temps. Dans le modèle italien, la coopération économique

régionale cesse d'être une somme des accords bilatéraux et reste multilatérale à sa naissance déjà, quoiqu'elle s'articule ultérieurement à partir de cet accord multilatéral par une série d'accords bilatéraux.

8. L'immaturation financière de la puissance hégémonique comme facteur d'alternance des formes non-hégémoniques et hégémoniques de coopération.

En résumé, dans la perspective historique plus large, l'apparition de la coopération économique régionale comme forme non-hégémonique de coopération restait le corollaire de la crise du crédit hégémonique qui émergeait dans l'épuisement métallique de l'ancienne puissance hégémonique faisant office de centre du crédit systémique et dans l'incapacité de la nouvelle puissance hégémonique de transformer son *ready-money* en crédit systémique. Dans une large mesure, l'après-guerre suivant la première guerre industrielle systémique était défini structurellement par la confrontation du système à l'immaturation financière de la nouvelle puissance hégémonique, et notamment à la carence des structures institutionnelles d'externalisation de son *ready-money*.

Cette carence se voyait à la fois au niveau central, due à l'absence de la banque centrale, et cela jusqu'à 1913, ainsi qu'au niveau inférieur des banques privées où des structures institutionnelles d'investissement externe étaient fort déficientes, sinon brillaient par leur absence. Ces insuffisances institutionnelles ont rendu déficiente la gestion hégémonique du crédit systémique dans le système international érigé autour de l'accessibilité et la facilitation hégémonique du crédit.

Comme l'a noté Fishlow, l'absence aux États Unis d'une structure institutionnelle efficace d'évacuation du *ready money* vers des investissements externes à long terme a fait que la part du capital allant au crédit externe n'était jamais aussi élevée qu'en Grande Bretagne. Les souscriptions sur l'étranger ne constituaient que 14%, en moyenne, avec des pics à 18%. En 1929, l'investissement externe des banques américaines passe de à 6.7% (contre 17.7% en 1927). " American banks were both too much and too little engaged in lending abroad " (Fishlow 1985, 424). Cette absence de structures d'externalisation du *ready money* en crédit systémique à long terme par des banques et la Fed fait que des investisseurs américains se tournaient massivement vers l'investissement spéculatif à court terme que la Fed tentait de corriger, en 1928-29, en causant une crise interne mutant sous peu en une crise externe (Fishlow 1985,

426).

Cette carence dans le développement du volet institutionnel interne de l'évacuation du *ready money* de la puissance hégémonique s'expliquait par le fait que l'économie américaine était encore suffisamment jeune pour que les capitaux trouvent de meilleures possibilités de rapporter plus à l'interne qu'à l'externe. Dans l'entre-deux-guerres, le marché des capitaux aux États-Unis n'avait pas atteint encore ce degré de maturité pour que la faiblesse des rendements internes en capital investi crée une masse de *ready money* interne sans emploi, prête pour être sortie à l'extérieur.

Les États-Unis étaient une puissance hégémonique à marché des capitaux immature qui faisait attirer plus du *ready money* systémique qu'elle ne le laissait sortir, en offrant des rendements supérieurs. Après 1914, les opportunités nouvelles que créait la transformation des États-Unis en centre de production industrielle pour la coalition durant la guerre n'arrangeaient en rien la situation. Alors que le marché américain restait très demandeur en capitaux par des opportunités de bon investissement à l'interne que créait la guerre en Europe, les banques privées américaines montraient peu d'intérêt pour développer des structures institutionnelles d'externalisation du capital américain.

En somme, ce qui s'est passé après 1919 met en évidence l'importance de la mise en phase du cycle financier de maturation du capital hégémonique avec l'hégémonie systémique. Le fait que la puissance économique et financière devient une puissance hégémonique dans une phase plutôt qu'une autre de maturation de son marché de capitaux interne balise la réaction de cette puissance au flux de l'argent de guerre. Le degré de maturité financière déterminait ainsi la propension de garder ou non à l'interne cet argent de guerre rentrant et le genre d'investissement externe où pourrait aller le *ready money* qui était prêt pour sortir : l'investissement d'un type non-industriel, spéculatif, court-terme ou un investissement productif à long terme dans l'industrie ou l'agriculture ou dans le financement des dettes d'États. C'est par ce prisme de l'immaturité financière qu'il faut voir les difficultés dans la prise en charge du rôle systémique sur le plan financier par les États-Unis.

En regardant l'évolution des villes du commerce au loin ainsi que de la Hollande et de la Grande Bretagne, Braudel met clairement en évidence l'existence d'un cycle de maturation de la masse de capitaux. Elle croit à l'interne à partir de l'activité commerciale ou industrielle et à mesure que des

emplois profitables pour ce *ready money* se font plus rares, le secteur bancaire réagit à cette propension du *ready money* à sortir par l'apparition du volet institutionnel d'investissement à l'externe (Braudel 1984, III, 245-248). Il y avait donc un certain cycle naturel de maturation du secteur bancaire à vocation plus externe, autrement dit, un cycle naturel de maturation du volet institutionnel de l'hégémonie faisant de la puissance hégémonique un prêteur naturel systémique. En 1919, les États-Unis n'avaient pas atteint ce stade de maturation financière de leur *ready money* qui faisait d'eux un prêteur-en-dernière-instance naturel dans le système, alors que la guerre systémique les forçait dans ce rôle. Autrement dit, il y a eu un déphasage radical entre le cycle de maturation de la puissance financière le rôle de prêteur-en-dernière-instance que la guerre la plus intense en crédit faisait prendre prématurément aux Américains.

L'immaturation relative de l'économie faisait drainer le métal et le capital du système, en plus de l'accumulation du métal que les Américains-mêmes produisaient en tant que plus grand producteurs au monde. Les nouvelles opportunités de gains sur des capitaux investis à l'interne, venues avec les guerres systémiques en Europe, ne faisaient qu'empirer l'effet de cette immaturation relative. L'or, qui s'accumulait vite avant 1914 aux États-Unis, s'est accumulé encore plus vite après.

Alors que les États-Unis détenaient entre un tiers et la moitié de l'or monétaire, la Fed américaine manquait tout simplement d'une conscience claire que si le rôle vocationnel de la Fed devait être de faire du prêteur-en-dernière-instance dans le système bancaire américain, les avoirs métalliques énormes donnaient lui aussi une charge à remplir au plan international. Ainsi, les États Unis ont raté complètement la gestion du crédit interne et du crédit international, tout en ne permettant pas à la Banque d'Angleterre de se substituer effectivement à la Fed et de contrebalancer ses défaillances dans l'*interregnum* hégémonique.

Cherchant à réparer les pots cassés par la carence dans leur approche institutionnelle, les Américains amorcent ainsi, à partir de 1932, un mouvement de rajustement du volet institutionnel. Une série des accords entre des puissances financières, comme l'Accord Tripartite, établit des bases de coopération internationale sur le plan monétaire, initiant ainsi une tendance de fond qui donnera lieu à l'accord de Bretton Woods et à la mise sur pied de toute la structure institutionnelle hégémonique de gestion externe du crédit américain immédiatement après la deuxième guerre industrielle systémique

durant laquelle les États Unis ont été aussi le principal bailleur de fonds et le lieu de convergence du flux d'argent de guerre. On peut bien voir dans la logique de la réponse américaine après 1945 un grain qui a été semé initialement dans le mauvais sol, sans suivi, après 1919.

A cette période, les Américains ont opté d'agir sur le plan institutionnel en fonction de l'idéalisme libéral du laissez-faire pour agir sur le crédit. Ainsi, le gouvernement américain a laissé, dans le pur esprit du libéralisme économique de laisser-faire, la liberté d'intervention pour gérer le crédit à l'interne à une banque centrale fraîchement constituée, sans trop d'expérience dans la gestion de la parité-or sur le plan interne, alors que ce crédit interne américain constituait une épine dorsale du crédit systémique. C'est aussi à cette banque que les Américains laisseront, toujours dans le pur esprit du libéralisme, le loisir d'articuler la stratégie de gestion financière du système par le mécanisme virtuellement automatique de la parité-or, ce qui donnera la latitude à la Fed de demeurer passive dans le contexte où elle contrôle presque la moitié des réserves d'or et où d'autres pays souffrent de manque de crédit et de métal.

L'idéalisme libéral sur le plan institutionnel interne et l'idéalisme nationaliste sur le plan institutionnel externe s'imbriquaient étroitement. Au lieu de concevoir le changement dans la paramétrisation de la politique de crédit de la Fed en fonction des possessions gigantesques de l'or, de manière à rendre la Fed plus à même de gérer le crédit conformément à la position centrale des États-Unis dans le système, les Américains tentent d'alléger la demande systémique du crédit en mettant sur pied une institution de coopération globale sans vocation économique. L'idée maîtresse était l'augmentation de la disponibilité systémique du crédit pour la reconstruction et le développement par la diminution de son drainage dans le système par la spirale d'armement (Milza 2006, 43). En fonction de cette logique, les États-Unis promouvaient l'idée d'un pacte général entre les nations permettant à la mise sur pied des mécanismes d'arbitrage de différends entre des États (Mason 1928, 96). Le Pacte de Paris (Briand-Kellog), prohibant l'usage de la guerre, ainsi que la Société des Nations et de la Ligue des Nations allaient dans cette direction.

L'effet de ce ménage de convenance entre la banque centrale américaine défaillante et le modèle institutionnel de coopération inadapté fait que dans l'après-guerre de 1919 l'aspect institutionnel de l'hégémonie restait largement déficient chez la nouvelle puissance hégémonique. En 1919, la structure

institutionnelle hégémonique brillait par son absence aux plans financier et économique. La création des structures institutionnelles de coopération hégémoniques inaptes à prendre en charge les conséquences de la guerre industrielle totale systémique et la facilitation hégémonique du crédit dans le système configuré autour de la mise en disponibilité du crédit par la puissance hégémonique avait pour conséquence l'apparition de la crise du crédit hégémonique déclenchée par la Fed.

Dans l'immédiat, cette déficience institutionnelle de la puissance hégémonique immature financièrement a donné lieu à l'apparition de formes institutionnalisées de coopération non-hégémonique (coopération économique régionale, transrégionale, blocs économiques) dans le sillage de la crise du crédit hégémonique. Cependant, on peut voir aussi le démarrage d'un mouvement de rajustement de la structure institutionnelle de la part de la puissance hégémonique, qui allait à terme produire une structure intentionnelle hégémonique externe en mesure de se substituer au rôle systémique joué avant par la Banque d'Angleterre.

Dans la mesure où l'immaturation du nouvel hégémon rendait celui-ci incapable de fonctionner dans le cadre institutionnel de génération et de facilitation du crédit dans le système à partir de ses institutions financières *internes*, comme le faisait avant la puissance hégémonique ancienne, capable de faire gérer le crédit dans le système à partir ces institutions financières *internes* (la Banque d'Angleterre), la nouvelle puissance hégémonique met donc sur pied une structure institutionnelle *externe*. La persistance de l'immaturation du *ready money* américain faisait qu'après 1945, la structure institutionnelle *externe* érigée hégémonique allait prendre la relève là où des institutions *internes* ont failli..

En 1945, les imbalances monétaires, financières et économiques, qui avaient été si criantes déjà en 1919 : la monopolisation d'énormes réserves d'or par les Américains et la dépendance des alliés du financement des Américains, se sont amplifiés outre mesure. Aussi, tout comme durant la première guerre industrielle totale systémique, dans la deuxième guerre de ce type, les États-Unis étaient un centre de production industrielle pour la coalition, mais cette fois-ci, ils ont fourni la majorité de la production de guerre pour les Alliés. Si les Britanniques, Allemands et les Russes ont produit entre 112 000 et 137 000 avions, les Américains en ont construit 300 000. Dans les blindés, les Russes en ont produit 103 000, alors que les États Unis 87 000 (Kaiser 1990, 389-390).

En tout, on peut voir l'accroissement sans pareille de la dépendance financière des États du crédit provenant des États Unis durant la deuxième guerre industrielle totale, ce qui résultait directement de l'effondrement du système financier mondial. Depuis 1932, le crédit britannique aux États-Unis était effectivement à sec, autant que le crédit français, après le moratoire américain sur les prêts étrangers (Kaiser 1990, 388). En ce qui concerne la France, tenant en mémoire la leçon du dérapage dans le temps de la guerre industrielle systémique supposément "éclair", les Français sentaient leurs réserves d'or insuffisantes pour financer la guerre à long terme, nonobstant le fait que leurs réserves d'or faisait envie partout ailleurs dans le monde (Kaiser 1990, 388-389).

Le coussin financier qu'il existait pour les alliés durant la Première Guerre mondiale, alors que la Grande Bretagne fonctionnait comme centre du crédit à côté de la Fed et de la Banque de France, cette multitude de canaux de crédit international disparaît avant la Seconde Guerre mondiale. Les États-Unis sont l'unique centre du crédit systémique. Ainsi, l'imbalance métallique au profit des États-Unis est encore plus radicale que celle à la fin de la première guerre mondiale totale. Si les États Unis ont possédé 48% de toutes les réserves d'or du monde dans les années vingt et trente, ils en possèdent 20mld\$ sur 33mld\$ à la fin des années quarante, cela dit, deux tiers, alors que plus que la moitié de la production industrielle mondiale est localisée aux États Unis et un tiers de la production de tous les biens. Un tiers des exportations du monde provenait des États Unis. Comme le souligne Kennedy:

"... a laissez-faire system inevitably works to the advantage of the country in the most competitive position – in this case, the undamaged and hyper-productive United States- and to the detriment of those less well equipped to compete- nations devastated by war, with boundaries altered, masses of refugees, bombed-out housing, worn-out machinery, ruinous debts and lost markets. Only the later American perception of the twin dangers of widespread social discontent in Europe and growing Soviet influence, which stimulated the creation of the Marshall Plan, permitted funds to be released for the substantial industrial development of the " free world" " (Kennedy 1989, 360).

La concentration du métal et de la capacité de crédit a atteint un tel niveau après 1945 qu'il n'était guère possible à la puissance hégémonique de se comporter autrement que de mettre en place toute une structure institutionnelle externe dans le contexte de l'immaturation persistant, afin de faire la redistribution du crédit dans le système qui en avait grandement besoin.

Il y avait dans ce rajustement de l'institutionnalisation hégémonique du système financier et économique entre 1919 et 45 une courbe d'apprentissage de la part de la puissance hégémonique, et le fait que dans les deux guerres mondiales il s'agissait de la même puissance était essentiel à ce que

l'apprentissage se fasse à partir des expériences antérieures. Dans cette perspective, on peut saisir un phénomène d'évolution de la coopération économique régionale des formes non-hégémoniques, non-institutionnelles, à des formes hégémoniques, fortement institutionnalisées, comme inhérent à la courbe d'apprentissage des effets systémiques de son immaturité par la puissance financière hégémonique.

La fin des années trente était le point de bascule entre des formes non-hégémoniques et hégémoniques de coopération économique, entre la coopération économique régionale, non-institutionnalisée hégémoniquement, et la coopération institutionnalisée hégémoniquement à l'échelle globale. Les accords des années 1931-32, issus du *maelström* de la crise du crédit hégémonique ont pavé le chemin pour la construction d'un nouvel ordre mondial institutionnel entre 1942 et 46 : le FMI, la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement et l'Accord Général sur les Tarifes et le Commerce, la Banque Mondiale, mais aussi le Club de Paris et le Club de Londres (Kennedy 1990, 360). On peut voir dans l'ordre institutionnel, après 1945, l'intégration des formes de coopération hégémonique sur le plan global avec des formes de coopération sur le plan régional qui émergeaient conceptuellement dans la phase non-hégémonique de coopération dans le système, comme la Communauté du Charbon et de l'Acier en Europe, préfigurant la CEE. Ces micro-structures régionales de coopération complétaient structurellement la super-structure hégémonique de gestion économique externe des flux financiers par les Américains.

En corollaire, contrairement à ce que stipulait la théorie néolibérale de coopération, la coopération apparaît et **persiste** en tant qu'hégémonique non pas à cause de la capacité exceptionnelle de l'hégémon d'encaisser les coûts de coopération, étant donné l'abondance des capitaux chez lui, mais à cause de la pénurie aiguë des capitaux hégémoniques dans le système, due à l'immaturité persistante du *ready money* hégémonique. L'importance de la distribution des capacités métalliques et qui plus est des capacités de création du crédit à travers le système serait ainsi un facteur beaucoup plus élémentaire de la coopération économique dans le système que la distribution des facteurs économiques de production (l'inégalité de coûts de production), ou la rationalité économique de diminution du coût d'échanges, ce que postulait la théorie néolibérale de Keohane de persistance de la coopération au-delà de la phase de coopération hégémonique.

Ce n'est pas l'abondance de capitaux comme telle qui importe comme facteur de persistance et de création de la coopération, mais l'immaturation financière du monopoliste. Le capital peut bel est bien être abondant dans un État hégémonique, lui conférant nominalement une capacité hors pair de création de la coopération et de résistance au stress coopérationnel, mais tant que ce capital hégémonique n'est pas prêt pour l'externalisation, cet atout hégémonique reste plus théorique qu'effective dans l'induction et le maintien de la coopération systémique. L'immaturation financière cause une tendance structurelle à la monopolisation du métal et du crédit systémique alors que l'absence du volet institutionnel bancaire d'externalisation du capital interne empêche de projeter dans le système la capacité métallique et créditrice de la puissance hégémonique.

A cause de l'immaturation financière, la facilitation hégémonique du crédit systémique ne peut reposer sur la structure institutionnelle interne des banques privées, jumelées à la banque centrale hégémonique, comme en Grande Bretagne avant 1914. Si la demande systémique pour le crédit apparaît avant la maturation du *ready money* dominant pour l'externalisation, l'État sera appelé chez la puissance hégémonique à jouer le rôle crucial dans la satisfaction de la demande systémique pour le crédit et la facilitation hégémonique de celui-ci. C'est dans ce contexte qu'on peut voir l'intervention de l'État américain qui crée après 1945 les structures externes de facilitation hégémonique du crédit, s'interposant entre des banques privées, des États du système et d'autres emprunteurs. L'interventionnisme de l'État hégémonique, faute de mieux, a fait ainsi naître une structure hégémonique externe ayant pris concrètement forme du système de Bretton Woods et des coopérations régionales hégémoniques, flanqués par le Club de Londres et le Club de Paris.

En résumé, la coopération systémique en tant que trait structurel du système anarchique peut émerger et persister à long terme dans le contexte de la concentration aiguë du métal et de la capacité systémique de crédit dans un État. Elle s'articulera naturellement autour des capacités immatérielles (la capacité de création du crédit) et autour des États qui en auront le plus. Ces États qui excelleront le plus dans des activités commerciales ayant des cycles longs de génération du retour en capital investi domineront le plus la création du crédit systémique par cette raison. Ces États seront un locus naturel de la coopération systémique plus soutenue, à long terme.

Les capacités supérieures de création du crédit par ses États permettront le plus de compenser la faiblesse de leurs capacités matérielles par les capacités immatérielles (le crédit que leur système financier sera capable de créer). La majoration des capacités matérielles par le crédit (la construction symbolique des capacités matérielles) prédestinera ces États à devenir à la fois des centres du crédit systémique, des facilitateurs du crédit systémique et des puissances hégémoniques, capables de mobiliser les plus grandes capacités matérielles à la fin.

Dépendamment de la phase de maturation du *ready money* dans ces États, la coopération prendra des formes différentes. La coopération **non-hégémonique** apparaîtra dans la phase d'**immaturité** financière de la puissance hégémonique, lorsqu'elle n'est pas encore capable d'assurer naturellement la fonction de prêteur-en-dernière-instance systémique et de facilitation systémique du crédit, et lorsqu'il manque de sensibilité de l'effet systémique de son immaturité financière. La coopération **hégémonique** apparaîtra aussi dans la phase d'**immaturité** financière de l'hégémon, mais marquera l'apparition de la sensibilité de la puissance hégémonique sur l'effet systémique de son immaturité financière. La carence du volet institutionnel interne fera que la coopération hégémonique s'articulera autour des institutions hégémoniques de gestion externe du système érigées par l'État et non pas des structures institutionnelles privées de banques ou la banque centrale hégémonique. La coopération **anarchique** émerge aussi durant dans le contexte de la monopolisation aiguë des capacités métallique et créditrice par la puissance hégémonique.

A la différence de deux types précédents de coopération, la coopération anarchique apparaîtra toutefois dans la phase de **maturité** de la puissance hégémonique afin de pallier à des carences éventuelles de la gestion hégémonique du crédit systémique. A l'intérieur de ce schéma, différents patterns de fonctionnement des banques centrales hégémoniques préfigureront différents patterns d'agrégation des États dans le système. Ainsi, on a pu voir la coopération anarchique des banques centrales s'installer dans le système autour de la banque centrale hégémonique performant avec les avoirs métalliques **bas**, dans la période avant 1914. Le changement du *modus operandi* de la banque centrale hégémonique suivante, avec la Fed, opérant avec les réserves métalliques **hautes**, rendait caduque ce genre de coopération et faisait basculer le système dans la coopération **non-hégémonique** à caractère

monétaire, non-monétaire, purement économique, à l'échelle régionale, impériale, transrégionale, pour faire finalement basculer le système dans la coopération des États érigée autour des institutions externes hégémoniques, alors que la Fed continuait à opérer avec l'état **haut** des avoirs métalliques. Certains types de coopération seront donc naturellement liés avec certaines phases de maturation hégémonique. La passation entre des puissances hégémoniques en différentes phases de maturation du capital interne induira donc différentes formes de coopération dans le système.

6. Conclusion

Au terme de notre travail, un bref tour d'horizon s'impose. Nous sommes partis de la constatation qu'en Europe des années 1920 et 1930, on pouvait repérer l'existence de la coopération économique régionale comme une forme bien distincte de la politique étrangère de l'État. Des manifestations particulières de cette forme commencent à proliférer notamment dans toute la zone d'Europe centrale qui se libère alors de l'emprise de trois empires. Cette ouverture géopolitique de l'Europe centrale a marqué la phase d'émergence de la coopération économique régionale comme forme de la politique étrangère.

Parmi ces manifestations, les deux les plus importantes étaient la coopération dans le cadre de la Petite Entente, parrainée par la France, et la coopération danubienne de Mussolini. Elles se trouvaient à la mi-chemin entre la *Zollverein* des États allemands qui formulait pour la première fois au milieu du XIXe s. l'idée de coopération économique des États en Europe centrale sous forme d'une union douanière, et la coopération économique régionale en Europe après 1945, inaugurée par la Communauté du Charbon et de l'Acier, préfigurant l'Union Européenne. Entre la *Zollverein* et la Petite Entente ou la coopération danubienne, la coopération économique des États se régionalise et quitte le cadre de l'empire.

Toutefois, si l'on essayait de projeter ce qui se passait en Europe centrale après 1919 sur la grille analytique proposée par les théories de la coopération néolibérale et néoréaliste, on pouvait voir que ces différentes manifestations de la coopération économique régionale ne tombaient nullement dans la catégorie de coopération hégémonique. Pour les néoréalistes autant que pour les néolibéraux, les capacités supérieures de la puissance hégémonique font que la coopération ne peut émerger et se maintenir dans le système que par l'entremise de la puissance hégémonique. Le déclin des capacités de la

puissance hégémonique marque ainsi le déclin de la coopération entre États dans le système, si bien que celle-ci reste essentiellement une occurrence éphémère, confinée à l'hégémonie et cadencée par celle-ci.

Or ces manifestations primitives de la coopération économique régionale dans l'entre-deux-guerres n'étaient ni créées par la puissance hégémonique, ni ne s'inscrivaient dans le système institutionnel hégémonique de coopération systémique. Il n'était pas possible de comprendre l'émergence de la coopération économique régionale dans l'entre-deux-guerres à partir de la grille conceptuelle du néolibéralisme institutionnel ou celle du néoréalisme.

En essayant de comprendre des raisons de la conceptualisation de la coopération régionale économique comme une forme de coopération inhérente à l'hégémonie, nous avons mis en évidence que la théorie néolibérale avait accepté comme prémisse la conception néoréaliste de l'origine de la coopération. La théorie de coopération proposée par les néolibéraux n'était pas une théorie de l'origine de la coopération, mais une théorie de la persistance de la coopération. La théorie néolibérale était conçue par Keohane et Nye essentiellement comme un outil d'explication de la persistance de la coopération après la fin de l'hégémonie. Les néolibéraux se sont concentrés ainsi sur l'explication des facteurs non-hégémoniques de persistance de la coopération.

Ce trou apparent dans la théorie néolibérale de la coopération, omettant d'emblée la question de l'origine de la coopération, et l'incongruité toute aussi apparente de la caractérisation de la coopération économique régionale comme hégémonique dans l'entre-deux-guerres nous a incité à nous intéresser davantage à cette période pour comprendre les origines la coopération régionale. Le fait que la coopération régionale économique apparaît en multiple après la Première Guerre mondiale nous a permis de poser comme l'hypothèse que l'émergence de la coopération régionale économique en Europe était liée à la nature particulière de l'après-guerre, dont le trait le plus saillant était la crise prolongée.

La recherche nous a permis de conclure qu'entre 1860 et 1870 apparaît un nouveau type de guerre qui a engendré une nouvelle forme de crise systémique dans l'après-guerre. L'apparition de ces nouvelles formes balisait chronologiquement l'émergence de la coopération économique régionale, si bien que l'explication de l'origine de cette dernière passait par la mise en évidence des processus historiques qui ont fait effectivement porter à terme ces nouvelles formes de guerre et de crise engendrant des nouvelles

formes de coopération régionale dans le système occidental.

Nous avons fait valoir que ces nouvelles formes de guerre et de crise de l'après-guerre ont apparu à un point historique précis. Elles ont marqué en fait la culmination d'un processus de construction de la guerre dans le système occidental autour du crédit qui avait commencé au XIIe s.. La généralisation des pratiques exceptionnelles de génération du crédit sous le régime britannique dans les phases ultérieures de ce processus a créé à terme des bases structurelles pour un nouveau type de guerre, la guerre industrielle, dont l'après-guerre a commencé à présenter un défi de gestion systémique que la puissance hégémonique n'était plus en mesure d'assumer. L'effet de ce nouveau type de guerre, dépendant plus que toute autre forme historique de la guerre du crédit et de sa facilitation systémique, a été un nouveau type de crise dans l'après-guerre, définie par la défaillance non pas du crédit mais celle de la puissance hégémonie comme centre du crédit systémique.

Le degré d'engagement du crédit dans la guerre industrielle a fait qu'il était très difficile de passer, du jour au lendemain, d'un état de guerre à un état de paix à l'échelle systémique. L'industrialisation de la guerre dans le contexte de surabondance du crédit avait fait littéralement exploser le cahier de charges de l'État, notamment par le rajout des coûts invisibles à assumer par l'État. Le propre de ce nouveau type de guerre était que celle-ci présupposait non seulement des coûts visibles, directement liés à l'armement, la conduite des opérations militaires, l'entretien de l'armée, etc., mais aussi des coûts invisibles liés à l'infrastructuralisation de la guerre : le coût d'implantation et de maintien de différentes infrastructures militaires et non-militaires essentielles à la victoire, ainsi que des coûts inhérents à la stabilisation monétaire, financière et économique dans l'après-guerre. Les imbalances financières induites par la guerre industrielle carburant au crédit surabondant ont porté à un tout différent ordre de grandeur des imbalances habituelles, inhérentes à l'usage de la guerre par l'État tels des poussées inflationnistes, ou la dépréciation de devises, etc..

Notre recherche a permis subséquemment de mettre en évidence que la nocivité financière de ce type de guerre pour l'unité et le système était en tout état de cause augmentée par la viciation structurelle de la guerre industrielle comme forme de guerre. La normalisation des pratiques exceptionnelles de génération du crédit a créé une facilité pour le perfectionnement technologique des éléments existants de

la guerre (le progrès dans l'artillerie), et pour l'intégration dans la guerre des techniques nouvelles de plus en plus coûteuses (le chemin de fer), sans regarder pour autant à la compatibilité fonctionnelle de ces rajouts et leur capacité de façonner ensemble une forme efficace de la guerre. C'est-à-dire, de former la guerre comme un instrument de la décision d'un État sur un autre.

A terme, la normalisation des pratiques exceptionnelles de génération du crédit a créé une forme de guerre très dépendante du crédit surabondant, mais aussi une forme très apte à subir des dérapages dans le temps. L'incrustation massive des innovations technologiques a créé à terme des possibilités d'augmentation de la mobilité des armées, mais au prix du relâchement du contrôle des opérations sur des champs de bataille, de plus en plus vastes et éparpillés. Plus la mobilité augmentait, plus la planification de la guerre industrielle était difficile dans des phases éloignées des opérations militaires.

Par la suite, nous avons fait valoir que si la difficulté de planification des phases éloignées de la guerre tablant sur la mobilité extrême des corps d'armées était masquée dans les premières guerres-éclair industrielles des années 1859/60 – 1871, elle a finalement rattrapé la guerre industrielle durant la guerre de 1914-19. Rapidement, le dérapage de la guerre dans le temps a littéralement vidé le système du crédit, en menant à une crise systémique de crédit et à l'épuisement de la capacité de crédit de la puissance hégémonique.

La combinaison de l'explosion des coûts de la guerre (notamment par les coûts invisibles) et des difficultés dans la synthèse de la forme efficace de la guerre a conféré à la guerre industrielle une capacité hors pair d'accélération du déclin de la puissance hégémonique mature financièrement, capable de faciliter le crédit systémique par la transformation de ses capitaux internes en un crédit systémique. Ce déclin précoce facilitera la mise à l'avant plan par la guerre industrielle des puissances immatures financièrement avant que leurs capitaux internes n'atteignent le stade de maturité financière permettant de les faire sortir et les rendre disponibles dans le système. L'immaturation financière de l'État qui émerge comme hégémonique à l'issue de la guerre industrielle systémique aggrave additionnellement le manque de crédit systémique causé par la guerre industrielle d'une manière particulièrement aiguë.

Dans ce contexte, une petite crise de courte durée qui suivait habituellement des guerres mute en une sévère crise financière d'envergure mondiale, menant à l'effondrement de la puissance hégémonique

ancienne, avant que la nouvelle puissance hégémonique puisse parvenir à ce stade de maturité de ses capitaux qui la ferait naturellement un centre de crédit systémique. Après 1919, la coopération économique régionale émerge précisément dans ce contexte.

Elle apparaît dans un *no man's land* hégémonique, entre la fin avérée d'une structure hégémonique et la maturation d'une autre, lorsqu'il devient évident que le dispositif de l'ancienne ne peut plus fonctionner et s'effondre, et le nouveau dispositif reste défaillant ou en cours de formation. Après 1919, l'émergence de la coopération régionale économique comme forme de coopération n'était pas reliée à l'hégémonie d'une puissance, mais plutôt à sa fin.

L'immatunité financière des États-Unis comme puissance hégémonique faisait que la Fed ne pouvait marcher dans les chaussures de la Banque d'Angleterre qui avait rempli le rôle systémique pendant 150 ans. Alors que la banque américaine prenait la place de la banque centrale hégémonique, des problèmes dans la gestion systémique de la Fed, inhérents à l'immatunité financière des États-Unis, ont mené à l'accumulation croissante de l'argent de guerre, des fonds métalliques et des capacités de crédit par des Américains, ce qui a causé la crise de crédit hégémonique et l'effondrement du système.

Les difficultés des États Unis dans la gestion globale du système par le biais d'un mécanisme à validité supposément universelle, celui de la parité-or, mettent en évidence qu'il n'y a pas de mode universellement valable pour toute puissance hégémonique de gestion d'un système global. Si certains mécanismes de gestion peuvent être jugés comme étant universellement valables, il reste que ces mécanismes sont des mécanismes historiques avant tout. Ils sont des fruits des circonstances historiques concrètes qui font mûrir ces mécanismes ensemble avec une puissance hégémonique qui les supporte. Ainsi, la parité-or émerge ensemble avec la montée de la Grande Bretagne comme puissance hégémonique et périclité avec l'effondrement financier de celle-ci dans le sillage de la première guerre industrielle totale à l'échelle systémique.

Nonobstant ces conclusions concernant spécifiquement l'origine non-hégémonique de la coopération régionale économique, notre recherche a permis de jeter un regard en oblique sur un pré-supposé fondamental de la théorie réaliste que dans le système anarchique la guerre reste constamment disponible comme forme de la politique étrangère. Conformément à la définition originelle de l'anarchie

comme la guerre de tous (les États) contre tous (les États), le système est anarchique dans la mesure où il existe la disponibilité constante de la guerre à des unités et que des États ont tous la même possibilité de faire la guerre.

Sur le fond de ce qui a été établi dans notre travail, on peut cependant voir que cela est loin d'être le cas dans des systèmes internationaux où la guerre est très dépendante du crédit. Un type de guerre qui apparaît à la marge des systèmes économiques dépendant du flottement prolongé du crédit rend la guerre de moins en moins disponible à un État comme forme de sa politique étrangère. Et cela touche aussi la disponibilité à la puissance hégémonique de la guerre systémique comme une forme particulière de la politique étrangère.

Comme nous l'avons mentionné, le propre de la guerre industrielle comme type de guerre est la présence des dépenses invisibles substantielles. A côté des dépenses invisibles communes à tous les États, essentiellement celles reliées au maintien des infrastructures industrielles et sociales nécessaires pour la conduite de la guerre industrielle, celle-ci impliquera aussi une catégorie de dépenses invisibles reliées à la stabilisation du système en crise structurelle profonde dans l'après-guerre. Cette catégorie de dépenses invisibles affectera spécialement la puissance hégémonique.

Si les néoréalistes supposaient que la guerre est une fonction des capacités matérielles, nous avons mis en évidence que dans les systèmes internationaux modernes, fonctionnant en présence des systèmes économiques dépendant massivement du crédit, qui exposent la guerre au crédit commercial, la capacité de faire la guerre devient aussi une fonction des capacités matérielles additionnelles, nécessaires pour stabiliser financièrement et économiquement le système global avant, durant, et ce qui plus est, dans l'après-guerre. Faute des ressources additionnelles, nonobstant la guerre victorieuse, la puissance hégémonique peut être effectivement emportée par la guerre qu'elle avait nominalelement vaincue, dans le sillage d'une crise systémique qu'elle n'a pas pu stabiliser dans l'après-guerre.

Tant que la puissance hégémonique n'a que des capacités matérielles pour faire la guerre et non pas pour la stabilisation du système dans l'après-guerre, ces capacités matérielles restent largement un atout nominal plus qu'effectif. Dans le nouveau type de guerre qu'a créé la normalisation de l'exceptionnel et l'industrialisation, l'après-guerre devient un plan tout aussi essentiel de l'usage réussi de la guerre comme

une forme de la politique étrangère par la puissance hégémonique que la phase des hostilités.

S'il est accepté dans la théorie réaliste que la puissance hégémonique restreint l'accès à certaines options à d'autres États, notamment l'usage de la guerre, l'industrialisation de la guerre a établi la même contrainte pour la puissance hégémonique. L'industrialisation, l'infrastructuralisation ainsi que les coûts invisibles associés à la stabilisation du système avant, durant et, qui plus est, après la guerre ont rendu la guerre systémique encore moins abordable pour des États, en général, et la puissance hégémonique, en particulier, entre 1860 et 1914. Avec l'efficacité technique croissante des armes de la guerre industrielle à donner la mort massivement, la contrainte technologique a augmenté encore plus cette mise hors-usage de la guerre industrielle systémique pour la puissance hégémonique. À terme, l'industrialisation de la guerre a mis le bémol sur l'usage de la guerre systémique par la puissance hégémonique comme forme efficace, rationnelle de sa politique étrangère.

Le point saillant à retenir est qu'en absence de l'autorité centrale, le comportement de l'État dans le système anarchique est régi non seulement par le nombre, celui de pôles de capacités dans le système, ce qui est le présupposé fondamental de la théorie néoréaliste, mais aussi par l'accessibilité des formes de la politique étrangère à l'État, telle la guerre. Il est symptomatique de voir, si nous regardons la guerre sous cet angle, que les dernières guerres systémiques qui avaient été initiées par la puissance hégémonique-centre du crédit systémique étaient les guerres pré-industrielles, celles de la Hollande contre la France ou contre la Grande Bretagne, et même dans ce cas, le pattern est mixte puisque la France, la partie plus faible non-hégémonique, initiait aussi des guerres contre la Hollande. Par la suite, aucune des trois grandes guerres systémiques de l'ère industrielle et de la Nation en armes (1792-1815, 1914-19, 1939-45) n'a été déclenchée par la puissance hégémonique-centre du crédit systémique. La partie plus faible engageait les hostilités et la puissance hégémonique victorieuse avait à assumer le coût de la stabilisation du système dans l'après-guerre. Et plus elle en avait à l'assumer, moins la guerre systémique apparaissait être une forme viable et abordable de la politique étrangère de la puissance hégémonique.

Au bout du compte, le concept de forme nous a permis de dégager ainsi un plan crucial du fonctionnement du système anarchique et de la guerre comme la forme définissant ultimement le propre du système anarchique. La structure anarchique persiste non pas seulement parce que l'autorité centrale

est absente, mais parce qu'il existe un support comportemental adéquat de l'anarchie. Du point de vue purement ontologique, et cela depuis les temps de Parménides, il est incorrect de définir quelque chose qui existe (la structure anarchique) par quelque chose qui n'existe pas (l'autorité centrale inexistante), si bien qu'il est important de repérer des principes ontologiques positives qui soutiennent effectivement l'existence de la structure anarchique. Et à notre sens, la structure anarchique est définie non pas tant par l'absence d'une autorité centrale, mais par le comportement des unités. Ce qui définit positivement la structure anarchique, c'est le volet comportemental. L'anarchie se maintient tant qu'il y ait des formes comportementales spécifiques à travers lesquelles elle peut se matérialiser. En particulier, l'anarchie est définie par la disponibilité constante à des unités de la forme comportementale qui la matérialise le plus - la guerre.

L'anarchie existe non pas parce que l'autorité centrale n'existe pas, mais parce qu'il est facile et abordable aux unités d'utiliser la guerre et aussi parce qu'une forme de guerre qui est construite par des acteurs reste suffisamment cohérente et adéquate pour atteindre la décision sur une autre unité. Nous avons fait valoir que cette construction adéquate des formes de guerre est un facteur-clé dans la limitation des coûts de la guerre pour des unités et que la normalisation de l'exceptionnel dans la génération du crédit et la perversion de la guerre comme forme par le crédit surabondant dans le système a donné lieu à la construction des formes inadéquates de la guerre dans le système occidental. L'indécision dans laquelle met certaines formes de guerre leur malformation, (en l'occurrence celle accomplie dans le système occidental par le crédit), renchérit le coût de l'usage systémique de telles formes de guerre et la charge que la puissance hégémonique et le système devront supporter dans l'après-guerre. Cette surcharge sera particulièrement élevée dans le cas de la guerre systémique et affectera la capacité de la puissance hégémonique de reproduire la guerre systémique ou tolérer le stress financier des guerres systémiques à répétition.

Si l'on peut dire que l'anarchie se maintient tant qu'elle est capable de faire persister la forme comportementale qui la définit le plus - la guerre, force est aussi de dire que l'anarchie se maintient non pas seulement tant qu'elle est capable de générer la guerre comme telle, mais, ultimement, tant qu'elle est capable de générer un certain type de guerre qui est capable de produire le trait suprême définissant l'anarchie - l'hégémonie systémique d'un État.

A son plus niveau, l'anarchie persiste tant que des États ont une possibilité de faire une guerre systémique à répétition dont des conséquences seraient gérables à répétition pour des États que la guerre systémique portera successivement au sommet. Au contraire, l'incapacité de la structure anarchique de construire une forme convenable de la guerre, permettant de générer à répétition la guerre systémique gérable à répétition par des hégémons successifs, fait rentrer la structure anarchique en crise structurelle. Autrement dit, l'anarchie se maintient et persiste tant qu'elle fait exister une forme adéquate de la guerre qui fait émerger l'hégémonie systémique, c'est-à-dire, la forme adéquate de la guerre systémique. Nous avons mis en évidence que certaines formes de guerre, comme la guerre industrielle en l'occurrence, peuvent s'avérer fort inadéquates pour être usées facilement à l'échelle systémique pour asseoir l'hégémonie d'une puissance.

Lorsque la puissance hégémonique n'est plus capable de soutenir la gestion à répétition des conséquences systémiques financières, économiques, sociales, militaires de l'usage de la forme par excellence qui la soutient la structure anarchique – la guerre systémique à répétition, le système anarchique virera de plus en plus vers des formes coopératives, et *in extremis*, leur domination systémique. Cela s'exprimera en pratique justement par la réduction de l'importance de l'alliance militaire comme forme de coopération systémique des États, sa marginalisation progressive au profit des formes non-militaires de coopération systémique.

Dans cette perspective théorique, il est plus facile de comprendre cette mutation, fulgurante à l'échelle historique, de la coopération économique régionale d'une forme marginale en une forme systémique dominante en Europe. L'incapacité de la structure anarchique de générer une forme de guerre systémique dont les conséquences seraient financièrement gérables par la puissance hégémonique renversait la perspective relativement à l'utilité respective de la coopération militaire et de la coopération économique comme formes de la politique étrangère de la puissance hégémonique. L'impossibilité effective de l'usage de la guerre systémique par la puissance hégémonique fait peu à peu éclipser l'utilité d'une alliance militaire hégémonique et a fait évoluer celle-ci vers une coopération militaire de stabilisation et de concertation des États sur la conduite des conflits localisés, tout en faisant monter en grade la valeur de la coopération économique comme forme de la politique étrangère.

La diminution progressive du rôle de la coopération militaire hégémonique dans le système coïncidait ainsi avec la prééminence systémique des formes non-militaires de la coopération entre les États du système, si bien qu'on peut observer en Europe occidentale contemporaine que la coopération économique régionale devient une forme dominante *de facto* de la politique étrangère dans le système, faisant supplanter l'alliance militaire hégémonique (l'alliance atlantique). La coopération économique régionale est devenue ainsi un véritable pivot du système international européen. Sous forme de l'Union Européenne, elle devient une forme d'organisation par excellence des rapports entre des États du système européen, ce qu'on peut appeler *a no-alternative-form*.

Cette mutation survient dans un point historique précis, lorsque l'anarchie dans son paroxysme, facilité par le commerce au loin et l'industrialisation générant du crédit qui ne meurt jamais dans le système, ne peut plus générer, ni reproduire ce qui la définit structurellement - l'hégémonie systémique d'un État-, à partir de la forme qui définit l'essence-même de l'anarchie, la guerre de tous contre tous.

L'anarchie comme telle, en tant qu'absence d'une autorité centrale, est sans conséquence pour le comportement de l'État dans le système, si au préalable la structure anarchique elle-même met des restrictions à l'usage de la forme qui la définit par excellence- la guerre systémique. La chose importante à relever est que la suppression de l'usage de la guerre systémique peut bel et bien se produire dans le système anarchique en absence de l'autorité centrale, par des voies autres que celles qu'implique la présence d'un gouvernement central, juste en fonction des propriétés de la structure anarchique qui, par un concours de circonstances historiques, parvient à générer une forme de guerre que le système ne peut plus soutenir. Et notamment, par la liberté d'action que la structure anarchique laisse à des acteurs sur le plan de la construction symbolique de la réalité matérielle.

L'inhibition de la guerre par la construction symbolique de la réalité matérielle peut revêtir plusieurs aspects, dont certains ne paraîtront pas nécessairement orthodoxes à la lumière de la théorie constructiviste de construction sociale de la réalité. Dans ce travail, nous avons exposé le rôle critique de la construction symbolique des capacités matérielles dans le système occidental (par le biais du crédit) comme le fil conducteur de l'évolution de ce système vers des formes coopératives, en nous concentrant notamment sur l'une de ces formes – la coopération économique régionale. Au fil des siècles, des

accrétions successives de cette construction symbolique des capacités matérielles ont construit des capacités immatérielles qui mettaient effectivement hors disponibilité certaines formes de guerre plus efficacement que ne le faisait la construction sociale de l'identité commune des acteurs ou la construction sociale des *shared values* dans le système. Nous avons fait valoir qu'une telle inhibition était loin d'être réalisée par la construction sociale d'une sphère de valeurs partagées en commun, de la construction de l'identité commune, de l'internalisation du l'Autre significatif *e tutti quanti* proposés couramment par la théorie constructiviste (voir par exemple Griffiths, Roach, Scott Solomon 2009, 123-160). L'inhibition de la guerre peut être atteinte par d'autres modes de construction sociale de la réalité matérielle que la structure anarchique rend possible.

La liberté d'action que la structure anarchique laisse à des acteurs sur le plan de la construction symbolique de la réalité matérielle et la nature diffuse de ce processus de construction symbolique des capacités matérielles font que la coopération régionale économique, son émergence, reste une propriété de la structure anarchique et non pas de l'unité, et notamment de l'unité hégémonique. C'est la structure anarchique plutôt que l'unité hégémonique qui a construit la coopération régionale économique comme trait systémique, qui apparaît lorsque l'anarchie n'est plus capable de se gérer par la guerre, de se stabiliser par la guerre systémique et lorsque la structure anarchique hypothèque la domination de la puissance hégémonique. De ce point de vue, on peut parler justement des origines non-hégémoniques de la coopération économique régionale comme forme systémique de la politique étrangère de l'État.

7. Bibliographie.

- Ashtor E., Levant Trade in the Later Middle Ages, Princeton University Press, 1983.
- Abulafia D., Italy, Sicily and the Mediterranean, 1100-1400, éd. Variorum Reprints, 1987.
- Arbuthnot G., Report on the privileges of the Bank of England, 1855, LSE Selected Pamphlets, adresse électronique : <http://www.jstor.org/stable/60214683>
- Aldcroft D.H., From Versailles to Wall Street, 1919-1929, University of California Press, 1977.
- Ambrosi C., Tacel M., Histoire économique des grandes puissances à l'époque contemporaine, 1850-1958, éd. Delgrave, 1963.
- Andreades A., History of the Bank of England, 1640-1903, éd. Augustus M. Kelley, 1966.
- Angel N., The Story of Money, Cassel & Company Ltd, 1930.
- D'Auria E., L'Italia contemporanea, Dal Primo al secondo dopoguerra, éd. Bonacci, 1979.
- Bagehot W., Lombard Street, éd. Payot, 2009.
- Bell D.A., The First Total War, éd. Houghton Mifflin Company, 2007.
- Bérenger J., Histoire de l'empire des Habsbourg, 1273-1918, Fayard, 1990.
- Bernstein W.J., A Splendid Exchange, How Trade Shaped the World, Grove Press, 2008.
- Berman H.J., Law and Revolution, Formation of the Western Legal Tradition, Harvard University Press, 1983.
- Bosio Ch., Si la Hollande m'était contée, Figaro hors série, De Rembrandt à Vermeer, 2009, pp.75-82.
- Bowen, H., Gold Maldistribution, The American Economic Review, 1936, vol.26, no.4, pp. 660-666
- Braudel F., The Wheel of Commerce, The Civilisation & Capitalism, 15th -18th Century, vol.2, Harper& Row Publishers, 1984.
- Braudel F., The perspective of the World, The Civilisation & Capitalism, 15th -18th Century, vol.3, Harper& Row Publishers, 1984.
- Broggi A., Il trattato di Rapallo di 1920 e la politica danubiano-balcanica di Carlo Sforza, Storia delle Relazioni Internazionali, 1989, no.1, pp.3-46.
- Bryant A., Set in a Silver Sea, vol.1, Panther Books, 1985.

- Cassel G., The Crisis in the World's Monetary System, Clarendon Press, 1932.
- Chaliand G., Guerres et civilisations, éd. Odile Jacob, 2008.
- Contamine Ph., La guerre au Moyen Âge, PUF, Nouvelle Clio, 2003.
- Craig G., Europe 1815-1914, éd. Holt, Rinehart and Winston, 1966.
- Dehing P., t'Hart M., Linking the Fortunes: Currency and Banking, 1550-1800, dans The Financial History of The Netherlands, éd. Dehing P., Jonker J., van Zanden J., Cambridge University Press, 1997, pp.37-63.
- Duffy I.P.H., The Discount Policy of the Bank of England during the Suspension of Cash Payments, 1797- 1821, The Economic History Review, New Series, 1982, vol.35, no.1, pp. 67-82
- Dunbar C.F., The Bank of Venice, The Quarterly Journal of Economics, 1892, vol.6,no.3, pp. 308-335
- Elliott J.H., Imperial Spain, 1469-1716, Penguin Books, 2002.
- Feiertag O., Préface, dans W.Bagehot, Lombard Street, éd. Payot, 2009, pp.7-36.
- Fishlow A., Lessons from the Past: Capital Markets, International Organization, 1985, vol.39, no.3, pp.383-439.
- Flandreau M., Central Bank Cooperation in Historical Perspective: A Sceptical View, The Economic History Review, New Series, 1997, vol. 50, no. 4, pp. 735-763.
- M.Flandreau, The Glitter of Gold, Oxford University Press, 2004.
- Fuller, J.F.C., La conduite de la guerre de 1789 à nos jours, Payot, 1990.
- Gallarotti G.M., The anatomy of an International Monetary Regime, The Classical Gold Standard 1880-1914, Oxford University Press, 1995.
- Gallarotti, G.M., Hegemons of a Lesser God: The Bank of France and Monetary Leadership under the Classical Gold Standard, Review of International Political Economy, 2005, vol.12, no.4, pp. 624-646
- Géré F., Widemann T. dir., La guerre totale, éd. Economica, 2001.
- Gelderblom O., Jonker J., Completing a Financial Revolution: The Finance of the Dutch East India Trade and the Rise of the Amsterdam Capital Market, 1595–1612, The Journal of Economic History, 2004, vol.64, no.3, pp.641-672.

- Griffith M., Roach S., Scott Solomon M., Fifty Key Thinkers in International Relations, Routledge, 2009.
- Gildea R., Children of the Revolution, Penguin Books, 2008.
- Gougenheim S., Regards sur le Moyen-Âge, éd. Tallandier, 2009.
- Guiomar J.-Y., L'invention de la guerre totale, XVIIIe-XXe siècle, Éditions du Félin, 2004.
- t'Hart M., The Merits of the Financial Revolution, dans The Financial History of The Netherlands, dir. Dehing P., Jonker J., van Zanden J., Cambridge University Press, 1997, pp.11-36
- t'Hart M., Jonker J., L.van Zanden J., Introduction, dans The Financial History of The Netherlands, dir. Dehing P., Jonker J., van Zanden J., Cambridge University Press, 1997 pp.1-10.
- Halliday F., Rosenberg J., Waltz K., Interview with K.Waltz, Review of International Studies, 1998, vol.24, no.3, pp.371-386.
- Hamilton E.J., Origin and Growth of the National Debt in Western Europe, The American Economic Review, 1947, vol. 37, no. 2, Papers and Proceedings of the Fifty-ninth Annual Meeting of the American Economic Association, pp. 118-130.
- Hunt E.S., A New Look at the Dealings of the Bardi and Peruzzi with Edward III, The Journal of Economic History, 1990, vol.50, no.1, pp. 149-162
- Hoppit J., Financial Crises in Eighteenth-Century England, The Economic History Review, New Series, 1986, vol. 39, No.1, pp. 39-58.
- Howard M. , War in European History, Oxford University Press, 2009.
- Israel J.I., The Dutch Primacy in the World Trade, 1585-1740, Clarendon Press, 1989.
- Israel J.I., The Dutch Role in the Glorious Revolution dans Israel J.I. dir., The Anglo-Dutch moment, Cambridge University Press, 1991, pp.103-162.
- Israel J.I., The Dutch Republic, Its Rise, Greatness and Fall, 1477-1806, Clarendon Press, 1995
- Jones D.W., Sequel to Revolution: The Economics of England's Emergence as a Great Power, 1688-1712 dans Israel J.I. dir., The Anglo-Dutch moment, Cambridge University Press, 1991, pp.388-391
- Kaiser D., Politics and War, European Conflict from Philip II to Hitler, Harvard University Press, 1990.

- Kantorowicz K., Oeuvres, Les Deux Corps du Roi, Gallimard, 2000.
- Kennedy P., The Rise and Fall of the Great Powers, Random House, Vintage Books, 1989.
- Keohane R.O., Martin L., The Promise of Institutional Theory, International Security, 1995, vol.20, no.1, pp. 39-51.
- Keohane R.O., After the Hegemony: Cooperation and Discord in the World Political Economy, Princeton University Press, 2005
- Keohane R.O., Waltz K.N., The Neorealist and His Critic, International Security, 2000-2001, vol.25, no.3, pp. 204-205.
- Kindleberger Ch.P, A Financial History of Western Europe, éd.Allen S.Uwin, 1984.
- Koszel B., Protokoly rzymskie: z dziejow rywalizacji wlosko-niemieckiej w Europie naddunajskiej w latach 1933-1934, (Les protocoles de Rome; la rivalisation italo-allemande en Europe danubienne dans les années 1933-1934), Studia z dziejow ZSRR i Europy, 1982, vol.XIX, , pp.106-130.
- Kreisler H., Theory and International Institutions, Conversations with Robert O.Keohane, Conversations with History; Institute of International Studies, UC Berkeley, 9.03.2004, en ligne: Robert Keohane Interview<<http://globetrotter.berkeley.edu/people4/Keohane/keohane-con0.html>>
- Lahneman W., Changing Power Cycles and Foreign Policy Role-Power Realignment: Asia, Europe, and North America, International Political Science Review, 2003, vol. 24, no.1, pp.97-111.
- Lowe C.J., Marzari F., Italian Foreign Policy 1870-1940, Routledge & Kegan Paul, 1975.
- Lorenz K., On aggression, Harvest Book, 1974.
- Marks S., Reparations Reconsidered: A Reminder, Central European History, 1969, Vol. 2, No. 4, pp. 356-365
- Marks S., The Myths of Reparations, Central European History, 1978, vol.11.no.3, pp.235-255.
- Mason D.M., Monetary Policy, 1914-1928, Martin Hopkinson company, 1928.
- McMillan M., Paris 1919, Random House, Trade Paperbacks, 2003
- Mearsheimer J., The False Promise of International Institutions, International Security, hiv.1994-1995, vol.19, no.3, pp.5-49

- Milza P., Les relations internationales de 1918 à 1939, Armand Collin, Cursus, 2006.
- Néré J., La crise de 1929, éd. Armand Collin, 1971.
- Neal L., Quinn S., Networks of information, markets, and institutions in the rise of London as a financial center, Financial History Review, 2001, vol. 8, part I, pp. 7-26.
- Neal L., The Integration and Efficiency of the London and Amsterdam Stock Markets in the Eighteenth Century, The Journal of Economic History, 1987, vol. 47, no. 1, pp. 97-115.
- North D.C., Weingast B.R., Constitutions and Commitment: The Evolution of Institutional Governing Public Choice in Seventeenth-Century England, The Journal of Economic History, 1989, vol. 49, no. 4, pp. 803-832.
- Norwich J.J., Histoire de Byzance, 330-1453, éd. Perrin, 1999.
- Oye K.A., Explaining Cooperation under Anarchy: Hypotheses and Strategies, World Politics, 1985, vol. 38, no. 1, pp. 1-24
- Oye K.A., The Sterling-Dollar- Franc Triangle: Monetary Diplomacy 1929-1937 , World Politics, 1985, vol. 38, no. 1, pp. 173-199.
- Ostrogsky G., The Peasant's Pre-Emption Right: An Abortive Reform of the Macedonian Emperors, The Journal of Roman Studies, 1947, vol. 37, nos. 1 et 2, pp. 117-126.
- Paluch A., Malinowski, éd. Wiedza Powszechna, 1991.
- Polanyi K., The Great Transformation, Rinehart Company, 1957.
- É. Perroy, A l'origine d'une Économie contractée: Les crises du XIVe siècle, Annales. Histoire, Sciences Sociales, 1949, No. 2, pp. 167-182.
- Ramsbottom J., The growth of the national debt: a paper read before the Blackley Liberal Club, LSE Selected Pamphlets, 1876.
- Santarelli E., Storia di Fascismo, éd. Riuniti, 1973, vol. 2
- Schubert E. S., Innovations, Debts, and Bubbles: International Integration of Financial Markets in Western Europe, 1688-1720, The Journal of Economic History, 1988, vol. 48, no. 2, The Tasks of Economic History, pp. 299-306
- Sherwig J.M., Guineas and Gunpowder, British Foreign Aid in the Wars with France 1793-1815,

Harvard University Press, 1969.

Sylla H, History of Interest Rates, 1996

Quartararo R., La politica estera italiana dopo l'Unificazione: fra Londra e Berlino, Affari esteri, 1990, no.88, pp.716-734.

Quinn S., Gold, silver, and the Glorious Revolution : arbitrage between bills of exchange and bullion, Economic History Review, 1996, XLIX, no.3, pp.473-490.

Quinn S., Roberds W., The Big Problem of Foreign Bills, The Bank of Amsterdam and the Origins of Central Banking, e-text privé

Retti S.P., Silver and gold, the political economy of International Monetary Conferences, 1867-1892, Greenwood Press, 1998

Riemersma J.C., Religious Factors in Early Dutch Capitalism, 1550-1650, Mouton, Studies in the Social Sciences,2, 1967.

Rosecrance P. Review: International Theory Revisited : The Anarchical Society by Hedley Bull
Theory of International Politics by Kenneth N. Waltz, International Organization, 1981, vol.35 ,no.4, pp.691-713.

Roth F., L'invention de l'Europe, Armand Collin, Cursus, 2005.

Rowland B.J. dir., Balance of Power or Hegemony: The Interwar Monetary System, New York University Press,1976.

Rumi G., L'imperialismo fascista, éd. Mursia, 1974.

Runciman T., The Byzantynian Theocracy, Cambridge University Press, 1977.

Tilly Ch., Coercion and Capital, and European States, AD990-1990, Basil Blackwell, 1990.

Théret B.dir., La monnaie décrite par les crises, vol.I, Édition de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 2007.

Thomas T.H., Armies et the railway revolution, in War as a Social Institution, dir.J.D.Clarkson, T.C.Cochran, Columbia University Press, 1941.

Usher A. P., The Origins of Banking: The Primitive Bank of Deposit, 1200-1600, The Economic History Review, 1934,vol 4, no.4, pp. 399-428

Veneruso D., l'Italia fascista, Storia d'Italia dall'Unità ad oggi, vol.IV, éd. Il Mulino, 1990

Villari L., Italian Foreign Policy under Mussolini, éd. Devin-Adair Company, 1956.

Viner J., Clapham on the Bank of England (Review), Economica, New Series, 1945, vol.12, No. 46, pp. 61-68.

Waltz K.N., The Emerging Structure of International Politics, International Security, 1993, vol.18, no.2, pp.44-79.

Zuiderduijn C.J., Medieval capital markets, Markets for *renten* between state formation and private investment in Holland (1300-1550), thèse de doctorat, Université de Leiden, 1976.